627 163

ORAISONS

FUNÈBRES

DE FLÉCHIER,

ÉVÊQUE DE NISMES.

TOME II.

A PARIS,

CHEZ ANT. AUG. RENOUARD.

AN X — 1802.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

ORAISON FUNÈBRE

DE

TRÈS-HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR

MESSIRE

MICHEL LE TELLIER,

CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE;

Prononcée dans l'Église de l'Hôtel royal des Invalides, le 29ᵉ jour de mai 1686.

Usque in senectutem permansit ei virtus, ut ascenderet in excelsum terræ locum, et semen ipsius obtinuit hæreditatem, ut viderent omnes filii Israel, quia bonum est obsequi sancto Deo.

Sa vertu s'est soutenue jusqu'à sa vieillesse; elle l'a fait monter aux lieux élevés de la terre : sa postérité a recueilli son héritage, afin que les enfans d'Israël connoissent qu'il est bon d'obéir au Dieu saint.

Au livre de l'Ecclés. c. 46.

A quel dessein, messieurs, êtes-vous assemblés ici, et quelle idée avez-vous de mon ministère? Viens-je vous éblouir de l'éclat des honneurs et des dignités de la terre, et venez-vous interrompre ici

..

l'attention que vous devez aux saints mystères, pour nourrir votre esprit du récit spécieux d'une félicité mondaine ? Attendez-vous qu'au lieu d'exciter votre piété par des instructions salutaires, j'irrite votre ambition par de vaines représentations des prospérités de la vie ? Oserois-je à la vue de ce tombeau, fatal écueil des grandeurs humaines, à la face de ces autels, demeure sacrée de Jésus-Christ anéanti, louer les vanités du siècle, et dans un jour de tristesse et de deuil, étaler à vos yeux l'image flatteuse des faveurs et des joies du monde !

Dans l'éloge que je fais aujourd'hui de très-haut et puissant Seigneur Messire MICHEL LE TELLIER, MINISTRE D'ÉTAT, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE, j'envisage, non pas sa fortune, mais sa vertu ; les services qu'il a rendus, non pas les places qu'il a remplies ; les dons qu'il a reçus du ciel, non pas les honneurs qu'on lui a rendus sur la terre ; en un mot, les exemples que votre raison vous doit faire suivre, et non pas les grandeurs que votre orgueil pourroit vous faire desirer.

Ce n'est pas, messieurs, que je veuille blâmer ici ces ministères honorables où

la providence de Dieu l'avoit élevé, qui sont les fruits de la réputation et du mérite. Je sais que son crédit n'a fait qu'autoriser sa probité ; que ses grands emplois ont servi de moyen et de matière à ses bonnes œuvres ; et que nous devons à ses dignités ce caractère singulier d'une vie simple dans sa sagesse, modeste dans son élévation, tranquille dans l'embarras et le tumulte des affaires ; uniforme dans ses conditions différentes, toujours louable, toujours utile, et toujours, quelque bonheur qui l'accompagnât, plus heureuse pour le public que pour lui-même.

Il est vrai que le ciel a rempli ses desirs, et qu'il a eu, pour ainsi dire, la destinée des patriarches ; cette plénitude de jours qui consomme la prudence de l'homme juste ; cette suite de bons succès que le temps et la fortune qui change tout, n'ont osé troubler ; ces richesses innocentes qui ont entretenu son honnête et frugale opulence ; cet esprit qui, malgré le poids des années et des affaires, a conservé sa force et sa vigueur dans les ruines mêmes du corps : cette gloire qu'il a maintenue, et qu'il a vu renaître en ses enfans de génération en génération ;

cette mort dans la paix et dans l'espérance du Seigneur, qu'il a regardée comme la fin de son travail et le terme de son pélerinage.

Ce sont-là les récompenses visibles de la vertu : mais ce n'est pas la vertu même. Ce sont les bénédictions de l'ancienne loi, non pas les graces de la nouvelle. Je m'arrête à cette vertu persévérante et continuée, suivant les paroles de mon texte, et je viens vous montrer par quels emplois le ciel avoit préparé ce grand homme, par quelles voies il l'a conduit, par quels secours il l'a soutenu dans les dignités éminentes ; et recueillir en sa personne la fidélité d'un sujet, la sagesse d'un ministre d'état, la justice d'un chancelier. Fasse l'esprit divin que la religion règne dans mon discours, et que les enfans de ce siècle apprennent aujourd'hui de moi la prudence des enfans de lumière.

PREMIÈRE PARTIE.

Dans le royaume spirituel de Jésus-Christ, il y a des vocations différentes : les uns dans la retraite et dans le silence opèrent en secret leur propre salut, les

autres dans l'action et dans des offices publics de religion, travaillent au salut de leurs frères, conduisent la maison de Dieu, et sont les ministres de Jésus-Christ pour l'utilité de son église. Ainsi dans les royaumes temporels, la Providence divine, qui, par d'invisibles ressorts, conduit les hommes à ses fins, resserre le cœur des uns, et les retient dans les bornes étroites d'une administration domestique; élève l'esprit des autres pour en faire les juges ou les conducteurs de son peuple, et pour aider de leurs conseils les souverains qui le gouvernent. Le Seigneur en fait des serviteurs fidèles, les guide lui-même dans les sentiers de la justice, et leur révèle peu à peu les secrets de sa sagesse.

C'est ainsi qu'il forma cet habile et fidèle ministre dont vous honorez ici la mémoire. La bonté du naturel prévint en lui les soins de l'éducation. L'étude, le génie, les réflexions fortifièrent bientôt sa raison. On vit dans une grande jeunesse ce qu'on trouve à peine dans un âge plus avancé, de la régularité et de la retenue. Son esprit parut, et par ce que sa vivacité en produisoit, et par ce qu'en cachoit son jugement et sa modes-

tie. Un air doux et insinuant lui attiroit l'estime et la confiance ; et je ne sais quoi d'honnête et d'heureux répandu dans ses actions et sur son visage, laissoit voir dans le caractère de sa vertu le présage de sa fortune.

La première passion qu'il eut, fut celle de se rendre utile ; et comme il étoit né dans le sein même de la magistrature, et qu'il avoit devant les yeux l'image de l'équité et de la réputation de ses pères, il eut dessein d'entrer dans une de ces compagnies célèbres où règnent l'honneur et l'intégrité, et où s'exercent non pas les jugemens des hommes, mais ceux de Dieu, selon le langage des écritures (1). Il s'instruisit de ses devoirs : il consulta les oracles de la jurisprudence ; et dans ces tribulations domestiques qu'attirent d'ordinaire sur les enfans un père mort, une mère veuve, contraint de défendre les droits de sa succession contre des prétentions illégitimes, il se fit de l'ennuyeuse poursuite de son affaire une étude louable de sa vocation. Il apprit par ses propres peines à compatir à celles des autres. Il discerna les raisons de la bonne cause d'avec les préventions et les artifices de

(1) II. Par. 19, 6.

la mauvaise. Il vit ce que prescrivent les loix, ce que la chair et le sang inspirent; et tirant de la conduite de ses juges des enseignemens pour la sienne, il apprit en soutenant son propre droit, à conserver celui des autres; et la justice qu'il demandoit lui fit connoître la justice qu'il devoit rendre.

Avec cette disposition il entra dans le grand conseil. La connoissance des affaires, l'application à ses devoirs, l'éloignement de tout intérêt le firent connoître au public, et produisirent cette première fleur (1) de réputation qui répand son odeur plus agréable que les parfums, sur tout le reste d'une belle vie. Les plaisirs ne troublèrent pas la discipline de ses mœurs, ni l'ordre de ses exercices. Il joignit à la beauté de l'esprit et au zèle de la justice, l'assiduité du travail, et méprisa ces ames oisives qui n'apportent d'autre préparation à leurs charges que celle de les avoir desirées, qui mettent leur gloire à les acquérir, non pas à les exercer; qui s'y jettent sans discernement, et s'y maintiennent sans mérite, et qui n'achètent ces titres vains d'occupation et de dignité, que pour satisfaire

(1) Eccl. 7, 2.

leur orgueil, et pour honorer leur paresse.

Les sollicitations de ses amis, et les conjonctures du temps le poussèrent bientôt dans un autre emploi, qui, le faisant l'homme du roi dans une grande jurisdiction, donna plus d'étendue à sa vertu, et plus de matière à sa gloire. C'est-là que chargé de la protection des loix et des polices humaines, au milieu d'un conflit tumultueux de grands et de petits intérêts qui divisent les citoyens, il réprimoit la licence des uns, relevoit la foiblesse des autres; et de son équitable tribunal à l'épreuve des importunités, au-dessus des passions qui l'environnent, il poursuivoit le crime, armé du glaive de la justice, et couvroit l'innocence du bouclier des loix et de l'autorité royale.

La douceur naturelle de son esprit ne faisoit qu'augmenter le respect qu'on avoit pour lui. Quel malheureux n'espéroit pas, en l'abordant, du secours ou de la pitié? La bonne cause perdit-elle jamais devant lui la confiance et la liberté qui lui est due? A qui refusa-t-il jamais le temps et la patience de l'écouter? Le vit-on rebuter un pauvre, et mépriser sa propre chair (1), comme parle le pro-

(1) Carnem tuam ne despexeris. Isa. 58. 7.

phète? Qu'il étoit éloigné de ceux qui, joignant à la sévérité de leur profession la rudesse de leur humeur, affligent les pauvres de Jésus-Christ, et désespèrent, par leur dureté, des misérables qui ne gémissent déjà que trop sous le poids de leur mauvaise fortune, qui craignent plus leurs juges que leurs parties, et qui regardent le mépris qu'on a pour eux, comme un avant-coureur de l'injustice qu'on leur va faire.

Mais Dieu le destinoit à de plus nobles fonctions, et vouloit approcher des rois une tête aussi capable de les servir. Il s'élève, et se fait admirer dans le conseil. Que croiriez-vous, messieurs, de ces changemens et de ces accroissemens de gloire, si sa modération ne vous étoit aussi connue que sa fortune! Ne vous figurez pas de ces élévations soudaines que produit quelquefois dans les états l'heureuse ambition des sujets, ou l'aveugle faveur des princes. Ne pensez pas à cette impatience téméraire de la plupart des jeunes gens, moins occupés des charges qu'ils ont que de celles qu'ils n'ont pas; qui se dispensent de l'ordre du temps et de la raison, pour monter précipitamment aux premiers tribunaux du royaume,

comme si l'honneur pouvoit s'acquérir sans travail, et la sagesse sans expérience.

Souvenez-vous plutôt de la sainte simplicité de nos pères. Chacun mesuroit ses emplois à ses propres forces. L'ambition n'étoit ni présomptueuse ni inquiète. On se faisoit une espèce de religion d'apprendre ses premiers devoirs, avant que de passer à d'autres. Il y avoit une proportion, et comme un point de maturité que chacun cherchoit en lui-même avant que d'entrer aux administrations publiques. Les progrès qu'on faisoit dans les dignités étoient des marques et des récompenses du mérite ; et les services qu'on avoit rendus dans les unes étoient des gages assurés des services qu'on devoit rendre dans les autres.

Ainsi s'avançoit M. LE TELLIER, rempli de ses obligations présentes, fidèle à chacune de ses conditions, comme s'il n'en eût jamais dû sortir, et se préparant par de grandes vertus à de grands emplois. Lorsque le feu de la rebellion s'alluma dans la capitale (1) d'une province voisine, et qu'un illustre chancelier (2) avec la justice armée alloit ou l'arrêter par l'autorité des loix, ou la punir par la puis-

(1) Rouen. (2) M. de Séguier.

sance des armes, il fut choisi pour l'assister de ses conseils, et pour chercher avec lui ces difficiles tempéramens de menace qui étonne, de remontrance qui corrige, de douceur qui appaise, de sévérité qui châtie. Quel soin ne prit-il pas de désarmer cette multitude irritée, de dissiper leurs fausses craintes, et d'imprimer dans ces esprits que sa parole avoit calmés, le respect et l'obéissance! Il apprenoit alors à prononcer des arrêts, à sceller des graces, à ramener dans de plus importantes occasions les peuples à l'autorité royale.

Que dirai-je de cette intendance qui fut comme un coup d'essai de son ministère, sinon qu'il fit craindre et qu'il fit aimer la France dans l'Italie; qu'il aida par son industrie à réunir les princes de l'auguste maison de Savoie; qu'il parut bon négociateur et bon courtisan, et qu'il remporta autant d'estime et d'affection publique de ces pays étrangers, qu'il y avoit laissé d'exemples d'une sage et vertueuse conduite?

Mais je passe à des actions plus éclatantes, et je commence à sentir le poids de mon sujet. Ce fut en ce temps que, pour le malheur du royaume, mourut ce

cardinal fameux par la force de son génie, par le succès de ses entreprises, par la beauté de son esprit, à qui la France devoit sa grandeur, son repos et sa politesse. Quelle chute, messieurs, et combien de fortunes chancelantes ou renversées en une seule! Que sont les hommes, lorsqu'au milieu de leurs espérances et de leurs établissemens, Dieu, dont les jugemens sont impénétrables, brise le bras de chair qui les appuyoit?

Les uns se perdent sans ressource, les autres étonnés et incertains de leur état, ne pouvant ni soutenir leur dignité, ni supporter leur disgrace, ni se maintenir à la cour, ni se résoudre à la retraite, traînent avec ennui les foibles restes d'un crédit qui se soutient encore un peu par lui-même, et qui tombe bientôt après sous le poids d'une nouvelle domination. Les bienfaits s'oublient, les amitiés cessent, la confiance s'éloigne, les services mêmes sont comptés pour des récompenses. Quand on seroit utile, on cesse d'être agréable: de nouveaux intérêts font chercher de nouveaux sujets. Telles sont les vicissitudes du monde (1). Vous seul,

(1) Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient. Ps. 101, 28.

Seigneur, êtes toujours le même, et vos années ne finissent point : bienheureux ceux qui se confient en vous, leurs espérances ne seront point confondues!

Ce fut dans ces révolutions que M. LE TELLIER, contre les apparences, et contre ses propres projets, fut rappelé de ses emplois, pour entrer dans la charge de secrétaire d'état, et dans le ministère de la guerre, en un temps où la discorde régnoit dans toutes les parties de l'Europe, où le bruit de nos armes retentissoit de tous côtés, et où nos ennemis et nos envieux s'animoient par nos pertes, et s'irritoient de nos victoires. Il falloit un homme laborieux pour se charger d'un long et pénible détail; exact, pour entretenir l'ordre et la discipline de tant d'armées; fidèle, pour distribuer les finances avec des mains pures et innocentes; juste, pour représenter les services des soldats et des officiers, et faire élever les plus dignes aux places qu'une louable, mais malheureuse valeur rendoit vacantes; sage, pour ménager dans des conjonctures difficiles ces esprits vains et remuans, qu'il est également dangereux d'abattre ou d'élever; éclairé, pour décider dans les conseils, et trouver des ex-

pédiens et des ouvertures dans les affaires.

Tel étoit ce nouveau ministre ; l'usage des loix et des judicatures qu'il avoit exercées, la connoissance qu'il avoit acquise du dehors et du dedans du royaume, les principes qu'il s'étoit faits pour la vie publique et particulière, les habitudes qu'il avoit eues avec les plus renommés politiques, avoient formé en lui cette étendue de lumières, et cette prudence universelle d'un ministre d'état, dont je dois vous entretenir dans la seconde partie de cet éloge.

SECONDE PARTIE.

QUOIQUE la puissance de Dieu soit sans bornes et sans mesure ; que la vertu de son esprit s'imprime par la force de sa parole, et que sa volonté soit la règle de ses actions, il ne dédaigne pas de se servir quelquefois dans la conduite de l'univers de ces esprits bienheureux qui sont dans le ciel immortels adorateurs de sa gloire, invisibles administrateurs de ses ordres et de ses desseins sur la terre. Faut-il s'étonner si les rois dans leur condition mortelle, chargés du poids et de la multiplicité de leurs devoirs, choisis-

sent parmi leurs sujets des esprits fidèles et sages, à qui, se réservant la supériorité de la décision, et l'autorité du commandement, ils laissent la liberté du conseil et la prudence de l'exécution ?

Un roi (1), dont la vie fut le règne de la religion et de la justice, pouvoit-il, en mourant, faire un plus digne choix que celui de M. LE TELLIER ? Le Dieu des armées bénit aussi-tôt nos guerres en ses mains ; la réputation de nos armes ne fit que croître ; la perte d'un roi victorieux fut adoucie par le gain d'une bataille, et par une suite de victoires ; la France affligée et triomphante tout ensemble, mêla aux chants de douleur et de funérailles, des cantiques de louanges et d'actions de graces ; et l'Espagne sentit à Rocroi qu'une révolution n'étoit pas capable de renverser l'heureuse administration de nos affaires ; que la nouveauté des acteurs, si j'ose parler ainsi, ne changeoit pas la face de la scène ; et que si nos rois étoient mortels, la fortune de l'état, la valeur de la nation, et la protection du Dieu vivant sur ce royaume ne mouroient pas.

Déjà, pour le soutien d'une minorité

(1) Louis XIII.

et d'une régence tumultueuse, s'étoit élevé à la cour un de ces hommes en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa Providence pour assister les rois et pour gouverner les royaumes. Son adresse à concilier les esprits par des persuasions efficaces, à préparer les événemens par des négociations pressées ou lentes, à exciter ou à calmer les passions par des intérêts et des vues politiques, à faire mouvoir avec habileté les ressorts ou de la guerre ou de la paix, l'avoit fait regarder comme un ministre non-seulement utile, mais encore nécessaire. La pourpre dont il étoit revêtu, la capacité qu'il fit voir, et la douceur dont il usa, après plusieurs agitations, le mirent enfin au-dessus de l'envie; et tout concourant à sa gloire, le ciel même faisant servir à son élévation et sa faveur et ses disgraces, il prit les rênes de l'état: heureux d'avoir aimé la France comme sa patrie, d'avoir laissé la paix aux peuples fatigués d'une longue guerre, et plus encore d'avoir appris l'art de régner et les secrets de la royauté, au premier monarque du monde.

Le discernement de ce cardinal fit re-

connoître la prudence de M. LE TELLIER, et la prudence de M. LE TELLIER servit à rétablir l'autorité de ce cardinal dans un temps de confusion et de désordre. Ne craignez pas, messieurs, que je vous fasse un triste récit de nos divisions domestiques, et que je parle ici de rétablissemens et d'éloignemens, de prisons et de libertés, de réconciliations et de ruptures. A Dieu ne plaise que, pour la gloire de mon sujet, je révèle la honte de ma patrie, que je rouvre des plaies que le temps a déjà fermées, et que je trouble le plaisir de nos constantes et glorieuses prospérités par le funeste souvenir de nos misères passées!

Que dirai-je donc? Dieu permit aux vents et à la mer de gronder et de s'émouvoir, et la tempête s'éleva. Un air empoisonné de factions et de révoltes gagna le cœur de l'état, et se répandit dans les parties les plus éloignées. Les passions que nos péchés avoient allumées, rompirent les digues de la justice et de la raison; et les plus sages mêmes, entraînés par le malheur des engagemens et des conjonctures contre leur propre inclination, se trouvèrent, sans y penser, hors des bornes de leur devoir. L'inquiétude natu-

relle de l'esprit humain, l'ignorance où l'on est des véritables intérêts de l'état, la confiance qu'inspirent la naissance, la capacité, les services, les mouvemens de l'ambition, et plus encore la main du Seigneur, qui s'appesantit quand il veut, et se sert pour la punition des hommes de leurs propres déréglemens, furent les causes des partis formés, et de l'autorité souveraine blessée enfin en la personne du premier ministre.

Quelle fut la constance de M. LE TELLIER dans ces jours d'aveuglement et de foiblesse, et combien de formes donna-t-il à sa fidélité et à sa prudence! Quelle application à découvrir la source des maux, et la convenance des remèdes! Quelle retenue pour cacher les secrets de la régence, qu'on avoit confiés à sa sagesse! Quelle pénétration, quand il fallut percer les nuages de la dissimulation et de l'artifice, et découvrir non-seulement les desseins, mais encore les motifs et les intentions! Quelle présence d'esprit, lorsqu'il falluts'accommoderauxconjonctures, et prendre pour le bien public des résolutions subites! Quelle adresse à s'attirer la confiance des partis, et à réunir la diversité des avis et des connoissances

au seul point de la tranquillité publique!

Mais quelle fut sa fermeté, lorsque, par l'effort des factions et des cabales, la reine, obligée de céder au temps, consentit à le voir éloigné des affaires! Il ne perdit rien par sa disgrace, parce qu'il se soutenoit moins par sa faveur que par sa vertu. Ceux qui demandoient son éloignement, faisoient eux-mêmes son éloge. On ne lui reprochoit que les services qu'il rendoit à l'état, et l'attachement qu'il avoit pour son bienfaiteur. Ses crimes étoient sa droiture, sa fidélité, sa reconnoissance. Tout le changement qui se fit en lui, fut qu'il jouit de son repos et de lui-même. Il se retira dans sa solitude, portant avec lui sa réputation et son innocence, et faisant du triomphe de ses envieux un sacrifice volontaire à son prince et à sa patrie. C'étoit assez pour lui de faire cesser les moindres prétextes des troubles dont la France étoit agitée; et ne pouvant servir le roi par ses actions et par ses discours, il le servit par son repos et par son silence.

Que dis-je, messieurs, par son repos et par son silence! Sa retraite ne fut ni lâche ni oisive. Là se formoient d'heureux projets pour la réunion des esprits, quand

ils seroient capables de raison ou de repentir. De-là couloit une source secrète de sages conseils sur tous les serviteurs fidèles. Sa solitude lui servoit comme de voile pour mettre en sûreté l'importance de ses services. De ce port où la tempête l'avoit jeté, il marquoit les routes qui pouvoient sauver du naufrage. On eût dit qu'il n'étoit sorti de la cour que pour y être et plus accrédité et plus utile ; et son absence ne fit que montrer le desir qu'on avoit eu de le retenir, et l'impatience qu'on eut de le rappeler.

Aucun nuage ne troubla depuis la sérénité de sa vie. Sa prudence ne permit plus rien au caprice de la fortune ; et l'envie qui poursuit sans cesse les autres vertus, eut quelque honte d'avoir une fois attaqué la sienne.

Que ne puis-je vous le représenter après son retour, avec cet ascendant qu'il eut toujours sur les esprits, ménageant les craintes et les défiances des uns, animant les desirs et les espérances des autres ; liant les grands par des traités, gagnant les peuples par des remontrances, jusqu'à ce que Dieu eût béni ses travaux, et rétabli par sa miséricorde l'autorité du prince, l'honneur du ministère, et la

concorde d'un état qu'il vouloit mettre au-dessus des autres, par une heureuse paix ou par de continuelles victoires!

Que ne puis-je plutôt vous montrer la part qu'il a eue aux glorieux événemens d'un règne rempli de merveilles! Les affaires d'état, selon l'écriture (1), sont des mystères du conseil des rois : il n'y a que ceux qui entrent dans le sanctuaire qui puissent en savoir les secrets. On ne les voit pas en eux-mêmes : mille voiles les dérobent à nos yeux. On ne les voit que dans les mouvemens qu'ils font, et dans les effets qu'ils produisent.

Rappelez donc en votre mémoire ces guerres si renommées dont il fut le directeur et le ministre ; cette paix fortunée dont il fut le solliciteur, et pendant le traité le dépositaire ; ces conquêtes surprenantes, dont il avoit été comme le prophète ; ces négociations avantageuses, dont il fut et l'auteur et le conducteur par ses projets et par ses vues. Ajoutez à tous ces honneurs le témoignage d'un roi dont les paroles sont des oracles : « Que « jamais homme sur toutes sortes d'affai- « res n'avoit été de meilleur conseil. »

Cependant, messieurs, a-t-on vu dans

(1) Mysterium consilii sui. JUDITH. 2, 2.

sa conduite quelque apparence de vanité? S'est-il écarté de l'honnête simplicité de ses pères ? A-t-il répandu en superfluités de festins ou de bâtimens, ce qu'il tenoit des libéralités du roi, ou de sa prudente et modeste économie? A-t-il prodigué des trésors pour embellir ses maisons, et forcé la nature et les élémens pour orner ses solitudes ? Qu'a-t-il cherché dans sa retraite de Chaville, que les pures délices de la campagne ? Et quelles peines n'eut-on pas à lui persuader d'étendre un peu, en faveur de sa dignité, les limites de son patrimoine, et d'ajouter quelques politesses de l'art aux agrémens rustiques de la nature ?

De ce fonds de modération naissoit cette douceur et cette affabilité si nécessaire et si rare dans les grands emplois, où l'importunité des hommes, l'opiniâtreté du travail, et je ne sais quel esprit de domination rendent l'humeur austère et chagrine. Il écoutoit avec patience, il accordoit avec bonté, et refusoit même avec grace. Accessible, accueillant, honnête, sachant employer son temps, et quelquefois même le perdre pour compatir à des misérables, à qui il ne reste d'autre consolation que celle de redire

ennuyeusement leur misère, il se communiquoit selon les besoins, et ne pouvoit souffrir ces hommes chargés des affaires du public et des particuliers, qui se renferment, et se rendent comme invisibles, et se font de leurs cabinets comme un rempart à leur oisiveté ou à leurs plaisirs, contre les peines et les devoirs de leur ministère.

Mais quelle étoit cette douceur, quand elle se renfermoit dans l'enceinte de sa famille, et dans les bornes d'une vie privée! Quel sage et noble repos! Quelle tendresse pour ses enfans! Quelle union avec cette épouse fidèle, qui, selon le langage du Saint-Esprit, est la récompense de l'homme de bien! Quelle sensibilité et quelle constance pour ses amis! Qu'il eût aimé à jouir en repos du fruit de ses travaux dans une heureuse vieillesse! Il laissoit à l'état un fils dont il avoit formé l'esprit et le cœur; ils remplissoient les mêmes emplois avec les mêmes vertus; et ils auroient été l'un et l'autre inimitables, si le père n'eût eu le fils pour successeur, et si le fils n'eût eu le père pour exemple. Mais sa vertu devoit continuer jusqu'à la fin, et l'élever au premier trône de la justice, je veux dire

à la charge de chancelier de France. *Ut ascenderet in excelsum terræ locum* (1).

TROISIÈME PARTIE.

La première fonction des rois, et la partie la plus essentielle de la royauté, c'est la justice. L'écriture, après avoir représenté le courage de David dans ses combats, et sa reconnoissance dans ses victoires, ajoute incontinent comme la perfection de son règne, qu'il rendoit justice et jugement à son peuple : *Regnavit David super omnem Israel, et faciebat judicium et justitiam omni populo* (2). Ce n'est que par occasion qu'ils ont des ennemis à vaincre, et c'est par institution qu'ils ont des sujets à gouverner : et comme il leur convient de choisir des hommes puissans pour porter leur foudre dans la conduite tumultueuse de la guerre, il leur importe encore plus de choisir des hommes justes pour exercer leurs jugemens dans une charge où résident l'ordre et la paix intérieure de l'état, et qui est comme un canal spirituel par où la protection des loix et de la justice des-

(1) 1. Reg. ix, 14.
(2) 2. Reg. viii, 15.

cend du prince vers les peuples, et le respect et la fidélité des peuples remontent vers le souverain.

Qui est-ce qui s'est acquitté plus dignement de cette suprême magistrature, que M. LE TELLIER ? En entrant dans le ministère, il ne s'étoit pas éloigné de la justice, il en avoit conservé les lumières et les maximes au milieu de la politique, et s'étoit uni plus étroitement avec elle, en s'approchant d'un roi qui en fait la règle de ses desirs et de ses actions, qui veut qu'elle règne sur ses sujets et sur lui-même, et qui lui soumet tout, jusqu'à ses intérêts et sa gloire.

Mais lorsqu'il se vit établi arbitre souverain des loix, il se fit des principes inviolables d'une exacte et sévère équité. Il s'appliqua à discerner la cause du juste d'avec celle du pécheur, à découvrir la vérité au travers des voiles du mensonge et de l'imposture dont les cupidités humaines la couvrent; à séparer les formalités nécessaires d'avec les procédures obliques, et ces malignes subtilités que l'avarice a introduites dans les affaires; et pour rompre l'iniquité dans sa source, il arma son zèle contre les juges qui la commettoient ou qui la souffroient.

Au milieu du palais auguste, et presque sous le trône de nos rois, s'élève sous le nom de conseil un tribunal souverain, où l'on réforme les jugemens, et où l'on juge les justices. C'est-là que la foible innocence vient se mettre à couvert de l'ignorance ou de la malice des magistrats qui la poursuivent. C'est de-là que partent ces foudres qui vont consumer l'iniquité, jusqu'aux tribunaux les plus éloignés : c'est-là qu'on règle le sort des jurisdictions douteuses, et que du haut de sa dignité le premier et universel magistrat, au milieu des juges d'une probité et d'une expérience consommée, veille sur tout l'empire de la justice, et sur la bonne ou mauvaise conduite de ceux qui l'exercent.

Il entretint l'ordre que ses prédécesseurs avoient établi dans le conseil, et il l'augmenta. Il n'y souffrit aucun de ces relâchemens que le temps n'introduit que trop dans les compagnies les plus régulières. Y eut-il rien de tumultueux ou de déréglé dans sa discipline ? Vit-on donner arrêt contre arrêt, et confondre les droits et les espérances des parties par des contradictions scandaleuses ? Sous prétexte qu'on n'y touche pas au fond des

affaires, les négligea-t-on ? Vit-on jamais affoiblir la justice en faveur des juges, et livrer la bonne cause à leurs passions, sous prétexte de la renvoyer à leur conscience ?

La veuve et l'orphelin ne se plaignirent pas de la lenteur ou de la foiblesse de son âge. On n'ouït pas ces tristes prières : « Jugez-nous, Seigneur, parce qu'il « n'y a point de jugement sur la terre. » Il savoit qu'un juge doit rendre compte, non-seulement de son travail, mais encore de son loisir ; qu'il est également coupable de laisser triompher la malice des uns, ou languir la misère des autres ; qu'il doit racheter le temps, et abréger les mauvais jours que le procès donne à des misérables, qui ne sont pas moins ruinés par la longueur des procédures, que par l'erreur des jugemens.

M. LE TELLIER, (1) comme un autre Moïse, partagea son esprit avec ceux qui se trouvoient associés à sa judicature, esprit de régularité et d'ordre. Une téméraire jeunesse se jetoit sans étude et sans connoissance dans les charges de la robe : on entroit dans le sanctuaire des loix en violant la première loi, qui veut

(1) EXOD. 18.

qu'on soit instruit de sa profession. Pour obtenir les priviléges des jurisconsultes, il suffisoit d'avoir de quoi les acheter ; l'équité s'éteignoit avec la science, et les fortunes des particuliers tomboient entre les mains de ces ignorans volontaires, à qui le pouvoir de les défendre étoit un titre pour les ruiner. Il rétablit les études, et fit revivre dans les écoles du droit ces exercices publics et solennels, et ces rigoureuses épreuves qui feront refleurir les loix et l'éloquence de nos pères.

Quel soin n'eut-il pas d'arrêter en plusieurs rencontres l'intempérance d'esprit et la licence d'écrire de ceux qui, par un vain desir de gloire, se font une malheureuse occupation de recueillir leurs vaines pensées, et pour se soulager du poids de leur oisiveté, et faire perdre aux autres un temps qu'ils perdent eux-mêmes, jettent dans le public les fruits amers de leurs études frivoles ou mal digérées ?

Quelles précautions n'avoit-il pas accoutumé de prendre dans les rémissions et les graces qu'il accordoit (1), craignant également de prodiguer ou de resserrer les bienfaits du prince, se souvenant,

(1) Potes et officio tuæ jurisdictionis fungi, et humanitatis meminisse. Trat. ad Scap.

comme parle Tertullien, du pouvoir de la jurisdiction, et n'oubliant que les foiblesses de l'humanité ?

Quel zèle ne témoigna-t-il pas toujours pour l'église, et par sa propre piété, et par les soins de ce fils qui en remplit les dignités avec éclat, et qui en soutient les droits avec fermeté ? Perdit-il une occasion, ou de maintenir ses priviléges, ou de pacifier ses différends, ou d'appuyer sa discipline, et même d'étendre sa foi sur le débris heureux et inespéré de l'hérésie ?

Quel spectacle s'ouvre ici à mes yeux, et où me conduit mon sujet ! Je vois la droite du Très-Haut changer, ou du moins frapper les cœurs, rassembler les dispersions d'Israel, et couper cette haie fatale qui séparoit depuis long-temps l'héritage de nos frères d'avec le nôtre. Je vois des enfans égarés revenir en foule au sein de leur mère ; la justice et la vérité détruire les œuvres de ténèbres et de mensonge ; une nouvelle église se former dans l'enceinte de ce royaume ; et l'hérésie, née dans le concours de tant d'intérêts et d'intrigues, accrue par tant de factions et de cabales, fortifiée par tant de guerres et de révoltes, tomber tout d'un coup,

comme un autre Jéricho, au bruit des trompettes évangéliques, et de la puissance souveraine qui l'invite ou qui la menace.

Je vois la sagesse et la piété du prince, excitant les uns par ses pieuses libéralités, attirant les autres par les marques de sa bienveillance, relevant sa douceur par sa majesté, modérant la sévérité des édits par sa clémence, aimant ses sujets et haïssant leurs erreurs, ramenant les uns à la vérité par la persuasion, les autres à la charité par la crainte : toujours roi par autorité, et toujours père par tendresse.

Il ne restoit qu'à donner le dernier coup à cette secte mourante ; et quelle main étoit plus propre à ce ministère que celle de ce sage chancelier, qui, dans la vue de sa mort prochaine, ne tenant presque plus au monde, et portant déjà l'éternité dans son cœur, entre l'espérance et la miséricorde du Seigneur, et l'attente terrible de son jugement, méritoit d'achever l'œuvre du prince, ou pour mieux dire l'œuvre de Dieu, en scellant la révocation de ce fameux édit, qui avoit coûté tant de sang et tant de larmes à nos pères ? Soutenu par le zèle de la religion, plus que par les forces de la

nature, il consacra par cette sainte fonction tout le mérite et tous les travaux de sa charge.

On vit couler de ses yeux, que sa foi seule sembloit tenir encore ouverts, ces larmes heureuses que tiroient de son cœur attendri la piété du roi et la réunion de son peuple. On vit tomber de leur propre poids ces mains fatales à l'erreur, qui ne devoient plus servir désormais à aucun office humain et terrestre. Il recueillit son ame, et voyant avec joie le salut du Seigneur et la révélation de la vérité répandue dans toute la France, il acheva le sacrifice de cette vie mortelle, dont il avoit eu, sans émotion et sans crainte, l'affreux appareil présent depuis plusieurs jours.

Il l'avoit bien connu, messieurs, que cette dignité et cette gloire dont on l'honoroit n'étoit qu'un titre pour la sépulture. Au milieu des grandeurs humaines, il en découvrit le néant : il se vit mortel, et se sentit tel que nous le voyons aujourd'hui. Illustres têtes qui m'écoutez, voyez cette pompe funèbre, lisez ces tristes caractères qui font l'éloge de ce ministre, et apprenez où doivent aboutir vos desseins, vos prétentions et vos fortunes, si vous

ne les soutenez par vos bonnes œuvres, et si vous ne préparez comme lui par vos prières, par vos larmes, par l'usage des sacremens, une mort qui ne laissera pas un si long espace à la correction et au repentir, ou à la sanctification de vos ames.

Comme il avoit vécu sans passions, il mourut tranquille. Il n'y eut point dans son esprit de foiblesse à ménager. La chair et le sang n'amollirent pas son courage. La mort ne lui fut pas amère, parce qu'il n'avoit pas mis sa paix dans ses prospérités ni dans ses richesses. On n'eut pas besoin de chercher pour lui ces tours ingénieux, qui ne font entrevoir aux malades le danger où ils sont, qu'au travers de feintes promesses, ou de vaines espérances de guérison. Il ne fallut pas emprunter la voix d'un prophète inconnu, pour lui dire comme à Ézéchias (1) : « Vous mourrez. » Un fils osa rendre ce triste et charitable office à son père ; et la fidélité de l'un fit voir la résignation de l'autre.

Il reçut sans trembler la réponse de mort, comme parle l'apôtre (2). On vit en lui cette tristesse de pénitence, qui opère

(1) 4. Reg. xx. 1. (2) 2. Cor. 2.

le salut, et non pas cette douleur d'inquiétude et d'abattement qui porte au péché; une confiance sans présomption, et une crainte sans foiblesse, une sublimité chrétienne, sans aucun mélange de vanité philosophique, d'autant plus dangereuse à l'extrémité de la vie, que l'homme près d'être jugé, doit s'humilier davantage devant son juge.

Que si le commerce des hommes et la dissipation de l'esprit, inévitable dans les grands emplois, ont laissé quelque impureté dans une vie aussi sage et aussi chrétienne; achevez, mon Dieu, de purifier par le sang de votre Fils, cette ame que vous avez conduite dans les voies de la vérité et de la justice, et que vous avez élue pour jouir sans fin de votre amour et de votre gloire.

Sacré ministre de Jésus-Christ (1), qui dans la chaire évangélique, avec une éloquence vive et chrétienne, avez avant moi consacré la mémoire immortelle de ce grand homme, achevez d'offrir pour lui cette hostie innocente et pure qui lave les péchés et les fragilités du monde (2).

(1) M. Bossuet, évêque de Meaux, officiant.
(2) Misericordias Domini in æternum cantabo. Ps. 88, 2.

Peuple qui ressentez encore les effets de son exacte équité, reprenez le cantique qu'il avoit commencé des miséricordes éternelles. Et vous, vaillans et malheureux guerriers, qui, dans cet hôtel royal, traînant les restes de vos corps au pied de ces autels, attendant avec patience une mort que vous avez si souvent bravée, sacrifiez au Dieu de la paix les lauriers que vous avez cueillis dans les armées, et faites des malheurs de votre ambition et de votre gloire, les fruits de votre pénitence : redoublez, pour son repos éternel, ces vœux ardens que vous avez si souvent faits pour une vie si utile et si précieuse.

Au lieu de répéter ici la Notice sur le chancelier LE TELLIER, qu'on peut lire dans le tome II, p. 62 de notre édition des Oraisons funèbres de Bossuet, nous avons cru préférable de placer ici le portrait de ce ministre, tracé par Thomas, morceau très-curieux, qui n'a vu le jour que dans l'édition toute récente de ses Oeuvres posthumes, 2 vol. in-12 et in-8.

PORTRAIT DE LE TELLIER.

On ne peut douter que les deux Oraisons funèbres de LE TELLIER, où Fléchier et Bossuet le représentent comme un grand homme et comme un sage, le jour et le lendemain qu'elles furent prononcées, n'aient été fort applaudies à la table et dans l'antichambre de Louvois qui étoit son fils, et qui étoit tout-puissant; mais si elles avoient été lues à ceux qui avoient suivi la vie entière de LE TELLIER, qui l'avoient vu s'élever par degrés, et qui, si l'on en croit les Mémoires du temps, n'avoient jamais vu en lui qu'un courtisan adroit, toujours occupé de ses intérêts, rarement de ceux de l'état, courant à la fortune par la souplesse, et l'augmentant par l'avarice, flatteur de son maître, et calomniateur de ses rivaux; si elles avoient été lues à Fouquet dans sa prison, à ce même Fouquet dont LE TELLIER fut un des plus ardens persécuteurs, qu'il traita avec la basse dureté d'un homme qui veut plaire, et qu'il chercha à faire condamner à mort, sans avoir cependant le bonheur cruel de réussir; si elles avoient été lues en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, à toutes ces familles de François que la révocation d'un édit célèbre, révocation pressée, sollicitée et signée avec transport par LE TELLIER, fit sortir du royaume, et obligea d'aller chercher un asyle et une patrie dans des contrées étrangères, qu'auroient pensé tous ces hommes, et des Oraisons funèbres, et de l'éloquence, et des Orateurs?

ORAISON FUNÈBRE

DE

MARIE-ANNE-CHRISTINE DE BAVIÈRE,

DAUPHINE DE FRANCE;

Prononcée dans l'Église de Notre-Dame, le 15 juin 1690, en présence de monseigneur le Duc de Bourgogne, de Monsieur, et des Princes et Princesses du sang.

DIES mei sicut umbra declinaverunt, et ego sicut fœnum arui: tu autem, Domine, in æternum permanes.

MES jours se sont évanouis comme l'ombre, et j'ai séché comme l'herbe : mais vous, Seigneur, vous demeurez éternellement. Ps. 101. v. 12.

MONSEIGNEUR,

C'EST ainsi que parloit autrefois un roi selon le cœur de Dieu, quand ses jours défaillans et ses infirmités mortelles l'approchoient du tombeau, et lui laissoient

encore un reste de vie pour sentir sa langueur et sa chute, et pour adorer la grandeur et la durée éternelle du Dieu vivant.

Il regarde sa vie, tantôt comme la fumée qui s'élève (1), qui s'affoiblit en s'élevant, qui s'exhale et s'évanouit dans les airs, tantôt comme l'ombre qui s'étend, se rétrécit, se dissipe; sombre, vuide et disparoissante figure! tantôt comme l'herbe qui sèche dans la prairie, qui perd à midi sa fraîcheur du matin, et qui languit et meurt sous les mêmes rayons du soleil qui l'avoit fait naître. De combien de tristes idées son esprit est-il occupé, et combien trouve-t-il par-tout d'images sensibles de nos fragiles plaisirs et de nos grandeurs passagères?

Mais lorsqu'il se regarde du côté du Seigneur (2), comme une de ces créatures qui sont faites pour le louer, comme un de ces rois (3) qui doivent servir à sa gloire, il demeure en suspens entre la confusion et la confiance. Il excite son humilité à la vue de son néant; il anime ses espérances à la vue de la bonté et de

(1) Defecerunt sicut fumus dies mei. Ps. 101. v. 4.
(2) Populus qui creabitur, laudabit Dominum. Is. v. 19.
(3) Reges ut serviant Domino. Is. v. 23.

l'éternité de Dieu. Il voit une vanité qui passe, et il dit : (1) Vous les changerez, Seigneur, et ils seront changés. Il voit une vérité qui demeure, et il s'écrie : Pour vous, mon Dieu (2), vous êtes toujours le même, et vos années ne finissent point (3). Il tremble à la face de l'indignation et de la colère de ce Dieu qui coupe le fil de ses jours, et qui le brise après l'avoir élevé (4); mais il se rassure par la pensée de ses miséricordes, qui se réveillent ordinairement dans le temps de nos plus grandes misères (5).

Ne connoissez-vous pas, messieurs, dans les sentimens de ce prince, ceux de la Princesse que nous pleurons? Ne vous semble-t-il pas qu'elle vous dit d'une voix mourante: La lumière de mes yeux s'éteint, un nuage sans fin se lève entre le monde et moi : je meurs, et je m'échappe insensiblement à moi-même? Tristes momens! terme fatal de ma languissante jeunesse! Mais si je sens qu'il n'y a qu'un petit nombre de jours pour moi, je sais aussi qu'il y a des années éternelles. La main qui

(1) Mutabis eos, et mutabuntur. Ps. 101. v. 28.
(2) Tu autem idem ipse es. Is. 28.
(3) A facie iræ et indignationis tuæ. Is. 11.
(4) Quia elevans allisisti me. Is. 11.
(5) Quia tempus miserendi ejus. Is. 14.

me frappe me soutiendra ; et comme, par la loi du corps, je tiens à ce monde qui passe ; par l'espérance et par la foi, je tiens à Dieu qui ne passe point.

Si je venois ici déplorer la mort imprévue de quelque princesse mondaine, je n'aurois qu'à vous faire voir le monde avec ses vanités et ses inconstances ; cette foule de figures qui se présentent à nos yeux, et s'évanouissent : cette révolution de conditions et de fortunes, qui commencent et qui finissent, qui se relèvent et qui retombent : cette vicissitude de corruptions, tantôt secrètes, tantôt visibles, qui se renouvellent : cette suite de changemens en nos corps par la défaillance de la nature, en nos ames par l'instabilité de nos desirs, enfin ce dérangement universel et continuel des choses humaines, qui tout naturel et tout désordonné qu'il semble à nos yeux, est pourtant l'ouvrage de la main toute-puissante de Dieu, et l'ordre de sa Providence.

Mais, graces au Seigneur, je viens louer une Princesse plus grande par sa religion que par sa naissance ; et vous montrer, au lieu des fragilités de la nature, les effets constans de la grace ; des

vertus évangéliques pratiquées en esprit et en vérité, des sacremens reçus avec des sentimens d'une dévotion exemplaire, des prières attentives et persévérantes; une volonté soumise et conforme à la conduite de Dieu sur elle : des souffrances unies à celles de Jésus-Christ crucifié : des consolations venues du sein du père des miséricordes ; des espérances immobiles, fondées sur celui qui dit dans l'écriture : « Je suis Dieu, je ne change point (1).» Recueillons ce discours, et réduisons-le à vous faire voir une vie courte, mais toute réglée par la sagesse : une longue mort soutenue par la résignation et la patience. Ces deux réflexions composeront l'éloge de très-haute, très-puissante, très-excellente princesse MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, DAUPHINE DE FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE.

QUEL est donc mon dessein, messieurs, et de quelle sagesse dois-je ici vous entretenir? Ce n'est pas de celle du siècle, qui s'empresse et qui s'inquiète, qui conduit des intrigues, qui démêle des intérêts,

(1) MALACH. iij. v. 6.

qui traite d'affaires, qui cause ou qui termine des différends. Vous ne verrez dans ce discours ni ces digressions politiques qu'on accommode au sujet avec art, et qu'on ramène à la religion avec peine, ni ces portraits ingénieux, où l'imagination vive et hardie fait voir, comme en éloignement, les agitations présentes du monde, avec les intérêts et les passions des grands hommes qui le gouvernent.

L'histoire de notre Princesse n'est pas liée à celle du siècle; elle n'a nulle part à la guerre ni à la paix des nations. Ses actions n'ont point de plus grand éclat que celui que la vertu donne : la Providence de Dieu ne s'est pas tant servie d'elle pour faire de grandes œuvres, que pour donner de grands exemples. Quelque honorée qu'elle ait été, elle a eu moins de réputation que de mérite; et nous pouvons dire d'elle à la lettre ce que disoit le roi prophète, que toute la gloire de la fille du roi est renfermée au-dedans d'elle : *omnis gloria filiæ regis ab intus.* (1)

Je parle donc de cette sagesse qui montre à chacun les règles et les bienséances de son état; qui donne le discernement pour connoître, et la prudence pour

(1) Ps. 44, 14.

agir ; qui sépare les vérités des illusions ; qui se fait des préceptes de bien vivre, et qui les observe ; enfin de cette sagesse dont parle l'apôtre S. Jacques (1) : « qui « vient d'en-haut, qui est chaste, paisi- « ble, modeste, équitable, susceptible « de tout bien, docile, pleine de miséri- « corde et de fruits de bonnes œuvres, « qui ne juge point, et qui n'est point « dissimulée. » Est-ce là sagesse qu'il loue ? est-ce la princesse ? L'une et l'autre, ce n'est presque qu'une même chose.

Avec quelle modération a-t-elle usé des avantages que lui donnoient son rang et sa naissance ? Qui ne sait que la maison de Bavière est une de ces maisons augustes, où la puissance, la valeur et la piété se perpétuent, et dont la gloire ne vieillit point avec le temps ? Il en est sorti des rois et des empereurs : il y est entré des impératrices et des reines. Combien de siècles faut-il percer pour découvrir son origine ? Combien de couronnes faut-il unir pour compter ses alliances ? Et combien faudroit-il rapporter de noms et d'actions héroïques, pour la faire voir dans tout son éclat ?

Madame la DAUPHINE, je l'avoue, ne

(1) EPIST. c. iij. v. 17.

fut pas insensible à cette espèce de gloire, mais elle n'en fut pas éblouie; elle fondoit sa grandeur sur les exemples plutôt que sur les titres de ses ancêtres; l'idée qu'elle avoit de sa naissance, excitoit dans son cœur non pas une élévation d'orgueil, mais une émulation de vertu; et la pureté du sang ne fit que servir de motif à la pureté de ses mœurs. Elle savoit que Maximilien, son aïeul, soutint par son zèle et par son courage les autels que l'hérésie avoit ébranlés, et sauva la religion attaquée et chancelante dans l'Allemagne. Elle n'ignoroit pas que Guillaume, son bisaïeul, après avoir sagement gouverné ses états, s'en démit par une abdication volontaire, pour jouir d'une sainte tranquillité dans une retraite religieuse. C'est de-là qu'elle tiroit ses principes de religion et de retraite, et ce desir qu'elle avoit eu, dans ses jeunes ans, de renoncer tout-à-fait au monde.

Mais Dieu la réservoit dans les trésors de sa Providence, pour donner à la France, par son heureuse fécondité, la seule bénédiction qui lui manquoit. La prudente Adélaïde méditoit ce noble dessein. Occupée de la puissance et de la majesté de nos rois dont elle sortoit, quel soin

ne prit-elle pas de son enfance! Combien de fois demanda-t-elle au ciel dans ses prières, d'approcher la fille du trône où la mère avoit autrefois espéré de monter! Avec quelle application lui forma-t-elle une humeur sage, un esprit juste, un cœur françois! Heureuse, si elle eût pu faire passer ces inclinations dans le reste de sa famille! Ses vœux furent enfin accomplis; mais elle ne vit pas le jour du Seigneur; elle mourut, comme Moïse (1), sur la montagne; et Dieu, pour sa consolation, se contenta de lui montrer de loin la terre promise.

Cependant la réputation de cette jeune Princesse croissoit avec l'âge. Sa prudence avancée lui tenoit lieu d'éducation. Elle se fit dans son palais une cour et une retraite; et par la force de sa raison, elle apprit l'art de parler et de se taire. On vit paroître en elle ce que nous avons depuis admiré; la retenue qu'inspire la solitude, la politesse que donne l'usage du monde, une fierté noble qui marquoit la grandeur de sa naissance, une scrupuleuse pudeur qui marquoit le fonds de sa vertu; une vivacité qui lui faisoit souvent prévenir les pensées des autres; une

(1) Deut. xxxij. v. 49.

sagesse qui lui donnoit toujours le temps de peser les siennes ; une bonté prête en tout temps à faire le bonheur des uns, à soulager les peines des autres ; une sincérité qui la rendoit incapable de dissimuler, ni par gloire, ni par foiblesse ; une fidélité inviolable dans ses amitiés et dans ses paroles ; enfin une piété qui n'étoit ni austère ni relâchée, qui se faisoit honorer de tous, et ne se faisoit craindre à personne.

Toutes ces grandes qualités brillèrent à son arrivée. Souvenez-vous, messieurs, de ces jours heureux, où parmi les vœux et les acclamations des peuples, elle parut au milieu d'une cour pompeuse avec un air qui n'avoit rien ni d'étranger ni de contraint, avec une grace plus estimable et plus touchante que la beauté même. Vous la vîtes soutenir les favorables regards du plus grand roi du monde, avec les sentimens d'une joie modeste et d'une humble reconnoissance ; allumer au pied des autels, à la vue d'un aimable et royal époux, les feux sacrés d'un chaste mariage, et recevoir les hommages qu'on lui rendoit, avec un visage aussi doux et aussi riant que sa fortune. Applaudie de tous, mais à son tour,

affable et civile à tous, elle prévenoit ceux-ci, répondoit honnêtement à ceux-là, donnant au rang et au mérite des préférences d'inclination et de justice, sans faire des mécontens ni des envieux; conservant de sa dignité, ce que lui en faisoit garder la bienséance, et ne comptant pour rien ce que sa bonté lui en faisoit perdre.

Mais quoi! oublié-je mon triste sujet? et comment accordé-je ici le souvenir de ces joyeuses solennités à cet appareil de cérémonies funèbres? Il est juste, messieurs, que vous estimiez la perte que vous avez faite; que vous sachiez les joies aussi-bien que les douleurs que madame LA DAUPHINE a ressenties, et que vous connoissiez le bon usage qu'elle a fait des biens et des maux de la vie.

Quelle fut la modération de son esprit! Vous parlerai-je de ces audiences où elle recevoit les ambassadeurs, entrant dans les intérêts de chacun, et parlant à chacun sa langue; accompagnant les honneurs qu'elle leur faisoit, d'un air de grandeur et d'intelligence; et joignant toujours à l'élégance du discours les graces de la modestie? Vous dirai-je avec quel discernement elle jugeoit des ouvra-

ges d'esprit ? Quelle justesse, mais aussi quelle circonspection étoit la sienne ! Exacte sans critique, indulgente sans flatterie, louant par connoissance, excusant par inclination, et ne blâmant que par nécessité, elle se défioit de ses lumières : une sage timidité lui fit presque toujours supprimer une partie de son avis, bien loin de décider comme la plupart des personnes de son élévation et de son sexe, qui, pour faire valoir leurs sentimens, se servent de l'autorité qu'elles ont, et de la complaisance qu'on a pour elles.

Combien étoit-elle plus retenue en matière de religion ! Éloignée de curiosité et de présomption, elle ne savoit que deux choses, obéir, croire. Elle ne refusoit pas d'être instruite, mais elle n'avoit pas besoin d'être convaincue ; allant à Dieu par la docilité de son cœur, non pas par l'agitation de son esprit. Le moindre bruit de division dans l'église la faisoit trembler. Les différends et les disputes des théologiens alarmoient sa piété d'autant plus craintive qu'elle étoit constante et solide ; et comme on voulut quelquefois lui faire entendre la diversité des opinions et des doctrines : « Laissez-moi, »

disoit-elle, « mon heureuse ignorance, « et ne m'ôtez pas le mérite et la tran- « quillité de ma foi. » Attachée au saint siége et à l'église de Jésus-Christ (1) par les liens de paix, de charité et d'obéissance, elle savoit que tout fidèle doit captiver son entendement; (2) que, comme il y a une voie étroite qui resserre les mœurs dans les règles de l'évangile, il y a aussi un chemin étroit qui resserre l'esprit dans la créance de l'église; et qu'enfin Dieu ne demande pas aux personnes de son sexe une sublime raison, ni une science fastueuse, mais une dévotion tendre, et une foi simple, accompagnée d'un humble silence.

N'est-ce pas cette foi qui la conduisit et la régla dans tous lès offices de la vie chrétienne ? Quel ordre et quelle attention dans ses prières ! Elle s'y prépare par le recueillement, s'y soutient par la ferveur, s'y perfectionne par les desirs, les résolutions et la vigilance. Son imagination se purifie, les idées du monde s'éloignent au moindre signal qu'elle leur donne, et son cœur, par une sainte habitude, se rend à elle, ou plutôt à Dieu,

(1) 2. Cor. 10.
(2) Leon. Ser. 24. c. 1.

aux heures qu'elle a marquées pour implorer ses miséricordes, ou pour réciter ses louanges. Entre-t-elle dans les lieux saints pour assister aux sacrés mystères? Prosternement, adoration, silence. Elle porte à l'agneau sans tache, immolé sur l'autel, des vœux sincères, des pensées pures, des affections spirituelles, l'oblation d'un cœur contrit et reconnoissant, et le sacrifice de ses passions détruites, ou du moins humiliées.

Quels égards n'avoit-elle pas pour les prêtres de Jésus-Christ, qu'elle considéroit comme les ministres de sa loi, et les dispensateurs de son sang et de sa parole! Écoutez, esprits moqueurs et libertins, qui prenez plaisir d'abaisser ceux que Dieu élève, et qui cherchez aux dépens de leur caractère le ridicule de leur personne. Elle ne souffroit pas qu'on touchât aux oints du Seigneur, les honorant lors même qu'ils sembloient se rendre méprisables, couvrant leurs foiblesses par sa charité, et voyant au travers des défauts de l'humeur et de l'esprit de ceux que Dieu souffroit dans ses ministères, l'honneur de leur vocation et la dignité de leur sacerdoce. Quelle étoit sa régularité dans les observances de l'église,

qu'elle regardoit non pas comme des coutumes de bienséance, ou des institutions d'une discipline arbitraire, mais comme des règles et des pratiques de salut, dont elle ne se dispensa jamais qu'après avoir examiné ses besoins, et rendu à ses pasteurs les déférences nécessaires!

De ce même principe de religion et de sagesse, naquit cette bonté si connue et si éprouvée. Que ne puis-je vous découvrir ici les inclinations généreuses de cette Princesse bienfaisante, libérale et charitable! A qui refusa-t-elle jamais ses assistances? A qui ne fit-elle pas tout le bien qui dépendit d'elle? A qui ne souhaita-t-elle pas tout celui qu'elle ne put faire? Je réveille ici, sans y penser, maison désolée de cette Princesse, votre tendresse et votre douleur, par le souvenir des bienfaits ou de l'espérance qui vous restoit de la protection d'une si bonne et si puissante maîtresse. Elle alloit à la source des graces avec une humble confiance. Elle employoit auprès du roi ses sollicitations et ses prières; prudente sans timidité, pressante sans indiscrétion, montrant plus d'impatience dans ses desirs que dans ses demandes, attendant de la bonté du prince plus que de son propre

crédit, les graces qu'il voudroit lui faire. Elle en revenoit toujours satisfaite, soit qu'elle rapportât des biens présens, ou des promesses pour l'avenir, également reconnoissante de ce qu'on lui accordoit avec plaisir, ou de ce qu'on lui refusoit avec peine.

Combien de lampes précieuses qui brûlent dans le sanctuaire; combien de vases sacrés qui servent à la gloire du saint sacrifice; combien de dons brillans suspendus devant les autels, sont des monumens éternels de sa foi et de sa piété libérale! Combien de familles et de communautés chancelantes ont été soutenues par les secours qu'elle leur donnoit! Que vous dirai-je, messieurs, de sa charité? que la compassion sembloit être née avec elle; (1) qu'elle a étendu sa main sur le pauvre; qu'elle n'a pas fait attendre inutilement la veuve et l'orphelin; que l'abondance de ses aumônes a répondu à la tendresse de son cœur; qu'elle a soulagé autant de misérables qu'elle a connu de véritables misères; (2) et qu'enfin, à l'exemple du Dieu qu'elle servoit, elle a été riche en miséricorde.

(1) Job. 31. Prov. 31.
(2) Ephes. 2.

Attentive à tout ce qui peut servir le prochain, elle ne l'est pas moins sur tout ce qui peut le blesser. Qui de vous, sur des bruits incertains, l'ouït jamais parler désavantageusement de personne? Ne se fit-elle pas une religion de donner un frein à sa langue, en un siècle où l'on blâme indifféremment les vices et les vertus, où l'on se fait une étude des défauts d'autrui, où la malignité des uns se joue de la foiblesse des autres, où par un juste jugement de Dieu, la vanité insulte à la vanité, et où les plus sages ont peine à se sauver de l'iniquité des jugemens, et de la contradiction des langues?

Échappa-t-il jamais à son esprit vif et présent quelqu'une de ces railleries d'autant plus piquantes qu'elles sont plus ingénieuses, qui cachent beaucoup de venin sous peu de paroles, et donnent la mort en riant, selon le langage de l'écriture (1).

C'étoit sa maxime, que la raillerie ne convient pas à ceux qui sont élevés au-dessus des autres; que les traits qui partent d'en-haut font des blessures plus profondes; qu'il est inhumain de s'en prendre aux gens à qui la crainte et le respect

(1) PROV. 10.

ôtent la liberté de se défendre et de se plaindre, et que de tels discours sont empoisonnés, et par la dignité de celui qui parle, et par la maligne et flatteuse approbation de ceux qui écoutent.

Que si la faute d'un domestique, car peut-on être toujours si juste et si fidèle dans ses devoirs? ou si la force de ses maux, car peut-on posséder toujours son ame dans la patience? avoient comme arraché d'une bouche si sage et si circonspecte, une parole plutôt sévère que fâcheuse, quel soin ne prenoit-elle pas d'adoucir et de guérir la plaie qu'elle avoit faite? Elle excusoit l'action, elle louoit l'intention, elle offroit ou rendoit ses bons offices, accordant le pardon comme si elle l'eût demandé, et justifiant la promptitude de son esprit par la constance et par la bonté de son cœur.

Mais si elle mit une garde de prudence sur ses lèvres, pour les fermer à la médisance (1), elle mit aussi, selon le conseil du Sage, une haie d'épines autour de ses oreilles, pour arrêter et pour piquer les médisans. Reconnoissez ici votre ignorance ou votre injustice, vous qui prêtez l'oreille au mensonge, et qui par hon-

(1) Sepi aures tuas spinis. Eccl. 28. 28.

neur ou par conscience, renonçant à débiter les médisances, vous êtes réservé le droit de les croire, et le plaisir de les écouter. Que faites-vous par vos crédulités et vos complaisances ? Vous animez le médisant, vous réchauffez le serpent qui pique, afin qu'il pique plus sûrement : vous ne voulez pas être l'assassin, mais vous devenez le complice : et c'est à tort que vous croyez être innocent du sang de vos frères, quand par vos applaudissemens, vous aiguisez les flèches dont on les perce ; et qu'au lieu de les protéger, vous appuyez le bras qui les tue. « Garde-toi d'écouter la méchante langue (1), » dit le Sage : « Ne t'avise pas d'être complaisant à ceux qui parlent mal du prochain, si tu ne veux porter leur péché, » dit-il encore. Et quelle marque donne le Saint-Esprit de la justice et de l'innocence d'un homme de bien ? C'est de n'avoir pas reçu favorablement l'opprobre et la médisance contre ses frères : *Qui opprobrium non accepit adversus proximos suos* (2).

Ce fut-là le caractère de madame LA DAUPHINE : bien loin d'avoir de la crédulité, elle n'eut pas même en ces occasions de la patience. Elle rompit l'ini-

(1) Eccl. 28. 28. (2) Ps. 14. 3.

quité, et fit la guerre au détracteur. Combien de réputations innocentes sauva-t-elle des mauvais bruits qu'alloit semer la haine d'un ennemi, ou la jalousie d'un concurrent ! Combien de fois, par un triste silence ou par un sévère regard, étouffa-t-elle dans sa naissance une calomnie qui auroit causé des divisions éternelles ! Combien de fois arrêta-t-elle par autorité le coup mortel qu'une langue cruelle alloit porter à l'honneur ou à la fortune d'une famille !

Qu'attendez-vous d'une vie si sage et si chrétienne ? ce qui en est la suite et la récompense : une mort soutenue par une sainte résignation, et par une heureuse patience.

SECONDE PARTIE.

« Soit que nous vivions, soit que nous « mourions, nous sommes au Seigneur, » dit l'apôtre. C'est lui qui m'a fait et qui m'a créé, et qui me réduit au néant sans que je le sache : je reconnois en l'un et en l'autre sa souveraineté, ma dépendance. Mais quoique nous vivions en Dieu, et que Dieu nous fasse vivre, il semble qu'en mourant nous soyons en-

core plus à lui. Il étend sa main, et il déploie sur nous sa puissance; il entre en possession pour l'éternité, et de nos corps et de nos ames; il consomme en nous ses miséricordes ou ses justices; il nous arrache au monde, à nos plaisirs, à nous-mêmes; et dans cet état de séparation et d'humiliation, nos volontés à son égard doivent être plus patientes et plus soumises.

Telle étoit la disposition de notre Princesse. Je n'ai fait jusqu'ici que louer d'heureuses vertus, et qu'amasser, pour ainsi dire, les fleurs qui parent la victime. Je viens à celles que produit la tribulation, et qui font l'appareil et la consommation du sacrifice. N'attendez pas, messieurs, que je ménage vos esprits, ou que par des figures étudiées, je flatte ou j'irrite votre douleur. La mort de madame LA DAUPHINE est une de ces morts précieuses qui couronnent une belle vie; qui font naître les soupirs, et qui les étouffent; et qui, après avoir attendri par la compassion, rassurent par la piété, et consolent par l'espérance.

Elle s'y prépara par la retraite. Elle connut les inutilités et les corruptions du monde; et je ne sais quels pressentimens

d'une fin prochaine lui en donnèrent du dégoût. On la vit renoncer insensiblement aux plaisirs, et se faire une solitude où elle pût se dérober à sa propre grandeur, et jouir d'une paix profonde au milieu d'une cour tumultueuse.

Je sais ce que vous pensez, messieurs, que les princesses comme elle, ne sont pas faites ordinairement pour la solitude; qu'elles se doivent au public; qu'encore qu'elles ne veuillent être qu'à Dieu, leur condition les oblige à se prêter quelquefois au monde, pour être comme les liens entre les souverains et les sujets qui les approchent; pour remplir les jours vuides des courtisans, et leur ôter l'ennui d'une triste et pénible oisiveté; pour calmer et suspendre par d'honnêtes et nécessaires divertissemens, les passions secrètes qui les dévorent, et pour entretenir entr'eux la paix et la société, en les rassemblant tous les jours auprès du trône qu'ils révèrent.

Mais qui ne sait que, selon l'Apôtre (1), « nous ne sommes pas débiteurs à la chair, « pour vivre selon la chair; » que le détachement du monde est la première vocation et le premier vœu de l'ame chrétienne;

(1) Rom. 8. 12.

et que la religion de Jésus-Christ est une religion de séparation et de solitude? Il y a, direz-vous, un éloignement d'esprit et de mœurs, et une retraite en soi-même, qui dans le commerce des hommes, séparent invisiblement les justes d'avec les pécheurs, et mettent les uns à couvert des dissipations et des convoitises des autres.

Mais qu'il est difficile qu'au milieu de tant de passions, si l'innocence ne se perd, du moins elle ne s'affoiblisse! A force de voir la vanité, on s'accoutume à la connoître et à l'aimer. De tant d'objets qui frappent les sens, il s'en trouve toujours quelques-uns qui se glissent jusqu'au cœur; et les saints Pères nous enseignent qu'il y a dans le siècle des séductions imperceptibles, et qu'il faut moins de force à y renoncer, qu'à s'y maintenir avec la sagesse et la modération que Dieu demande.

Saintes vérités, dont notre Princesse étoit pénétrée, que n'êtes-vous connues à ces ames, dirai-je trompeuses, dirai-je trompées, qui pour plaire à Dieu, et pour plaire aux hommes, accommodent la religion avec les plaisirs; regardent quelquefois le ciel sans perdre la terre de vue, et se

font honneur d'une dévotion qui n'exclut pas les empressemens ni les affections du siècle : comme si l'on pouvoit mêler aux graces de Jésus-Christ les consolations et les joies humaines, et jouir de la paix de la sainte Sion, parmi les troubles et la confusion de Babylone ?

Madame LA DAUPHINE voulut éviter ces dangers. Jeux, conversations, spectacles, rien ne la tira de sa solitude. L'exemple récent d'une reine que la France admirera et pleurera éternellement, lui paroissoit au-dessus de la portée de sa vertu. « Que suis-je, » disoit-elle, « auprès d'une sainte, en qui la grace avoit « purifié tous les sentimens de la nature ; « également pieuse dans ses austérités et « dans ses condescendances, qui savoit « trouver Dieu, là même où souvent les « autres le perdent ? » Ainsi retenue par une triste et secrète langueur, tantôt elle cultivoit son esprit par la lecture des histoires édifiantes, et nourrissoit sa piété du suc et de la substance des saintes écritures. Tantôt occupée à l'ouvrage, mêlant industrieusement l'or à la soie, elle employoit l'adresse, et pour parler avec le Sag (1), le conseil et la prudence de

(1) PROV. 31, 13.

ses mains royales à la décoration des autels et à la gloire du tabernacle. Tantôt, après ses prières accoutumées, s'abaissant jusqu'à son néant, ou s'élevant jusqu'à Dieu par la foi et la méditation de ses mystères, elle lui demandoit sa grace, et lui offroit un cœur contrit et humilié.

C'est alors, mon Dieu, que vous lui parliez dans la solitude où vous-même l'aviez conduite : vous vouliez qu'elle mourût peu à peu et comme par degrés au monde ; qu'elle perdît insensiblement le goût des plaisirs et des vanités, et qu'ayant à mourir dans votre paix et dans votre amour, sa vie fût auparavant cachée en vous avec Jésus-Christ.

Quelle vie, messieurs ! Une vie souffrante et crucifiée. A ce mot, combien de tristes objets viennent s'offrir à ma pensée! une langueur qui semble d'abord plus incommode que dangereuse ; des maux d'autant plus à plaindre, que n'étant pas assez connus, ils n'étoient pas peut-être assez plaints ; des remèdes aussi cruels que les maux mêmes ; des douleurs vives et longues tout ensemble : les humiliations de l'esprit jointes à celles du corps ; les forces de la nature usées par le soin même qu'on prend de la sou-

tenir ; l'art des guérisons impuissant, et toutes les ressources réduites à la patience et à la mort de cette Princesse.

Je ne crains pas d'avancer ici le pitoyable récit de ses peines. Pourquoi ne dirois-je pas sans crainte ce qu'elle a prévu, ce qu'elle a souffert sans foiblesse ? Elle fit de tous ses maux, comme l'épouse des cantiques (1), un faisceau de myrrhe, qu'elle reçut des mains de son bien-aimé, et qu'elle mit dans son sein, comme une marque précieuse de son amour et de ses volontés sur elle. Elle attendit ces mauvais jours que le ciel lui préparoit, pour en composer avec soumission les exercices de sa piété et le cours de sa pénitence. Elle vit toutes les dimensions de sa croix, et résolut de s'y laisser attacher sans se plaindre, et de faire du supplice de ses péchés un sacrifice volontaire de sa vie. Prévenue des bénédictions et des miséricordes du Seigneur, au travers même des nuages qu'un corps corruptible et mourant élève jusques dans l'esprit, les yeux éclairés de sa foi découvrirent la main paternelle qui la frappoit, pour éprouver sa fidélité et sa confiance.

(1) Cant. 2.

Loin d'étendre sa vue sur les espérances trompeuses d'un heureux avenir, elle se dit mille fois (1) : « Le jour du Seigneur approche. » Près de paroître devant le tribunal de sa justice, elle se présenta souvent à celui de sa miséricorde, après une exacte recherche de ses actions et de ses pensées. Péché, affection au péché, ombres et apparences de péché, elle vous poursuivoit dans les plus secrets replis de son ame. Rien n'échappoit aux soins ni aux lumières de sa pénitence : elle craignoit tout ; elle pesoit tout au poids du sanctuaire, comptant pour grand tout ce qui peut déplaire à Dieu, quelque léger qu'il fût en lui-même, et considérant, non pas l'importance du commandement, mais la dignité du Dieu qui commande. Ne vous figurez pas ici une foiblesse de scrupule, mais une délicatesse de vertu, un grand desir de la pureté, et une humilité profonde. Trois jours lui suffisoient à peine pour régler ses confessions ordinaires ; et combien en prit-elle dans le cours de sa maladie, pour repasser dans l'amertume de son ame toutes les années de sa vie, dérobant, pour ainsi dire, à la douleur de

(1) Isaïe, 13. 6.

ses maux, tout le temps qu'elle pouvoit donner au repentir de ses péchés ?

Vous qui dans vos confessions précipitées, n'examinez que la surface de votre ame ; qui ne pouvez haïr vos péchés, que vous ne vous donnez pas le temps de connoître ; qui sous un air de pénitent portez encore un cœur coupable ; qui ne vous présentez au sacrement de réconciliation que pour arracher à l'église une absolution qui vous lie encore davantage, et qui semblez, en retenant une partie de vos fautes, ne dire l'autre que pour appaiser les remords de vos consciences ; condamnez-vous aujourd'hui sur les soins et sur l'exactitude de cette Princesse.

Lavée ainsi dans le sang de l'Agneau, elle prit des nouvelles forces pour soutenir des maux pressans, et pour attendre une mort tardive. Quand elle vient en peu de temps, cette mort toujours amère et toujours cruelle, on n'a pas le loisir de la voir avec tout ce qu'elle a d'affreux. Les sens ont toute leur vigueur : on a, pour ainsi dire, son ame encore toute entière : on oppose à ses maux une constance ramassée : la patience se soutient par le desir de vivre, ou par l'espérance même de mourir. Mais lorsqu'il faut souffrir

une longue et pénible langueur ; qu'un cœur est rempli d'amertume et devient à charge à lui-même ; qu'affoibli du passé, accablé du présent, on est encore effrayé de l'avenir, qu'il est à craindre que l'inquiétude et l'impatience ne diminuent un peu la soumission et la foi ! Une pénitence continuée n'est pas toujours également volontaire, et on est las de porter sa croix, quand il faut la porter si loin.

Madame LA DAUPHINE, dans toute sa tribulation, n'est point sortie des mains de Dieu ni de l'ordre de sa providence : elle a vu, sans murmurer, le débris de son corps mortel ; et joignant à la fermeté qu'elle tenoit de la nature, celle que la piété lui avoit acquise, elle a senti jusqu'où va la misère humaine, jusqu'où vont les miséricordes divines. La maladie ou la santé lui devinrent indifférentes. Que demanda-t-elle à Dieu dans ses prières ? Sa grace, rien plus. On faisoit mille vœux pour sa guérison : on la prioit d'y joindre son intention. « Quelle intention « puis-je avoir, » disoit-elle, « sinon que « la volonté du Seigneur s'accomplisse ? » Quel temps pensez-vous qu'elle vouloit donner à ses peines ? Autant qu'il en falloit pour expier ses péchés. Combien de

fois s'unissant en esprit à Jésus-Christ crucifié, lui offrit-elle son cœur et son mal, afin qu'il fortifiât l'un, et qu'il augmentât ou adoucît l'autre ! Combien de fois humiliée, mais non pas abattue, lui dit-elle avec une humble confiance, comme cet homme de l'évangile (1) : « Si vous « voulez me guérir, Seigneur, vous le pou« vez. » Mais aussi combien de fois, l'adorant comme sa fin et son principe, disoit-elle ces paroles d'un roi soumis et pénitent : Ma vie est dans sa volonté : (2) *vita in voluntate ejus ?* C'est ainsi qu'elle s'élevoit au-dessus d'elle-même, et de la mort qu'elle craignoit.

La mort qu'elle craignoit ! Ne fais-je point de tort à sa religion et à son courage, et ne me contredis-je point ? Non, messieurs, cette crainte d'amour et de pénitence n'a rien de lâche. Elle se regardoit comme une pécheresse frappée de la main de Dieu. Elle savoit que les anges, tout spirituels et célestes qu'ils sont, ne sont pas assez purs en sa présence. Elle avouoit qu'il y a dans la grandeur, quoiqu'innocente, je ne sais quel esprit d'orgueil et de mollesse contraire à l'humilité et aux souffrances de Jésus-

(1) Matt. 8. 2. (2) Ps. 29. 6.

Christ. Aussi eut-elle recours aux remèdes de l'ame dans le temps qu'elle méprisoit ceux du corps. Sa conscience acheva de se purifier, et tout l'appareil de la mort ne fit que redoubler son zèle et sa componction.

Avec quels sentimens de reconnoissance et d'amour reçut-elle le saint viatique ! Que n'êtes-vous à ma place dans cette chaire, éloquent et pieux prélat, qui portiez ce pain vivant avec la parole de vie ! Vous l'avez vu, et vous diriez en des termes plus énergiques, que la foi ranimant la nature, elle sentit vivement la charité de Jésus-Christ : qu'elle le vit au travers des voiles mystérieux qui le couvrent : qu'elle sortit comme hors d'elle-même pour aller au-devant de lui ; qu'après d'inutiles efforts pour se relever, retombant comme sous le poids de la divinité présente, par respect moins que par foiblesse, elle reçut ce dernier gage de son amour comme le sceau de sa prédestination éternelle.

Que ne puis-je vous exprimer avec quelle présence d'esprit elle ménagea ce qui lui restoit de momens précieux, pour délier les nœuds qui l'attachoient encore au monde ? Avec quelle candeur elle ou-

vrit son cœur au roi, humiliée devant lui, et touchée non pas de sa grandeur, de sa gloire ou de sa puissance, Dieu seul, devant qui elle alloit comparoître, lui paroissoit grand ; mais de sa religion, de sa justice, de sa bonté et du mérite de sa personne ! Avec quelle douceur elle leva vers monseigneur ses yeux mourans et ses mains tremblantes : ses yeux qu'elle avoit toujours arrêtés sur lui, comme sur l'unique objet de sa tendresse : ses mains qu'elle avoit si souvent levées au ciel, lorsqu'il s'exposoit à tous les périls de la guerre, et qu'elle occupoit, dans les transports de sa joie, à lui préparer des couronnes après ses victoires ? S'il restoit encore en son cœur quelque endroit sensible, c'étoit à l'amour, à la gloire, et plus encore au salut de ce prince.

Tout s'attendrissoit, tout fondoit en larmes : la sainte onction qu'on lui donnoit, les tristes prières qu'on faisoit pour elle, la croix de Jésus-Christ qu'elle embrassoit, le pardon qu'elle demandoit, tantôt à Dieu, tantôt aux hommes ; la compassion qu'on avoit pour elle, et celle qu'elle avoit pour ceux qui l'avoient servie, causoient une douleur qui portoit la consolation, mais aussi le trouble dans

l'ame : elle seule, messieurs, elle seule demeuroit tranquille.

Maîtresse de son esprit, et tout occupée de ses devoirs, au milieu même des horreurs de la mort, elle voulut bénir les jeunes princes ses enfans, celui-là même qu'elle croyoit être l'enfant de sa douleur; et recueillant sa force avec sa sagesse : « Voyez, » dit-elle, « mes en-« fans, l'état où Dieu m'a mise, et que « cela vous porte à le servir et à le crain-« dre; rendez au Roi et à Monseigneur « l'obéissance que vous leur devez : sou-« venez-vous du sang dont vous êtes sor-« tis, et ne faites rien qui en soit indi-« gne. » Prince (1), qui faites aujourd'hui les espérances et les délices de la France, que pourrois-je vous dire de plus touchant ? Puissent ces efficaces et saintes paroles être éternellement gravées dans votre esprit; et dans le temps que sous les ordres du roi, dont le ciel a toujours béni les armes, un père victorieux va par mille actions éclatantes, vous tracer le chemin de la gloire! puisse le pieux souvenir d'une mère infirme et mourante, maintenir dans votre cœur une vive im-

(1) M. le duc de Bourgogne.

pression de la crainte de Dieu, et de l'humilité chrétienne!

Vos souhaits seront accomplis, pieuse Princesse : fermez, fermez pour jamais vos yeux à la vanité, que vous avez connue, et que vous avez méprisée. Pour nous, mes frères, ouvrons-les pour la connoître et pour nous en désabuser. Quels conseils nous faut-il? quelles raisons? quels exemples? Nous voyons mourir tous les jours nos inférieurs, nos égaux, nos maîtres. Nous portons en nous-mêmes une voix et une réponse de mort comme parle l'Apôtre (1); une sentence qui se prononce et qui s'exécute incessamment par l'affoiblissement et la diminution continuelle de notre vie; et nous sommes aveugles et insensibles! A la vue de cette mort que nous pleurons, touché de douleur et baigné de larmes, vous reconnûtes votre néant, grand Roi, et vous dites : « C'est ainsi que nous finissons : voilà « qui nous égale tous. » Job, au milieu de ses infortunes, parloit ainsi (2) : « Celui-« ci meurt dans les prospérités et dans les « richesses, celui-là dans la misère et dans « l'amertume de son ame; et les uns et « les autres dormiront ensemble dans la

(1) 2. Cor. 1. (2) Job. xxj.

« même poussière. » Et vous, lorsque votre grandeur et votre puissance semblent éclater davantage, vous donnez à votre cour et prenez pour vous-même cette leçon si salutaire.

Pour nous, messieurs, nous voyons ce lugubre appareil et ces tristes cérémonies, peut-être sans fruit et sans réflexions sur nous-mêmes. Une tristesse superficielle compose pour un temps le visage et la contenance ; mais l'esprit et le cœur n'en sont pas frappés. Notre penchant nous porte à des idées plus agréables : nous nous livrons à nos plaisirs, le siècle présent nous entraîne, les bons ou les mauvais succès nous enflent ou nous inquiètent ; nous ne pensons ni à la mort dont Dieu nous menace, ni à l'immortalité qu'il nous promet. Si nous n'étions chrétiens que pour cette vie, et si nous n'espérions qu'aux biens de ce monde, nous serions peut-être excusables ; mais par la grace de Jésus-Christ, nous sommes chrétiens pour l'autre vie, et c'est en Dieu seul que se fondent nos espérances.

Oublions donc ce qui n'est que périssable et passager, pour nous attacher à ce qui est notre partage éternel ; et pour finir par où j'ai commencé, disons-nous

sans cesse, selon le conseil de S. Augustin : « Toutes choses passent comme l'om-« bre, » pour nous exciter à la pénitence, ou pour renouveler notre ferveur, de peur de dire un jour inutilement : « Tou-« tes choses ont passé comme l'ombre, » pour nous reprocher notre oisiveté, et pour nous plaindre de nos pertes irréparables. Fasse le ciel que nous profitions du temps, des graces et des exemples que Dieu nous offre ; et qu'après nous être unis à lui par la foi, nous jouissions de lui par la charité aux siècles des siècles!

Notice sur VICTOIRE DE BAVIÈRE, dauphine de France.

« L'HISTOIRE de cette Princesse, » dit Fléchier dans son Oraison funèbre, « n'est pas liée à celle du « siècle. Elle n'a nulle part à la guerre ni à la paix « des nations. » Si donc sa vie offre beaucoup de sentimens louables ou édifians, pour fonder les éloges du panégyriste et de l'orateur chrétien, elle offre peu, ou plutôt n'offre point d'événemens pour servir de matière à l'histoire.

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, naquit à Munich en 1660, de Fernand-Marie, duc et électeur de Bavière, et d'Henriette-Adélaïde de Savoie, petite-fille de Henri-le-Grand, par Christine de France, duchesse de Savoie. Sa mère prit soin

elle-même de ses premiers ans, et elle étoit mieux que tout autre, en état de former l'esprit et le cœur de sa fille. L'éducation de la jeune Princesse fut en effet très-soignée. Outre le latin qu'elle savoit parfaitement, elle parloit avec facilité presque toutes les langues de l'Europe. De bonne heure aussi elle fit preuve d'une raison solide, d'un caractère réfléchi, et sur-tout d'un éloignement pour la dissipation et les plaisirs du monde, éloignement qui ne fit qu'augmenter avec le temps, et qui, dès sa plus grande jeunesse, lui fit prendre la résolution d'embrasser la vie religieuse dans l'ordre sévère de S. Benoît; mais l'électrice, sa mère, employa son autorité sur elle pour la détourner de son dessein. Elle avoit depuis long-temps formé le projet d'approcher sa fille d'un trône sur lequel elle avoit été au moment de monter elle-même, et c'est dans cette vue qu'elle l'avoit élevée. L'électrice mourut avant le temps, et sans avoir pu jouir de son ouvrage; mais les raisons politiques qui rendoient le mariage de la jeune Princesse avec le Dauphin également desirable aux cours de France et de Munich, continuant de subsister, ce mariage fut arrêté enfin, et conclu le 15 décembre 1679.

La jeune Dauphine reçut les hommages et les vœux de toute la France, et ne put pas y être insensible. Cependant le goût constant qu'elle avoit de tout temps montré pour la retraite et la solitude, loin de changer dans sa situation nouvelle, ne fit qu'augmenter chaque jour. Elle y consacra bientôt tous les momens dont la bienséance et l'étiquette ne lui prescrivoient pas l'emploi; ce n'étoit même qu'avec effort, et en se contraignant beaucoup, qu'elle se prêtoit aux fêtes, aux spectacles et aux autres plaisirs de la cour. Pendant long-temps le Roi, qui ne montroit pas moins d'affection pour elle que le Dauphin son époux, s'unit à ce dernier, et voulut combattre dans la Dauphine une inclination pour un genre de vie si peu conforme à sa jeunesse et à

son rang. Mais ils virent bientôt que tous leurs efforts, loin de la distraire, ne servoient qu'à l'attrister davantage, et ils cessèrent tous deux de la contraindre. On alla plus rarement chez elle ; on y resta peu, et l'on finit bientôt par ne s'y plus présenter.

Elle eut de son mariage avec le Dauphin trois enfans, qui sont : le duc de Bourgogne, élève de Fénélon, et dont toute la France a pleuré la mort prématurée; le duc d'Anjou et le duc de Berry, moissonnés aussi à la fleur de l'âge. Tous trois cependant survécurent à leur mère. En mettant au monde le duc de Berry, elle avoit souffert plus qu'il n'est ordinaire dans les accouchemens les plus laborieux. Ce fut le principe de la maladie dont elle mourut. Depuis ce moment, elle ne fit en effet que traîner une vie languissante et douloureuse, et dans cet état de souffrance, elle éprouva encore des peines d'un autre genre, quand elle vit son frère, l'électeur de Bavière, entrer dans la fameuse ligue d'Augsbourg, et le Dauphin son époux partir pour aller le combattre. Quand elle revit le Dauphin échappé de ce danger et victorieux, elle voulut s'élancer au-devant de lui ; mais ses forces l'abandonnèrent ; elle tomba, et depuis cet accident ne se releva plus. L'inutilité des remèdes ne lui laissa plus de doute sur sa fin prochaine ; depuis long-temps elle s'y tenoit préparée par les exercices de la piété la plus fervente. Ce fut Bossuet qui l'assista dans ses derniers momens. Elle expira le 20 avril 1690, âgée seulement de 29 ans. Les dernières paroles que Fléchier lui met dans la bouche, et adressées aux Princes ses enfans, sont conformes à la vérité historique.

ORAISON FUNÈBRE

DE TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR

MESSIRE

CHARLES DE SAINTE-MAURE,

DUC DE MONTAUSIER, PAIR DE FRANCE;

Prononcée dans l'Église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 11 août 1690.

SICUT ambulavit in conspectu tuo, in veritate et justitia, et recto corde tecum, custodisti ei misericordiam grandem.

COMME il a marché devant vous, Seigneur, dans la vérité, dans la justice et dans la droiture de cœur, vous lui avez conservé votre grande miséricorde.

AU liv. 3 des Rois, chap. 3.

CE fut après un solennel et magnifique sacrifice (1) où coula le sang de mille victimes, dans la ferveur de la prière, en présence du Dieu d'Israël, que Salomon,

(1) Mille hostias obtulit Salomon. 3. Reg. 3. Apparuit autem Dominus Salomoni. IBID.

déjà rempli de son esprit et de sa sagesse, fit cet éloge du roi son père ; et c'est dans la solennité des saints mystères, parmi les vœux et les suffrages des fidèles, à la face de ces autels où Jésus-Christ, sauveur du monde, hostie pure et salutaire, se présente aux yeux de ma foi, et s'immole pour les vivans et pour les morts, que j'applique ce même éloge à très-haut, très-puissant seigneur messire CHARLES DE SAINTE-MAURE, DUC DE MONTAUSIER, PAIR DE FRANCE, GOUVERNEUR DE NORMANDIE, CHEVALIER DES ORDRES DU ROI, CI-DEVANT GOUVERNEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

David avoit mérité ces louanges : ce roi qui se plaisoit dans la vérité, qui marchoit dans les sentiers de la justice, qui cherchoit le Seigneur dans toute l'étendue de son cœur, qui chantoit dans la paix des cantiques de Sion, qui brisoit dans la guerre la force des Philistins : ce roi, selon le cœur de Dieu, observateur de ses ordonnances, zélateur de sa sainte loi, ami des ames simples et fidèles, ennemi des esprits doubles et des mauvais cœurs, pécheur par fragilité, pénitent par réflexion, juste et saint par la grace et par la miséricorde de Dieu.

Je viens faire revivre ici les mêmes vertus et les mêmes miséricordes, et vous faire admirer un homme qui ne se détourna jamais de ses devoirs, qui, pour maintenir la raison, se roidit contre la coutume, qui n'eut jamais d'autre intérêt que celui de la vérité et de la justice, et qui ayant eu part à toutes les prospérités du siècle, n'en a point eu à ses corruptions : un homme d'une vertu antique et nouvelle, qui a su joindre la politesse du temps à la bonne foi de nos pères, en qui la fortune n'a fait que donner du crédit au mérite, qui a sanctifié l'honneur et la probité, par les règles et les principes du christianisme, qui s'est élevé par une austère sagesse au-dessus des craintes et des complaisances humaines, et qui, toujours prêt à donner à la vertu les louanges qui lui sont dues, a fait craindre à l'iniquité le jugement et la censure ; vaillant dans la guerre, savant dans la paix ; respecté, parce qu'il étoit juste, aimé, parce qu'il étoit bienfaisant, et quelquefois craint, parce qu'il étoit sincère et irréprochable.

C'est vous, divine Providence, qui m'avez conduit en ces lieux, pour recevoir les derniers gages de son amitié, et

pour recueillir les derniers soupirs de sa pénitence. Vous vouliez qu'il me fût connu tout entier, et qu'après avoir vu sa modération dans les temps heureux de sa vie, je fusse aussi dans ses jours de douleur et d'infirmité, le témoin de sa patience. Vous avez couronné sa piété, et vous m'avez destiné à honorer sa mémoire : faites servir à votre gloire les grands exemples qu'il a donnés, et comme vous formiez en lui, pour sa perfection, de saints desirs et de bonnes œuvres, inspirez-moi, pour l'édification de mes auditeurs, d'efficaces et justes louanges.

Ne craignez pas, messieurs, que l'amitié ou la reconnoissance me préviennent. Nous parlons devant Dieu en Jésus-Christ, dit l'Apôtre (1) ; et je puis dire comme lui : Vous savez, mes frères, que la flatterie jusqu'ici n'a pas régné dans les discours que je vous ai faits : *Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis, sicut scitis* (2). Oserois-je dans celui-ci, où la franchise et la candeur font le sujet de nos éloges, employer la fiction et le mensonge ? Ce tombeau s'ouvriroit, ces ossemens se rejoindroient et se ranimeroient

(1) 2. Cor. 2. (2) 1. Thess. 2.

pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne ? Ne me rends pas un honneur que je n'ai pas mérité, à moi qui n'en voulus jamais rendre qu'au vrai mérite. Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et ne viens pas troubler ma paix par la flatterie que je hais. Ne dissimule pas mes défauts, et ne m'attribue pas mes vertus ; loue seulement la miséricorde de Dieu, qui a voulu m'humilier par les uns, et me sanctifier par les autres.

Je me renferme donc dans les paroles de mon texte, et me destine à vous faire voir l'amour de la vérité, le zèle de la justice, l'esprit de droiture, qui sont le caractère de ce grand homme que vous regrettez, et que vous louez avec moi. Si je n'observe pas dans ce discours tout l'ordre et toutes les règles de l'art, pensez qu'il y a je ne sais quoi de désordonné dans la tristesse, que les grands sujets sont à charge à ceux qui les traitent, et que c'est ici une effusion de mon cœur, plutôt qu'un ouvrage et une méditation de mon esprit.

PREMIÈRE PARTIE.

Quoiqu'il n'y ait rien de si naturel à l'homme que d'aimer et de connoître la vérité, il n'y a rien qu'il aime moins, et qu'il cherche moins à connoître. Il craint de se voir tel qu'il est, parce qu'il n'est pas tel qu'il devroit être ; et pour mettre à couvert ses défauts, il couvre et flatte ceux des autres. Le monde ne subsiste plus que par ses complaisances mutuelles. Il semble que l'esprit de mensonge que Dieu menaçoit de répandre sur ses prophètes (1), soit répandu sur tous les hommes. On n'a plus ni le courage de dire la vérité, ni la force de l'écouter. La sincérité passe pour incivilité et pour rudesse. Il n'y a presque plus d'amitié qui soit à l'épreuve de la franchise d'un ami. L'esprit fécond en déguisemens s'étudie à défigurer selon ses besoins ou ses intérêts, tantôt les vices, tantôt les vertus ; et la parole, qui est l'image de la raison, et comme le corps de la vérité, est devenue l'organe de la dissimulation et du mensonge.

Charles de Sainte-Maure se sauva par la miséricorde de Dieu, de cette cor-

(1) 3. Reg. 22.

ruption commune. Il naquit avec des inclinations libres et généreuses, qui affranchissent l'ame de toute autre loi que de celle de ses devoirs. Le ciel versa dans son esprit et dans son cœur ces principes d'honneur et d'équité, qui font qu'on produit, sans rougir, ses sentimens et ses pensées. La feinte ne pouvoit rien ajouter à sa gloire, et l'art en lui ne pouvoit mieux faire que la nature. Son illustre maison, dont l'origine s'est perdue dans les obscurités du temps, lui fournissoit depuis sept cents ans de grands exemples. Il y trouvoit une noblesse toujours pure par ses vertus, toujours utile par ses services, toujours glorieuse par son rang, par ses emplois, par ses alliances. Il voyoit dans l'histoire ses ancêtres, tantôt soutenant avec éclat les premières dignités du royaume, tantôt dans l'assemblée des seigneurs de plusieurs provinces, s'intéressant pour les droits et pour les libertés des peuples, tantôt allant avec des troupes nombreuses, levées à leurs dépens, reprendre les terres que des seigneurs voisins leur avoient usurpées; plus touchés de l'honneur que de l'intérêt, aussi peu capables de souffrir une injustice que de la commettre.

Mais il racontoit avec plaisir les services que son aïeul avoit rendus à Henri IV, de glorieuse mémoire, et plus encore les conseils sages et libres qu'il lui donnoit; ajoutant à son récit: «Que ses pères avoient « toujours été fidèles serviteurs des rois « leurs maîtres, mais qu'ils n'avoient pas « été leurs flatteurs: que cette honnête li- « berté dont il faisoit profession étoit un « droit acquis, et une possession de fa- « mille, et que la vérité étoit venue à lui « de père en fils, comme une portion de « son héritage. »

La mort lui enleva, dès les premières années de son enfance, un père dont la perte auroit été irréparable, s'il ne fût tombé sous la conduite d'une mère de l'ancienne maison de Châteaubriant, qui renonçant d'abord à toute sorte de vanités et de plaisirs, pour vaquer dans une triste et laborieuse viduité, aux affaires de sa famille, et contenant sous les loix d'une austère vertu et d'une exacte modestie, une grande beauté et une florissante jeunesse, sacrifia toutes les douceurs et tout le repos de sa vie, à la fortune et à l'éducation de ses enfans. CHARLES étoit encore en cet âge où l'on ne suit que les premiers instincts de

la liberté. Un feu que la raison n'avoit pas encore modéré, le révoltoit contre la discipline et la contrainte. Elle réprima, par une sage sévérité, les premières vivacités de son esprit, et les saillies naturelles d'une fierté encore naissante. Elle le plia avec douceur sous le joug de l'autorité maternelle, l'accoutumant insensiblement à une vie simple et patiente; et comme elle n'eut pas pour lui ces complaisances foibles qui amollissent la raison et le courage des enfans, elle ne souffrit pas en lui ces délicatesses qui affoiblissent le tempérament et la vigueur du corps et de l'ame.

Mais hélas! elle employa ses premiers soins à lui apprendre les principes d'une fausse religion (1). Égaré dès qu'il entra dans les voies de Dieu; nourri depuis par les maîtres mêmes de l'erreur, et dans le sein, pour ainsi dire, de l'hérésie, il prit une profane nouveauté pour la vénérable antiquité de l'église. Sensible à tous les malheurs du parti, attentif à tout ce qui flattoit ses préventions, se mêlant, tout enfant qu'il étoit, dans les conversations et les disputes, il suppléoit par son ardeur à ce qui manquoit à sa con-

(1) A Sédan, sous le ministre Du Moulin.

noissance ; et dans un âge où l'on ne sait pas encore sa religion, il défendoit déjà la sienne.

O Dieu de vérité ! vous n'avez pas fait cet esprit pour le mensonge ; laissez couler sur lui du sein de votre gloire un de ces rayons pénétrans de votre grace lumineuse, qui portent le vrai dans le fond des cœurs, et ne permettez pas que l'erreur et la vanité le possèdent. Ou si vous laissez croître ses ténèbres pour avoir plus de gloire à les dissiper, gardez-lui une miséricorde d'autant plus grande, que son zèle ardent et ses intentions sincères le justifient à lui-même, et qu'il croit faire honneur à la vérité, dans l'hommage même qu'il rend au mensonge.

Vous dirai-je le progrès qu'il fit dans la connoissance des lettres humaines, le goût qu'il eut pour la poésie et pour l'éloquence, dont il apprit non-seulement toutes les beautés, mais encore toutes les règles ; l'étude qu'il fit de cette noble et savante antiquité, qu'il regardoit comme la source de la raison et de la politesse de nos siècles ? Un amour curieux des livres, une avidité de savoir, une assiduité, et, si je l'ose dire, une intempérance de lecture, ont été les passions de

sa jeunesse. Vous parlerai-je de ces campagnes, où la gloire allumant les premiers feux de son courage, il fit voir dans les siéges de Rosignan et de Casal, par les services qu'il rendit, ceux que le prince et la patrie en pouvoient attendre ? Animé par les exploits éclatans d'un frère, dont la réputation ne pouvoit égaler le mérite, il eut part aux louanges que lui donnèrent justement et ses ennemis et ses maîtres.

La bienséance et la coutume, et plus encore les devoirs de sa condition et de sa naissance, l'engagèrent à se mêler dans la foule des courtisans, pour révérer la grandeur et la majesté d'un roi (1) plein de religion et de justice, et pour gagner la faveur et l'estime d'un grand ministre (2), qui connoissoit la vertu, et qui distribuoit la fortune. On lui dit mille fois que la franchise n'étoit pas une vertu de la cour ; que la vérité n'y faisoit que des ennemis ; qu'il falloit, pour y réussir, savoir selon les temps, ou déguiser ses passions, ou flatter celles des autres ; qu'il y avoit un art innocent de séparer les pensées d'avec les paroles, et que la pro-

(1) Louis XIII.
(2) Le cardinal de Richelieu.

bité pouvoit soufrir ces complaisances mutuelles, qui, étant devenues volontaires, ne blessent presque plus la bonne-foi, et maintiennent la paix et la politesse du monde.

Ces conseils lui parurent lâches. Il alloit porter son encens avec peine sur les autels de la fortune, et revenoit chargé du poids de ses pensées qu'un silence contraint avoit retenues. Ce commerce continuel de mensonges ingénieux pour se tromper, injurieux pour se nuire, officieux pour se corrompre : cette hypocrisie universelle, par laquelle chacun travaille à cacher de véritables défauts, ou à produire de fausses vertus : ces airs mystérieux qu'on se donne pour couvrir son ambition, ou pour relever son crédit : tout cet esprit de dissimulation et d'imposture ne convint pas à sa vertu. Ne pouvant s'autoriser encore contre l'usage, il fit connoître à ses amis qu'il alloit à l'armée faire sa cour par des services effectifs, non pas par des offices inutiles ; qu'il lui coûtoit moins d'exposer sa vie que de dissimuler ses sentimens, et qu'il n'acheteroit jamais ni de faveur ni de fortune aux dépens de sa probité.

Il ne voulut apprendre d'autre langage

que celui de l'évangile (1), oui, oui, non, non : effectif dans ses résolutions, fidèle dans ses promesses, plus prêt à tenir sa parole qu'à la donner, tout vrai dans ses actions et dans sa conduite. Aussi n'eut-il besoin pour s'élever dans sa profession, ni de sollicitations, ni d'artifices. Sa prudence, son application, sa valeur, lui attirèrent l'estime et la confiance des deux plus renommés capitaines (2) de son temps, qui dans les guerres d'Allemagne s'étoient servis utilement de son secours et de ses conseils dans la suite de leurs victoires.

L'Alsace qui avoit été le théâtre de ses travaux, en fut aussi la récompense. Quelle nouvelle matière de gloire pour lui ! l'ennemi redoutable et voisin ; un peuple qui n'étoit qu'à demi soumis, le peu de secours qu'il pouvoit attendre, une province qu'on lui donnoit plutôt à conquérir qu'à gouverner : tant de difficultés ne firent qu'animer sa constance ; et, par des combats presque journaliers, ayant affermi son gouvernement, il le rendit, par sa modération, un des

(1) Sit autem sermo vester, est, est, non, non. MATTH. 5, 37.

(2) Le duc de Weimar et le maréchal de Guébriant.

plus heureux et des plus tranquilles du royaume.

Il revint à la cour, et ne se prévalut ni des louanges, ni des espérances qu'on lui donna : il joignoit la retenue du jugement à la hardiesse du courage. Quoiqu'il aimât la gloire, il la cherchoit dans ses actions, non pas dans le témoignage des hommes. Il n'a voulu contribuer à sa réputation, autre chose que son mérite. De toutes les vérités, il n'a caché que celles qui lui étoient avantageuses, et rien n'a jamais pu affoiblir sa sincérité, que sa modestie. Nous savons pourtant, messieurs, que jamais ame ne fut plus fière ni plus intrépide : on le vit à la bataille de Cerné, charger trois fois les ennemis, couvert de sang et de poussière, et dresser aux pieds de son général, comme un honorable trophée, trois drapeaux qu'il leur enleva. Il parut avec deux cents hommes, durant le siége de Brisach, renversant sur les bords du Rhin deux mille Allemands à la vue de leur armée.

Mais viens-je faire ici l'histoire sanglante de ses combats ; et mon sujet n'a-t-il rien de plus édifiant et de plus doux ! Déjà se formoient dans le ciel ces nœuds sa-

crés, qui devoient unir éternellement son cœur à celui de l'incomparable Julie (1). Déjà s'allumoient dans son ame ces feux ardens et purs, que la sagesse, la beauté, l'esprit et un mérite universel ont coutume de faire naître. L'admiration, l'estime entretenoient cette sage et vertueuse passion, et plus encore une conformité de mœurs et d'inclination, qui fait les liaisons parfaites; même candeur dans leurs procédés, même élévation de génie et de courage, même penchant à la vertu, au préjudice de la fortune, même fidélité pour tous les devoirs de la vie, même goût pour la conversation et pour toute sorte de belles-lettres, même plaisir à faire du bien, mais parmi tant de ressemblance une religion différente.

Tombez, tombez, voiles importuns, qui lui couvrez la vérité de nos mystères; et vous, prêtres de Jésus-Christ, qui depuis si long-temps offrez à Dieu pour son salut, et vos vœux et vos sacrifices, prenez le glaive de la parole, et coupez sagement jusqu'aux racines de l'erreur, que la naissance et l'éducation avoient fait croître dans son ame. Mais par combien

(1) Julie d'Angennes, depuis duchesse de Montausier.

de liens étoit-il retenu ? La chair et le sang qui l'attachoient auprès d'une mère qu'il aimoit autant par reconnoissance et par raison, que par tendresse de naturel : certaines vues d'honneur, qui lui faisoient craindre jusqu'aux moindres soupçons de changement et d'inconstance : le pouvoir que prenoit sur lui une première impression de vérité ou de justice : les réponses que les oracles du parti lui avoient rendues, et les soins qu'il avoit pris lui-même de s'aveugler par des lectures dangereuses, étoient autant d'engagemens qui le lioient à sa communion.

Mais aussi dans les recherches de sa foi, il lui étoit échappé quelque doute : la lecture des histoires de l'église lui avoit fait entrevoir quelque nouveauté dans ces derniers temps ; des contestations et des disputes qu'il avoit eues, il étoit sorti je ne sais quelles clartés passagères, qui avoient laissé quelque trace de lumière dans son esprit. Il n'étoit pas de ces hommes tièdes à qui Dieu et le salut sont indifférens, qui demeurent sans mouvement où ils sont tombés, soit au midi, soit au septentrion, selon le langage de l'écriture (1) : qui ignorent ce qu'ils

(1) Eccl. 11.

croient, et n'ont une religion que par hasard et non par lumière. Il savoit rendre raison de sa foi, comme l'apôtre le commande, et la connoissance que Dieu lui donna fut peut-être la récompense de son zèle.

Des lumières imperceptibles et successives dissipèrent une partie de ces nuages dont il étoit environné. Il demanda, et il reçut; il frappa, et on lui ouvrit; il reconnut dans l'église de Jésus-Christ une puissance de décision, qui nous fait croire ce qu'elle croit, pratiquer ce qu'elle ordonne, et tolérer même avec soumission ce qu'elle tolère; et se faisant de cette créance une nécessité pour toutes les autres; docile, humble, pénitent, surmontant le monde par sa foi, et la nature par la grace, il alla sous la conduite d'un grand prélat (1) aux pieds des autels assujettir sa raison à l'autorité de l'église, et faire un sacrifice de ses erreurs devant les ministres du Dieu de la vérité.

Quels ont été depuis les accroissemens de sa foi! Avec quelle reconnoissance et quelle joie chantoit-il au Seigneur le cantique de sa délivrance! Avec quel zèle exhortoit-il quelques-uns de ses domesti-

(1) M. Faur, évêque d'Amiens.

ques à rentrer, comme lui, dans le bercail de Jésus-Christ, leur fournissant et les livres et les raisons les plus propres à les convaincre ! Avec quelle douceur et quelle charité consoloit-il en ces derniers temps quelques-uns de ses amis, dont il voyoit la conscience irrésolue et inquiète ? Il les touchoit par ses conseils et par sa propre expérience ; il leur racontoit ses combats, pour les exciter à gagner sur eux la même victoire ; et pour guérir leur opiniâtreté, il déploroit en leur présence la sienne propre.

Je ne vous dirai pas, messieurs, les commandemens et les emplois de confiance qu'on lui destina ; les solennités de son mariage, où toute la France s'intéressa ; les gouvernemens et les charges dont il fut pourvu dans des conjonctures où il étoit difficile de les soutenir. N'attendez pas que je vous le représente se dérobant aux premières tendresses d'un chaste mariage, pour aller chercher la gloire sous les ordres d'un prince (1) toujours prêt à combattre, et toujours assuré de vaincre. Je ne viens pas non plus vous le faire voir conduisant le légat (2) de Sa

(1) M. le prince de Condé.
(2) Le cardinal Chigi, neveu d'Alexandre VII.

Sainteté, montrant des vertus de l'ancienne Rome aux prélats de la nouvelle, et faisant admirer à cette nation une judicieuse sincérité, qui valoit mieux que ses subtilités et ses adresses.

Il est temps de venir au point de sa réputation et de sa gloire. Dieu, dont la Providence veille au bonheur de ce royaume, l'appela à l'instruction et à la conduite de monseigneur le Dauphin; et cette même sagesse, qui, selon l'écriture (1), fait régner les rois, lui apprit l'art de former une ame royale.

Que lui manquoit-il pour un si glorieux, mais si difficile ministère? Du savoir? Il avoit acquis par ses lectures continuelles des habitudes dans tous les pays et dans tous les siècles : il étoit devenu, pour ainsi dire, le spectateur et le témoin de la conduite de tous les princes : il avoit assisté à leurs conseils et à leurs combats : il connoissoit toutes les routes de la vertu et de la gloire ancienne et nouvelle. De la probité? Rien n'étoit plus connu que son équité, son désintéressement et la religion de sa parole : il pouvoit instruire, sans se rétracter et sans se condamner soi-même : ses exemples

(1) Prov. 8, 15.

n'affoiblissoient pas ses préceptes, et il n'avoit point à justifier au prince ni aux courtisans la contrariété de ses mœurs et de ses règles. La piété ? Il avoit connu Dieu, et l'avoit toujours glorifié ; il avoit regardé le libertinage comme un monstre, et dans la cour et dans les armées. Il avoit appris dans la loi de Dieu, ce qu'elle défend et ce qu'elle ordonne : censeur zélé des vices, sans aigreur, sans indiscrétion : chrétien de bonne-foi, sans superstition, sans hypocrisie.

Le roi qui, dans ses choix, en faisant justice au mérite, a toujours fait honneur à sa sagesse, s'applaudit même de celui-ci. Avec quelle confiance le substitua-t-il en sa place, dans l'un de ses plus importans et plus indispensables devoirs ! Avec quelle bonté voulut-il remettre lui-même ce dépôt sacré en des mains si pures et si fidèles ! Ayant sur lui tout le gouvernement de son peuple, il lui donna toute la conduite de son fils ; il lui recommanda le soin de l'instruction, et se chargea des grands exemples : il voulut que le siècle présent jouît de la félicité de son règne, et laissa à la conscience et à l'habileté de ce prudent gouverneur, les espérances du siècle à venir.

Aussi quelle reconnoissance fut la sienne! il sacrifia ses plaisirs, ses intérêts et sa liberté; il ne pensa plus qu'à ce jeune prince; il n'eut plus d'esprit, il n'eut plus de cœur que pour lui. De peur de s'amollir par la tendresse, il emprunta l'autorité du roi: de peur de rebuter par l'austérité des préceptes, il prit les entrailles du père; et par ce juste tempérament, il avançoit en lui les fruits de la raison, et corrigeoit les défauts de l'âge.

Sa principale application fut de l'accoutumer à connoître et à souffrir la vérité. Il savoit que les grands naissent avec certaines délicatesses, qui retiennent dans un timide respect les courtisans qui les approchent; qu'on ne leur présente jamais des miroirs fidèles; qu'avant qu'ils sachent qu'ils sont hommes, et qu'ils sont pécheurs, on leur apprend qu'ils ont des sujets, et qu'ils sont les maîtres du monde.

Plus le prince qu'il gouvernoit avoit de bonté et de docilité naturelle, plus il éloignoit tout ce qui pouvoit le corrompre. Combien de fois arrêta-t-il une flatterie, qui, comme un serpent tortueux, alloit se glisser dans son ame! Combien de fois éteignit-il l'encens, dont la douce et ma-

ligne odeur auroit empoisonné une imagination encore tendre ! Combien de fois lui fit-il faire la différence d'un ami d'avec un flatteur ! Combien de fois leva-t-il d'une main sévère les premiers voiles qu'une cour artificieuse alloit mettre devant ses yeux pour lui cacher quelque vérité ou quelque devoir !

Permettez que je me le représente ici comme ce cavalier que vit S. Jean dans l'Apocalypse ; il s'appeloit fidèle et véritable : *fidelis et verax* (1) ; montrant à cet auguste enfant les sources du vrai et du faux, et lui formant dans le monde, que S. Augustin appelle la région des fausse tés et des mensonges, une ame innocente et sincère. Il portoit plusieurs couronnes, lui expliquant pour son instruction la différence des bons et des mauvais règnes. Il tenoit en ses mains un glaive luisant, pour couper les filets de ses passions naissantes, et les discours et les exemples qui pourroient les entretenir. Voilà quel étoit son amour pour la vérité : voyons quel étoit son zèle pour la justice.

(1) Apoc. 19, 11.

SECONDE PARTIE.

Il est difficile, quand on aime la vérité, qu'on n'ait aussi du zèle pour la justice, tant par cette union qui lie toutes les vertus, que par certaines règles d'ordre et de proportion, que l'esprit cherche dans les actions aussi-bien que dans les paroles. Ces deux inclinations furent également fortes en M. de Montausier.

Il y avoit dans son cœur une loi d'équité sévère, qui le portoit à résister à toutes les passions désordonnées des hommes, et à rendre à chacun, ou le service, ou l'honneur, ou la protection qu'il pouvoit espérer de lui. On le vit dans la jeunesse, se faisant une espèce de crédit et d'autorité du fonds de ses bonnes intentions, pour s'opposer aux désordres, pour arrêter la fraude et la violence, et pour réduire tout à la discipline, supportant lui-même avec constance toutes les fatigues et toutes les contraintes que lui imposoient, dans les bornes de sa profession, la raison et l'ordre.

Cet esprit de justice n'a fait que croître avec son bonheur. Pour avoir sa pro-

tection, c'étoit assez d'être malheureux. Quelqu'inconnu qu'on fût, on n'avoit besoin d'autre recommandation auprès de lui que de celle que porte avec soi la vertu et l'innocence persécutée. Il n'avoit pas de ces froides indifférences, ni de ces foibles ménagemens, qui font qu'on abandonne les affaires d'autrui pour ne s'en pas faire à soi-même. Par-tout où se pouvoit étendre son pouvoir, l'oppression et l'injustice n'étoient pas libres : et celui-là ne pouvoit s'assurer de son repos, qui troubloit le repos des autres. A-t-il craint d'irriter les puissans, quand il a pu secourir les foibles ? A-t-il plié sous la grandeur, lorsqu'elle s'est trouvée injuste ? A-t-il manqué de hardiesse, et lui a-t-il fallu d'autre droit que celui de la protection et de la charité commune, quand il a pu défendre les gens de bien ?

N'a-t-il pas eu, dans la licence même de la guerre, une constante et scrupuleuse retenue, dans un temps où la confusion régnoit encore dans les armées, où l'on croyoit que le soldat devoit s'enrichir, non-seulement des dépouilles de l'ennemi, mais encore de celles des peuples, et où par des condescendances nécessaires, on pardonnoit un peu d'ava-

rice et de dureté, pour entretenir le courage et la bonne humeur des gens de guerre ? Il ne s'en tint pas à ces coutumes, il se régla sur une prudente équité, non pas sur un barbare droit des armes ; modeste, désintéressé, songeant à des acquisitions d'honneur et de gloire, non pas aux biens et aux commodités de la vie ; généreux pour les autres, sévère et dur à lui-même, et partageant avec les moindres officiers, ses biens par libéralité, et leurs fatigues par constance.

Il eut même des égards pour les ennemis, ne croyant pas que tout ce qui étoit permis fût expédient, et disant quelquefois : « Faisons-leur craindre notre « valeur, non pas notre cupidité. » Aussi ne laissa-t-il jamais après lui de traces funestes de ses passages ; et sa conscience lui rendant justice à son tour, il n'eut pas besoin de réparer sur ses vieux ans les torts qu'il avoit faits en sa jeunesse, ni de restituer aux enfans ce qu'il avoit autrefois injustement exigé des pères.

Quelle pensez-vous que fut son occupation dans ses gouvernemens ? La justice. Plein des maximes d'honneur et de probité, dont il savoit toutes les loix, il retenoit la noblesse dans l'ordre ; il étouf-

foit les querelles dans leur naissance, gagnant les uns par persuasion, arrêtant les autres par autorité, compensant les satisfactions avec les injures, rendant à l'honneur et au droit de chacun ce que l'avarice ou la colère en avoit ôté; mettant les uns à couvert de l'insulte, et les autres hors d'état de nuire. Il coupoit ainsi, par une équité décisive, sans préoccupation et sans intérêt, les racines des haines et des procès, et portoit par-tout la modération et la paix, qui est le fruit de la justice.

Mais quel fut son zèle et sa vigilance dans les calamités publiques! Il jouissoit à la cour de la douceur du repos, et de la gloire où le ciel venoit d'élever sa famille, lorsqu'un mal funeste et contagieux se répandit et s'échauffa dans les principales villes de Normandie, soit que l'intempérie des saisons eût laissé dans les airs quelque maligne impression, soit qu'un commerce fatal y eût apporté des pays éloignés, avec de fragiles richesses, des semences de maladie et de mort, soit que l'ange de Dieu eût étendu sa main pour frapper cette malheureuse province. Il y accourut. Dans cette affliction qui dérange tout, où d'ordinaire on

est perdu, parce qu'on est abandonné; où chacun occupé de ses propres craintes, oublie les malheurs d'autrui, et où l'horreur d'une mort prochaine semble justifier les infidélités que l'on se fait les uns aux autres: la raison fit en lui ce que ne fait ordinairement ni le sang ni la nature. Il répondit à ceux qui lui représentoient ses dangers: « qu'il devoit l'ordre et la « protection à ce peuple; qu'étant établi « pour le gouverner, il l'étoit aussi pour « le secourir, et que sa vie ne lui étoit « pas plus précieuse que son devoir. » Il ranima les citoyens par sa présence, les excitant à s'entr'aider par des offices mutuels; et par une exacte police, qui coupoit les communications mortelles pour en ouvrir de salutaires, il sauva ce peuple qui avoit perdu toute espérance de santé, et toute mesure de prudence.

Mais à quoi m'arrêté-je, messieurs? n'ai-je pas de plus nobles idées à vous donner de sa vertu! Si la fidélité est une justice que chacun doit à son souverain, quel sujet en a jamais fourni de plus grands exemples? Que ne puis-je vous exprimer les sentimens d'admiration, de vénération, et, si je l'ose dire, de tendresse qu'il eut pour le roi? Par combien de

liens tenoit-il à lui ! Tantôt il recueilloit tous ses bienfaits dans son esprit, pour multiplier sa reconnoissance. Tantôt il pensoit à ses expéditions militaires, pour faire le récit de ses travaux, et pour compter le nombre de ses victoires. Tantôt il le voyoit au milieu de sa magnificence et de sa splendeur, pour s'éblouir de sa majesté, et se réjouir de sa gloire, et quelquefois il se dépouilloit de toute idée de sa puissance et de sa grandeur, pour avoir le plaisir d'honorer gratuitement le mérite de sa personne. Que ne puis-je vous représenter la forte passion qu'il eut pour l'état, dont les intérêts lui furent plus chers et plus sensibles que les siens propres ! Quelle étoit son indignation contre ceux à qui le bien public est indifférent, et qui ne se comptant, et ne se regardant qu'eux-mêmes, sans honneur et sans charité, abandonnent au hasard le reste du monde !

Dans le cours de ces fatales années, où la discorde alluma dans le sein de la France le feu de tant de passions, qui firent tant de malheureux et tant de coupables : ne craignez pas, messieurs, je parle d'un homme sage, qui ne sortoit jamais de ses devoirs, qui n'a besoin de grace ni

d'apologie, et de qui il n'y a point eu d'erreur à plaindre ni de faute à justifier : sa fidélité fut inébranlable. Retiré dans la province de Saintonge, où se formoient déjà des factions, il les arrêta par sa vigilance et par son courage. Les sollicitations d'un prince (1) qui l'honoroit de sa bienveillance, les mécontentemens qu'il avoit reçus du ministre (2) ne purent jamais le toucher. Il surmonta ces deux tentations délicates, et lui seul peut-être a la gloire d'avoir résisté tout d'un coup pour le service de son maître, à la force de l'amitié, et au plaisir de la vengeance ; il gagna la noblesse déjà presque demi-séduite ; il fit des siéges, donna des combats, prit des villes, et prodigua son sang et sa vie pour assurer au roi cette province, que sa situation et les conjonctures du temps avoient rendue très-importante.

Quelle justice lui rendit-on ? On approuva ses services, et bientôt on les oublia. Dans ces jours de confusion et de trouble, où les graces tomboient sur ceux qui savoient à propos se faire soupçonner ou se faire craindre ; on le négligea

(1) Le prince de Condé.
(2) Mazarin.

comme un serviteur qu'on ne pouvoit perdre, et l'on ne songea pas à sa fortune, parce qu'on n'avoit rien à craindre de sa vertu. Mais sa constance le soutint, et la providence de Dieu réservoit au roi l'honneur de récompenser cette ame fidèle.

Descendons à l'équité de son cœur dans sa conduite particulière. Quels furent ses sentimens pour ses amis ! Ici se réveille ma reconnoissance, mes entrailles s'émeuvent, et l'image d'un bonheur dont je jouissois me fait souvenir que je l'ai perdu. Sa bonté prévint pour cette fois son jugement ; d'ailleurs son amitié ne se donnoit point au hasard, c'étoit le prix de son estime. Elle ne s'affoiblissoit jamais ni par le temps ni par l'absence, et rien ne dérangeoit dans son cœur ce que le mérite y avoit une fois placé. On ne craignoit point avec lui les inégalités ni les défiances ; il ne savoit se démentir, et sa bonne-foi sembloit lui répondre de celle des autres. Quelque indulgence qu'il eût pour ceux qu'il aimoit, il ne s'aveugloit pas sur leurs défauts ; également sincère et charitable, il avoit le courage de les reprendre, ou le plaisir de les excuser. Fidèle dans leurs disgraces, il osa

les louer et les servir en des temps où les autres n'osoient presque pas les plaindre. Dans leurs prospérités, il estima leur modération, et se réserva le droit de les avertir de leur orgueil. Il leur laissoit dans l'agréable commerce qu'il avoit avec eux toute la liberté qu'il prenoit lui-même de soutenir leurs opinions, et ne leur interdisoit que la flatterie.

Avec quelle chaleur s'intéressoit-il à leurs satisfactions ou à leurs peines! Les a-t-il jamais amusés par des caresses, quand ils ont attendu de lui des offices effectifs? Qui est-ce qui a jamais porté plus de vœux et plus de prières au pied du trône? J'ai cet avantage dans ce discours, qu'il n'y a personne ici de ceux qui ont eu part à son amitié, qui ne reconnoisse, et qui n'ait ressenti ce que je dis.

Vous le savez, nobles génies, qui cultivez votre esprit, et qui rendez à Dieu, le Seigneur des sciences, l'hommage de vos pensées. Vous avez été souvent surpris et de ses bontés et de ses lumières. Il pesoit les esprits, et donnoit à chacun le rang qu'il méritoit. Personne ne connut mieux l'excellence de leurs ouvrages, et personne ne sut mieux les estimer. Il les

encourageoit, et tâchoit de les rendre utiles. Il leur procura souvent les graces du roi, et leur donna toujours ce qui étoit en ses mains, et ce qu'ils aiment quelquefois davantage, la louange et la gloire.

Combien étoit-il juste et charitable à l'égard de ses domestiques! Chez lui les races se perpétuoient, les pères laissoient comme un héritage à leurs enfans la protection d'un si bon maître. Environné d'une foule de serviteurs, il cherchoit à chacun une fortune qui lui fût propre. Désintéressé pour lui, empressé pour eux, il ne sentoit jamais mieux son bonheur, que lorsqu'il pouvoit faire le leur. Le nombre pouvoit être à charge à sa dépense, mais non pas à sa générosité. Il savoit bien qu'il n'avoit pas besoin de tout ce monde, mais il croyoit que tout ce monde avoit besoin de lui, et il le gardoit moins pour servir d'éclat à sa grandeur, que pour servir de matière à sa bonté.

De ce même principe naissoit son amour pour les pauvres. Aux termes de l'écriture (1), l'aumône est une justice. Ce que nous appelons un don, le Sage le nomme

(1) Ps. 110.

une dette (1) et la mesure de la miséricorde que nous attendons est la miséricorde que nous aurons faite. Pénétré de ces vérités, il répandoit abondamment sur toutes sortes de misérables les secours de sa charité. Il n'attendit pas à la mort à consacrer à Jésus-Christ une partie de ses richesses, il savoit qu'une charité tardive, selon les Pères de l'église, avoit plus d'avarice que de piété; qu'il faut exécuter soi-même son testament et ses legs pieux, et faire un sacrifice de religion et une distribution volontaire de ses aumônes.

Que ne puis-je révéler les secrets de sa charité? Vous verriez ici l'éducation d'une fille à qui la pauvreté pouvoit donner de mauvais conseils! là, les études d'un pupille, que Dieu, par le moyen de sa charité, a conduit aux fonctions de son sacerdoce : ici, une noblesse indigente poussée par ses charitables secours au service du prince et de la patrie : là, un mérite naissant, qu'auroit accablé le poids de sa mauvaise fortune, relevé par ses libéralités. Sortez de ces retraites où la misère et la honte vous cachent, familles infortunées, et dites-nous par quelles adres-

(1) Eccl. 4.

ses il fit couler jusqu'à vous ses assistances imprévues ? Et vous, asyles sacrés des disgraces de la nature ou de la fortune, monumens éternels de sa piété, hôpitaux dressés par ses soins et par ses bienfaits dans les villes de ses gouvernemens, pour les mettre à couvert d'une importune mendicité, faites retentir jusqu'au ciel les vœux et les prières des pauvres que vous renfermez ! Voilà sa justice, messieurs, il ne me reste plus qu'à vous montrer son esprit de droiture.

TROISIÈME PARTIE.

La droiture est une pureté de motif et d'intention qui donne la forme et la perfection à la vertu, et qui attache l'ame au bien pour le bien même. C'est à cette génération simple et droite que l'esprit de Dieu promet dans ses écritures, tantôt les bénédictions qu'il verse sur ceux qui le craignent (1), tantôt les lumières qu'il tire quand il veut du sein des ténèbres (2), tantôt le plaisir des approbations et des louanges (3), tantôt la joie d'une tranquille conscience (4).

C'est ici la gloire de mon sujet. Quel

(1) Ps. 111. (2) Ibid. (3) Ps. 63. (4) Ps. 96.

homme est jamais moins entré dans les voies obliques des passions et des intérêts, que celui que nous regrettons ? La connoissance de ses devoirs lui servoit de raison pour les accomplir, et ses intentions étoient toujours aussi bonnes que ses actions. Quelles furent donc ses règles? L'ambition, selon lui, n'avoit rien de noble ; elle conduisoit la vertu par des moyens, et à des fins qui sont souvent indignes d'elle : il disoit quelquefois « que « les ambitieux qu'on loue tant étoient « des glorieux qui font des bassesses, ou « des mercenaires qui veulent être payés. » Aussi n'eut-il jamais en vue de bien faire pour être heureux ; et ce qui le conduisit aux charges et aux dignités, il le fit pour les mériter, et non pas pour les obtenir.

L'intérêt et l'amour du bien ne purent jamais le tenter ; et dans tout le cours de sa vie, il n'eut ni le soin ni le desir d'en acquérir. La succession d'une tante (1), dame d'honneur d'une grande reine, sembloit devoir grossir le patrimoine de ses pères ; mais rebuté des affaires et des procès dont son esprit étoit incapable, il relâcha ce qu'on voulut, et crut que c'étoit un gain que de savoir perdre. Con-

(1) Madame de Brassac.

traint de racheter sa liberté, après une longue prison, durant les guerres d'Allemagne, il employa et son argent et son crédit pour ramener les officiers qu'abandonnoit à leur triste captivité, l'indigence ou l'avarice de leurs familles.

Deux principes le firent agir, la probité, la religion : l'une lui donnoit le desir d'être utile, l'autre le portoit à travailler à son salut. Quels sincères enseignemens a-t-il donnés à monseigneur pour le bien public et pour sa gloire ! Il n'y a rien de si difficile que d'élever un jeune prince qui est né pour la royauté. Il faut lui inspirer de la hardiesse sans présomption, lui faire sentir ce qu'il doit être, et lui faire connoître ce qu'il est. Il suffit de lui faire voir en éloignement le trône où il doit être assis, et de lui essayer, pour ainsi dire, la couronne, afin qu'il sache la porter quand la providence de Dieu la fera tomber sur sa tête. Il est nécessaire de lui donner tout ensemble les vertus d'un roi et celles d'un particulier ; lui montrer la gloire du commandement, et le mérite de l'obéissance, et lui apprendre à dire comme ce centenier de l'évangile : *Homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites, et dico huic :*

vade et vadit (1). Je vois des peuples sous ma puissance, mais j'ai une puissance au-dessus de moi : je commande des armées, mais j'exécute ce qu'on m'ordonne : j'ai des sujets, mais j'ai un maître.

C'étoient les enseignemens que lui donnoit M. LE DUC DE MONTAUSIER. Il lui inspiroit la modération, en lui élevant le courage. Il lui formoit ce cœur docile, que Salomon demandoit à Dieu pour la conduite de son peuple. Il lui marquoit les justes mesures de sa grandeur, en l'instruisant de ce qu'un roi doit à ses sujets, et de ce qu'un fils doit à son père.

Combien de fois lui a-t-il dit : Que la fin principale et la première loi du gouvernement étoit le bonheur des peuples ; que la vérité et la fidélité sont les vertus essentielles des princes, qui sont les images du vrai Dieu, et les arbitres de la foi publique ; et que les plus grands royaumes et les plus longs règnes n'étant devant Dieu qu'un point de grandeur et un moment de durée, les souverains devoient apprendre à être doux et modérés dans leur puissance, et soupirer après une gloire tout immortelle et toute di-

(1) MATTH. 8, 9.

vine ? Que ne m'est-il permis d'exposer ici ces sages et saintes maximes que la fidélité lui fit écrire, que la modestie lui a fait cacher, et qui paroissent, selon ses desirs, avec plus d'éclat dans la vie du prince qui les pratique, soit qu'il aille lancer la foudre que le roi lui a mise en main, soit qu'il vienne jouir ici de la gloire qu'il s'est acquise ? Rappelez en votre mémoire avec quelle tendre et sensible joie il recueillit ce qu'il avoit semé dans l'ame de ce jeune vainqueur, louant sa bonté, sa douceur, sa libéralité, sa religion et sa justice, et le félicitant de ses vertus, tandis que les autres le félicitoient de ses victoires.

N'étoit-ce pas ce même esprit de probité qui le poussoit à donner tant de bons avis et de salutaires conseils ? Il eût voulu corriger tous les abus, et réformer tous les défauts qu'il connoissoit sur les idées de perfection que sa sagesse lui avoit faites. Son âge, son crédit, ses dignités, et je ne sais quoi d'austère et de vénérable dans ses mœurs et dans sa personne, lui avoient acquis une espèce d'autorité universelle, contre laquelle le monde n'osoit réclamer.

Ceux mêmes qui pouvoient ne pas ai-

mer son zèle étoient obligés de le louer, et trouvoient de la vertu dans ses défauts mêmes. On pouvoit jeter dans son ame quelques fausses impressions, mais il suivoit toujours du moins l'ombre de la vérité et de la justice; et quelque ascendant qu'on eût sur lui, on pouvoit le prévenir, mais on ne pouvoit le corrompre. S'il disputoit avec ardeur, ce n'est pas qu'il voulût assujettir le monde à ses opinions, mais le réduire à la vérité qu'il connoissoit, ou que du moins il croyoit connoître. Attaché à ses sentimens par persuasion et non par caprice, souvent contraire aux avis des autres, parce que souvent ils étoient injustes ou déraisonnables, conservant toujours dans les chaleurs et dans les vivacités de son esprit la bonté et la tendresse même de son cœur.

Si sa droiture fut le motif de tant de vertus, sa religion fut le motif et la cause de sa droiture. Ne vous figurez pas une dévotion de spiritualités imaginaires, qui se nourrit de réflexions, et qui laisse les saintes pratiques. Sa foi étoit comme son cœur, simple et solide. Ne pensez pas à cette vaine et fastueuse religion qui se répand toute au-dehors, et qui n'a que le

corps et la superficie des bonnes œuvres : tout étoit intérieur en lui. Loin d'ici cette piété d'imitation et de complaisance, qui porte dans le sanctuaire des vœux intéressés et profanes, qui sous un feint amour de Dieu, couvrant les desirs et les espérances du siècle, fait servir les mystères et les sacremens de Jésus-Christ à l'ambition et à la fortune des pécheurs par une affectation sacrilége. Qui de vous oseroit le soupçonner de respect humain ou d'hypocrisie ?

Il cherchoit Dieu, selon le conseil de l'Apôtre (1), dans la simplicité et la sincérité de son cœur. Y eut-il jamais une foi plus vive que la sienne ? On eût dit qu'il voyoit à découvert les vérités du christianisme, tant il en étoit persuadé. Il les croyoit et les aimoit. L'insensé ferma devant lui ses lèvres impies, et retenant sous un silence forcé ses vaines et sacriléges pensées, se contenta de dire en son cœur : Il n'y a point de Dieu. Il assistoit tous les jours au saint sacrifice ; et son attention et sa modestie imprimoient le respect aux ames les moins touchées de la révérence du lieu et de la sainteté du culte. Nous l'avons vu frappé de ces

(1) 2. Cor. 1, 12.

murmures importuns, qui interrompent les oraisons des fidèles, et troublent dans la maison de Dieu le vénérable silence des saints mystères, se lever avec indignation; et, faisant l'office des anciens diacres de l'église, ordonner qu'on fléchît les genoux, et qu'on se tût devant la majesté présente, qui, pour être cachée, n'en étoit pas moins redoutable.

Y eut-il jamais d'adoration plus spirituelle et plus véritable, que celle qu'il rendoit à Dieu? Il le reconnoissoit comme sa fin et son origine; et quoiqu'il eût pour lui cet amour de préférence qui lui donnoit un empire absolu sur ses volontés, il se reprochoit de n'avoir pas pour lui toute la tendresse et toute la sensibilité qu'il ressentoit pour ses amis. Avec quelle effusion de cœur lui exprimoit-il ses nécessités spirituelles et celles de sa famille, dans ces prières pures et tendres qu'il avoit composées lui-même pour implorer ses miséricordes, ou pour lui offrir ses vœux et ses reconnoissances!

D'où puisoit-il toutes ses lumières? De la loi, qui en est la source éternelle. Il avoit lu cent treize fois le Nouveau Testament de Jésus-Christ avec application

et avec respect. Ministres de sa parole, destinés à la dispenser à ses peuples, l'avons-nous lue, l'avons-nous méditée si souvent? Les premiers chrétiens faisoient autrefois enterrer avec eux les livres des évangiles, portant jusques dans le tombeau le trésor de leur foi, et le gage de leur résurrection éternelle; et celui que nous louons aujourd'hui les tint jusqu'à sa mort entre ses mains, et voulut expirer, pour ainsi dire, dans le sein de la vérité et de la miséricorde de Jésus-Christ.

C'est ici, messieurs, l'endroit sensible de mon discours. Ne craignez pas pourtant que je me livre à ma douleur. J'ai vu cette grande miséricorde que Dieu lui avoit réservée, et j'ai pour moi toutes les consolations de la foi et de l'espérance des écritures. Dans la gloire d'une réputation qu'une vertu consommée lui avoit acquise, et que l'envie n'osoit plus lui disputer: dans une vigueur d'esprit et de corps, que l'âge et les maladies sembloient avoir jusques-là respectée, il tombe tout-à-coup dans ces ennuyeuses douleurs où l'on souffre sans secours et sans intervalle. La respiration qui nous fait vivre le fait mourir à tous momens. Les nuits plus tristes que les jours, lui

ôtent la douceur de la compagnie, et ne lui donnent pas celle du repos. Il ne peut ni s'étendre sur sa croix, ni trouver de situation ni de remède qui le soulage. Quels furent ses sentimens de piété dans ce temps de langueur et de patience.

Quel mépris du monde et de ses vanités ! il comptoit ses prospérités temporelles, dont il avoit toujours senti et le néant et le danger, et s'écrioit en soupirant : « Seroit-il possible, mon Dieu, que « ce fût-là ma récompense ! » Quelle horreur ! mais quel repentir du péché ! Il repassoit les années de sa vie dans l'amertume de son ame ; et se réveillant dans ses réflexions de pénitence : « Quatre-« vingts ans, » disoit-il, « quatre-vingts « ans, Seigneur, passés à vous offenser ! » Quelquefois se défiant de son propre cœur, et craignant qu'il ne fût pas assez profondément touché, il disoit : « Vous m'a-« vez appris dans vos écritures que le cœur « de l'homme est impénétrable ; le mien « n'auroit-il de pli et de repli que pour « vous ? Vous tromperois-je, me trompe-« rois-je, ô mon Dieu ! » Une sainte frayeur des jugemens divins le saisissoit. On voyoit sa foi dans ses yeux et dans ses paroles. La confiance chrétienne venant au se-

cours : « J'approche, » ajoutoit-il, « du « trône de votre grace ; je vous amène un « pécheur qui ne mérite point de pardon, « mais vous m'ordonnez de le demander ; « la miséricorde en vous est au-dessus du « jugement ; le sang de votre Fils n'est-il « pas répandu pour moi, et n'est-ce « pas sa fonction d'effacer les péchés du « monde ? »

Dans cette ferveur de piété, les heures fatales s'avancent. Encore un coup, divine Providence, étois-je attendu, étois-je destiné à être le témoin et comme le ministre de son sacrifice ? Je vis ce visage que la crainte de la mort ne fit point pâlir ; ces yeux qui cherchèrent la croix de Jésus-Christ, et ces lèvres qui la baisèrent. Je vis un cœur brisé de douleur dans le tribunal de la pénitence, pénétré de reconnoissance et d'amour à la vue du saint viatique, touché des saintes onctions et des prières de l'église ; je vis un Isaac, levant avec peine ses mains paternelles pour bénir une fille que la nature et la piété ont attachée à tous ses devoirs, aussi estimable par la tendresse qu'elle eut pour lui, que par l'attachement qu'il eut pour elle ; et des enfans qui firent sa joie, et qui feront un jour sa gloire. Je

vis enfin comment meurt un chrétien qui a bien vécu.

Que vous dirai-je, messieurs, dans une cérémonie aussi lugubre et aussi édifiante que celle-ci? Je vous avertirai que le monde est une figure trompeuse qui passe, et que vos richesses, vos plaisirs, vos honneurs passent avec lui. Si la réputation et la vertu pouvoient dispenser d'une loi commune, l'illustre et vertueuse Julie vivroit encore avec son époux : ce peu de terre que nous voyons dans cette chapelle couvre ces grands noms et ces grands mérites. Quel tombeau renferma jamais de si précieuses dépouilles! La mort a rejoint ce qu'elle avoit séparé. L'époux et l'épouse ne sont plus qu'une même cendre, et tandis que leurs ames teintes du sang de Jésus-Christ reposent dans le sein de la paix, j'ose le présumer ainsi de son infinie miséricorde, leurs ossemens humiliés dans la poussière du sépulcre, selon le langage de l'écriture (1), se réjouissent dans l'espérance de leur entière réunion et de leur résurrection éternelle.

Offrez pourtant pour eux, prêtres du Dieu vivant, vos vœux et vos sacrifices;

(1) Exultabunt ossa humiliata. Ps. 50.

et vous, chastes épouses de Jésus-Christ, gardez religieusement ce dépôt sacré ; arrosez-le des larmes de votre pénitence ; attirez sur lui quelques regards de l'agneau sans tache que vous suivez, quand il va s'immoler sur tous ces autels, afin qu'étant purifiés par cette divine oblation des restes des fragilités humaines, ils chantent dans le ciel avec vous les miséricordes éternelles.

Notice sur le duc DE MONTAUSIER.

CHARLES DE SAINTE-MAURE, d'abord marquis de Salles, ensuite marquis, puis enfin duc de Montausier, naquit en 1610. Sa mère restée veuve avec trois enfans, se livra toute entière aux soins de leur éducation; mais élevée comme son mari dans la religion protestante, ce fut aussi dans celle-là qu'elle éleva ses enfans. MONTAUSIER, indocile et léger dans son premier âge, ne tarda cependant pas à répondre aux soins qu'on prenoit de lui. La lecture d'un de nos vieux poètes lui donna d'abord le goût des vers, et l'étude qu'il fit des meilleurs poètes du temps, lui donna par degrés du goût pour des lectures et des occupations plus sérieuses. Il devint studieux et appliqué, et dès ce moment rechercha toujours le commerce des hommes instruits dont il fit constamment sa société habituelle.

Cependant sa naissance et l'exemple de ses aïeux l'appeloient à suivre la carrière des armes. Il ne tarda pas à s'y distinguer. En 1630, il alla rejoindre l'armée d'Italie, où son frère aîné, qui depuis mourut des suites d'une blessure, combattoit alors avec gloire, et là sa valeur et ses talens militaires annoncèrent déjà ce qu'il devoit être un jour. Ce fut à son retour de cette campagne qu'il connut mademoiselle de Rambouillet, et se mit du nombre de ceux qui aspiroient à sa main. Nous avons fait connoître l'époque de son mariage avec elle, et ce qui fit si longtemps retarder cette union, dans la Notice qui précède l'Oraison funèbre de madame de Montausier. Il est inutile d'y revenir ici.

MONTAUSIER, n'ayant encore que 28 ans, avoit déjà obtenu par sa bonne conduite en Alsace le grade de maréchal de camp et le gouvernement de cette province. Le duc de Weimar et le maréchal de Guébriant y commandoient alors nos armées. Il mé-

rita leurs éloges en secondant dignement leurs desseins, et eut part à tout ce qui se passa dans ces contrées jusqu'à la malheureuse affaire de Dullingen, où il fut fait prisonnier. Pendant sa captivité qui dura 10 mois, son amour pour mademoiselle de Rambouillet, et les lettres qu'il recevoit d'elle le disposèrent à examiner les points de doctrine qui divisoient les réformés d'avec les catholiques, et le résultat de cet examen fut son abjuration formelle dont il a consigné les motifs dans un mémoire où sa candeur et son esprit de droiture brillent dans tout leur éclat. Peu de temps après son rachat, il obtint le gouvernement de Saintonge et d'Angoumois, et ne vit plus enfin d'obstacles à son union avec Julie de Rambouillet : ce mariage eut lieu, comme nous l'avons dit, en 1645.

A cette époque, les troubles civils qui ensanglantèrent presque tout le temps de la minorité de Louis XIV et du ministère du cardinal Mazarin, divisoient les familles et agitoient les meilleurs esprits. Pendant toute leur durée, Montausier, fidèlement attaché au parti du roi, ne dévia pas un seul instant de ses principes. Il combattit, et courut mille dangers pour maintenir l'obéissance dans les deux provinces confiées à ses soins, et dans un de ces combats il reçut même une blessure qui fit long-temps désespérer de sa vie. Cependant tant que Mazarin vécut, ses services restèrent méconnus, par la seule raison que le ministre, sûr de sa constante fidélité, n'avoit rien à craindre de lui. Ce ne fut qu'après la mort de Mazarin, et lorsque Louis XIV prit en main les rênes de l'état, que ce prince, si bon appréciateur du mérite, et qui avoit connu MONTAUSIER et son épouse à Bordeaux, lors des négociations de paix avec l'Espagne, songea à récompenser deux sujets fidèles. Il commença par nommer madame de Montausier gouvernante des Enfans de France, puis donna à son époux le gouvernement de la Normandie. L'année suivante il le créa duc et pair, le nomma

ensuite pour aller recevoir les cardinaux Chigi et Imperiali qui venoient de la part du pape pour réparer l'injure faite au duc de Créqui à Rome, et d'un autre côté à la charge de gouvernante des Enfans de France donnée à madame DE MONTAUSIER, il ajouta celle de dame d'honneur de la reine.

MONTAUSIER, revenu de sa mission, jouissoit à Paris de la haute faveur du monarque, lorsqu'il apprit que la peste s'étoit manifestée à Rouen, capitale de son gouvernement. Il n'hésita pas à s'y rendre, et quelques instances que sa famille et ses amis pussent lui faire pour l'en détourner, rien ne put l'arrêter. « Il croyoit, » leur disoit-il, « les gouverneurs obligés à la résidence comme les évêques, et « si l'obligation n'étoit pas aussi étroite du côté des « premiers, dans les temps ordinaires, elle devenoit « égale pour tous dans les temps de calamité. » Ses soins constans, le bon ordre qu'il établit et les exemples de courage et d'humanité qu'il donna, produisirent des effets si salutaires et si prompts, qu'en moins de deux mois les progrès de la contagion furent arrêtés.

Ce fut peu de temps après cette action honorable que Louis XIV le nomma gouverneur du Dauphin, et le présentant comme tel à la Reine et à son fils, prononça ces paroles aussi honorables pour le monarque même que pour MONTAUSIER. « Voilà, mon « fils, l'homme que j'ai choisi pour avoir soin de « votre éducation. Je n'ai pas cru pouvoir rien faire « de meilleur pour vous et pour mon royaume. « Si vous suivez ses instructions et ses exemples, « vous serez tel que je vous desire; si vous n'en « profitez pas, vous serez moins excusable que la « plupart des princes, dont on néglige ordinaire« ment les premières années, et moi je serai quitte « envers tout le monde, le choix que j'ai fait me met« tant à couvert de tout reproche. »

Le Roi laissa à MONTAUSIER le soin de se donner des collaborateurs dignes de sa confiance, et celui-

ci indiqua comme tels à Louis XIV, Bossuet alors évêque de Condom, et qui fut nommé précepteur, et Huet, évêque d'Avranches, qui fut sous-précepteur. Ce fut avec ces deux hommes célèbres qu'il concerta tous les moyens d'atteindre le but proposé. Le résultat fut un plan d'éducation aussi vaste que sagement conçu, et que le succès aussi chaque jour sembloit justifier. Néanmoins dans l'exécution de ce plan MONTAUSIER éprouva bientôt des contradictions de la part de beaucoup de personnes, et même de la Reine, qui s'étoit laissé persuader par les ennemis du duc. Long-temps MONTAUSIER n'en tint aucun compte ; mais craignant enfin leur effet sur l'esprit de Louis XIV, il crut devoir se justifier par un mémoire qui convainquit le Roi, et imposa pour jamais silence à ses contradicteurs et à ses ennemis.

En 1680 les fonctions de MONTAUSIER cessèrent par le mariage du Dauphin alors parvenu à sa 19ᵉ année. Le Roi voulut pourtant, qu'au titre près, il conservât auprès du prince tous les droits et toute l'autorité de gouverneur. MONTAUSIER continua donc de voir assidûment son élève ; il devint cependant chaque jour plus libre dans l'emploi de ses momens, et au bout de quelque temps, put enfin se reposer de ses longs travaux dans le sein des lettres, et le commerce de l'amitié. Dix ans s'écoulèrent encore dans ces douces occupations, sans qu'il négligeât pourtant de paroître de temps en temps à la cour, où il portoit toujours ce caractère de droiture et de sincérité, qu'il avoit montré dès le commencement, et qui ne se démentit jamais.

Les longs et fréquens accès d'un asthme dont il fut attaqué dans les dernières années de sa vie, donnent l'idée de ces ennuyeuses douleurs dont parle Fléchier, qui vint exprès de Nîmes pour l'assister à ses derniers momens. Il mourut en 1690, âgé de près de 80 ans.

L'Histoire de sa vie, publiée en 1729, en 2 vol. in-12 sur les Mémoires de la duchesse d'Uzès sa

fille, et dont on a tiré tout ce qu'on vient de lire, rapporte que cet homme, si austère en apparence, avoit le cœur si bon et si tendre, que jamais il ne put se trouver à un conseil de guerre, et donner sa voix pour une condamnation à mort.

Un autre trait connu de tout le monde achèvera de caractériser cet homme, qu'on peut bien nommer EXTRAORDINAIRE, eu égard au temps et au lieu où il a vécu, et sur lequel Fléchier dans toute son Oraison funèbre n'a rien dit que de vrai et de confirmé par l'histoire. Des ennemis de Molière vouloient persuader à MONTAUSIER que c'étoit lui que le poète avoit voulu ridiculiser dans sa comédie du Misanthrope. MONTAUSIER, pour toute réponse, dit qu'il se trouveroit fort heureux de ressembler au Misanthrope de Molière.

FIN DES ORAISONS FUNÈBRES.

PANÉGYRIQUE

DE

S. FRANÇOIS DE PAULE;

Prononcé dans l'Église des Minimes de la Place-Royale, le 14 avril 1681.

Qui humiliatus fuerit, erit in gloria.

Celui qui aura été humilié, se verra dans la gloire. Job. chap. xxij.

Il n'y a rien de si connu, rien de si inconnu que Dieu, disoit un ancien Père de l'église. L'écriture nous enseigne, tantôt qu'il est dans le séjour de sa gloire, entouré de lumière; mais ce sont « des lumières inaccessibles (1), » qui éblouissent au lieu d'éclairer, et qui, nous faisant entrevoir sa grandeur, nous convainquent de notre foiblesse : tantôt elle nous assure « qu'il a établi sa demeure dans les ténè-

(1) Lucem habitat inaccessibilem. 2. Tim. 5.

« bres (1); » mais ce sont des ténèbres mystérieuses qui relèvent les objets au lieu de les dissiper, et qui ne les éloignent de nos yeux, que pour nous les rendre plus vénérables. Renfermé dans son essence, il se manifeste par ses œuvres. Je ne vous connois pas, mon Dieu, et je ne saurois vous méconnoître. Rien ne me peut dire ce que vous êtes, et tout me prêche que vous êtes mon Dieu. Il en est de même des saints, qui sont les ouvrages de sa miséricorde et de sa puissance. Il semble qu'il veuille se réserver à lui seul toute la connoissance de leur sainteté pour en avoir toute la gloire. Il les appelle à la solitude et à la retraite, pour les rendre comme invisibles au reste du monde. Il produit secrètement dans leurs cœurs les plus nobles opérations de sa grace; et la première vertu qu'il leur inspire, c'est celle qui doit cacher toutes les autres. Mais lorsqu'il veut être glorifié en ses saints, selon les décrets éternels de sa Providence, il laisse couler sur eux quelque rayon de sa gloire. Ils sont élevés par sa grace au-dessus des forces de la nature. Ils étonnent toute la grandeur et toute la sagesse du siècle : cet amas de

(1) Posuit tenebras latibulum suum. PSALM. 7.

vertus que leur humilité tenoit secrètes, perce l'obscurité qui les cachoit aux yeux des hommes; et le voile même qui couvroit ce trésor céleste, devient aussi brillant et aussi précieux que le trésor même. Voilà quelle a été la conduite de Dieu à l'égard du Saint dont nous révérons aujourd'hui la mémoire. Cet homme caché dans son désert, enveloppé dans sa vertu, et comme anéanti en lui-même, devint un des plus nobles instrumens dont Dieu se soit servi dans son église, pour faire éclater sa puissance. Cet homme qui s'étoit mis au-dessous du reste des hommes, devint le maître des rois et des puissances de la terre. Cet homme qui conserva jusqu'à une extrême vieillesse l'innocence et l'heureuse simplicité des enfans, apprit la sagesse aux prudens et aux politiques du siècle.

DIVISION.

1°. Grand dans son humilité.
2°. Grand dans son élévation.

Ce seront les deux parties de ce discours; si l'esprit de Dieu qui fait les humbles, et qui élève ceux qui le sont, nous favorise de ses graces par l'intercession de

celle qui fut la plus humble et la plus honorée de toutes les femmes, lorsque l'Ange lui dit : AVE, MARIA.

PREMIÈRE PARTIE.

L'HUMILITÉ est une vertu qui semble convenir proprement aux pécheurs qui se reconnoissent, et qui touchés du desir de leur salut, entrent dans les voies de la pénitence. Il y a une vérité qui les découvre à eux-mêmes, et qui les confond : une justice intérieure qui les reprend et qui les condamne. Leur conscience les afflige, le poids de leurs péchés les abaisse, et le premier effet de la grace de Jésus-Christ, c'est de leur faire sentir combien ils s'en étoient rendus indignes. On peut dire pourtant que l'humilité est proprement la vertu des saints, parce qu'étant plus convaincus de leurs foiblesses, plus éclairés des lumières de Dieu, plus persuadés de sa grandeur, plus touchés de ses bienfaits, et plus soumis à ses volontés, ils lui rendent aussi plus d'honneur, et se détachent plus d'eux-mêmes. De-là viennent ces conséquences que les Pères de l'église ont si souvent tirées, que plus on approche de Dieu, plus on est hum-

ble ; que le fondement de l'humilité est la connoissance de soi-même, et que la mesure de la connoissance de soi-même, c'est la connoissance de Dieu ; qu'on avance d'autant plus dans la justice et dans la charité, qu'on se perfectionne dans l'humilité chrétienne, et qu'on n'est saint qu'à proportion qu'on est humble.

C'est sur ce fondement que j'établis les preuves de la sainteté de FRANÇOIS DE PAULE. Son esprit, son cœur, ses actions, son nom, son ordre, tout respire l'humilité ; c'est par elle qu'il a vécu ; c'est pour elle qu'il étoit né. La providence de Dieu qui veille sur ses élus, et qui pose lui-même le fondement de leurs vertus, permit que celui-ci naquît d'une mère humiliée par une longue stérilité, et qu'il fût obtenu par les vœux qu'elle fit au patriarche S. FRANÇOIS, modèle d'une vie humiliée et anéantie, afin que par les impressions qu'il recevroit de ces deux astres, pour ainsi dire, qui présidoient à sa naissance, il fût comme le fruit et l'ouvrage de l'humilité, lui qui devoit un jour en donner de si grands exemples à toute l'église.

Il se perfectionna d'autant plus dans cette vertu, qu'il n'y trouva pas dans les

commencemens de sa vie les obstacles qu'y mettent ordinairement les pères passionnés de la fortune de leurs enfans, et les mères ambitieuses. Vous le savez, messieurs, à peine sont-ils nés, ces enfans, qu'on les accoutume à l'orgueil et à la mollesse. On les élève sans aucun principe pratique de religion. Au lieu de maintenir en eux l'esprit de Dieu, on leur souhaite et on leur inspire l'esprit du monde. A peine viennent-ils de renoncer aux pompes du siècle, qu'on les leur montre, et qu'on leur enseigne à les aimer : ils ont promis de suivre l'évangile, et on les assujettit à la coutume. Ainsi la vanité se saisissant de ces ames encore tendres, elles cessent d'être fidèles à mesure qu'elles deviennent raisonnables, et perdent l'innocence de leur baptême, presqu'aussitôt qu'elles l'ont reçue. FRANÇOIS fut formé dans une discipline plus chrétienne. La mère de ce nouveau Samuel le destina dès sa naissance à la piété : elle voulut que la maison de Dieu devînt la sienne. Dès qu'il fut capable de connoître la vertu, elle l'envoya la pratiquer parmi de saints et humbles religieux, afin que l'humilité lui devînt comme naturelle. Elle se priva volontairement de la conso-

lation de voir un fils qu'elle avoit desiré pour Dieu plus que pour elle, de peur que la contagion du siècle ne ternît, en quelque façon, la pureté de son innocence.

Ce fut pour favoriser l'humilité naissante de cet enfant que Dieu permit qu'il fût élevé, non pas dans la science qui enfle, mais dans la charité qui édifie. Les discordes civiles ayant jeté le trouble et la confusion dans toutes les parties de la Sicile, et les universités étant ou dissipées ou inaccessibles pour lui, Dieu lui servit lui-même de maître dans la retraite et dans le silence, et lui apprit cette science des saints qui fait les véritables humbles. Jamais disciple ne fut plus docile ni plus attentif. Il travailloit à purifier son cœur, et non pas à polir son esprit, il employoit à la prière ce temps qu'on donne à des études humaines; études, amusement sérieux d'un âge inutile, et fondement ordinaire de l'orgueil et de l'ambition de ceux qui s'y attachent; études qui ne servent souvent qu'à faire gémir une foible raison, sous le poids des difficultés qui s'y rencontrent; études qui n'étant rapportées ni à la gloire de Dieu ni au service de l'église, ne font que con-

fondre la vérité par des subtilités recherchées, et nourrir dans l'esprit une vaine complaisance de soi-même.

Aussi ne se proposa-t-il pas pour exemple ceux qui s'étoient servis de leur savoir, comme d'un moyen pour se faire une grande réputation, ou pour se pousser dans le monde. Il ne voulut point voir la conséquence de se rendre habile, en un temps où les lettres étant peu cultivées, et les esprits communément grossiers, il étoit aisé de se distinguer; en un pays où la fortune se donne au mérite, et où la seule réputation d'en avoir élève quelquefois aux premières dignités de l'église. Il chercha des modèles d'humilité, et non pas des modèles de grandeur et de gloire. Ce fut dans ce dessein qu'il se fit conduire à Assise et au Mont-Cassin, pour y révérer les fondateurs de deux des plus célèbres ordres de l'église. C'est-là que marchant avec respect sur les vestiges de ces saints hommes, il recueilloit les restes de leur esprit qu'il avoit dessein de renouveler en lui-même. C'est-là que puisant dans les sources de la discipline monastique les règles de la ferveur et de la pénitence chrétienne, non-seulement il apprenoit à devenir saint, mais encore

à laisser un jour une nombreuse postérité de saints. C'est-là que prosterné sur les tombeaux de ces hommes qui s'étoient ensevelis vivans dans les solitudes, il se confirma dans le dessein de mourir entièrement au monde, et de mener une vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ, selon le langage de l'Apôtre.

C'est une vérité que l'esprit de Dieu nous enseigne, et que nous n'éprouvons que trop en nous-mêmes qu'il n'y a rien de si funeste à la piété que le commerce et la contagion du monde. On y marche par la voie large, dont la fin est la perdition : le vice y est autorisé par l'exemple et par la coutume : la pratique de la loi de Dieu y est interrompue par plusieurs péchés plus grands ou plus petits, selon que la cupidité domine, et que la charité s'affoiblit : le cœur ne peut s'y sauver de certains intérêts, et de certaines passions secrètes qui l'éloignent de la perfection. Il faut sortir de cette Égypte pour aller sacrifier à Dieu dans le désert, et quitter le monde, si l'on ne le peut quant au lieu et à la demeure, du moins par esprit et par l'affection du cœur, en faisant tous les jours de nouveaux progrès dans la foi et dans la piété. Mais comme on trouve

à tous momens des difficultés insurmontables, et qu'il faut se roidir sans cesse contre ses mœurs et ses coutumes, il est plus sûr de le quitter tout d'un coup que de le vaincre tant de fois.

Ce fut la résolution que prit FRANÇOIS DE PAULE, quittant le monde avant que de l'avoir connu. Il s'avança dans la perfection sans empêchement et sans obstacles; il se retira dans les déserts de la Calabre pour se dérober aux yeux des hommes, et n'avoir d'autre témoin de ses bonnes œuvres que celui qui en devoit être la récompense. Il voulut avoir le mérite de la vertu, sans en avoir la réputation, et crut que son bonheur étoit d'être aimé de Dieu, et sa sûreté d'être inconnu aux hommes. Il ne travailla plus qu'à pratiquer l'humilité, qu'à conseiller l'humilité, qu'à établir un ordre et une discipline d'humilité.

Quel fondement voulut-il donner à son institut si saint dans ses principes, si édifiant dans ses pratiques, si évangélique dans ses fins, sinon l'humilité? Comme les noms renferment l'essence des choses, et que les ordres sont l'ouvrage des mains de leurs fondateurs, les expressions de leurs vertus, et le caractère de leur es-

prit, il voulut que le nom de ses disciples leur représentât leur principale obligation, et sa principale vertu. Comme la vanité cherche les titres les plus éclatans pour se distinguer dans les familles, l'humilité lui fit imaginer le moindre de tous, pour faire la différence de la sienne. Il lui imposa la loi d'une abstinence perpétuelle pour l'entretenir dans la pénitence, compagne inséparable de l'humilité évangélique. On ne sait que trop combien est formidable à la délicatesse des hommes mondains, ce temps que l'église destine à la mortification des sens, et à l'austérité du jeûne. On le sent arriver avec tant de peine : on s'y prépare par tant d'excès : on le passe avec tant de chagrin : on cherche tant de prétextes pour s'en dispenser, et tant d'adoucissemens pour le rendre plus supportable. On en attend la fin avec tant d'impatience : on en sort avec tant de joie : on cherche avec tant de soin les moyens de se réparer et de se refaire, tant la chair et le sang se révoltent contre cette pratique de religion et de pénitence.

Ce saint patriarche a voulu que ses enfans passent toute leur vie, comme l'église vous fait passer une des moindres por-

tions de l'année. Il leur a proposé la charité comme l'ame de ce pieux institut. C'est pour cela qu'il reçut du ciel ce glorieux étendard qui fut comme ses armes, et son titre de noblesse comme la marque des actions héroïques qu'il avoit faites et qu'il devoit faire, et comme une exhortation vivante à ses descendans du zèle et de l'amour qu'ils devoient avoir pour Dieu et pour son église. Mais il a voulu que l'humilité fût la gardienne des autres vertus, et la qualité essentielle de sa religion. Gédéon disoit autrefois (1) : « Ma famille est la plus basse dans Manassé, « et moi je suis le moindre dans la mai- « son de mon père. » Notre Saint tenoit le même langage : Mon ordre doit être le plus humble de tous les ordres de l'église, et il faut que je sois le plus humble sujet de mon ordre.

En effet, avec quelle joie servoit-il dans les plus bas ministères de la religion, ceux dont il étoit le père et le maître par la supériorité de sa vertu, autant que par la prééminence de sa charge? Avec quel humble sentiment de lui-même refusa-t-il de recevoir les ordres sacrés que le sou-

(1) Familia mea infima est in Manasse, et ego minimus in domo patris mei. Judic. 6.

verain pontife voulut lui conférer par l'imposition de ses mains sacrées ? Qui est-ce qui méritoit mieux d'entrer dans le sacerdoce de Jésus-Christ que celui qui par sa vie et par ses mœurs s'étoit rendu conforme à Jésus-Christ même ? Lui manquoit-il quelque qualité nécessaire à ceux qui s'engagent au ministère des autels ? N'avoit-il pas cette foi vive dont parle Jésus-Christ, capable de transporter les montagnes ? Ne brûloit-il pas du feu de cette charité puissante qui détache le cœur du monde et de tout ce qui lui appartient, et qui fait qu'on n'aime que Dieu ou pour Dieu ? S'il faut être pauvre pour imiter ce souverain prêtre qui se dépouille de tout dans l'eucharistie, François n'avoit que des racines pour vivre, et un cilice pour se couvrir. S'il faut être pur d'esprit et de corps pour offrir cet agneau sans tache, la solitude où il s'étoit retiré dès ses plus tendres années, pouvoit répondre de son intégrité et de son innocence.

S'il faut être désintéressé quand on a choisi Dieu pour son partage, François se servit-il de l'ascendant qu'il eut sur l'esprit des princes ? Accepta-t-il les libéralités et les présens qu'ils lui offrirent ?

Se fit-il un mérite devant Dieu de procurer à ses religieux des commodités temporelles? Eut-il ce zèle ardent et empressé, qu'on ne voit que trop souvent dans les maisons mêmes les plus réformées où les particuliers, par un desir séculier de paroître habiles, ou par la vanité de se rendre utiles et nécessaires à leurs frères, tâchent d'agrandir la communauté aux dépens de leur propre vertu, et contentent souvent leur propre cupidité, sous le titre de la commodité commune? Que pouvoit-on desirer en lui? La pénitence! Depuis les jours de Jean-Baptiste, on n'avoit vu une austérité de vie plus étonnante. La science? Il avoit puisé dans l'oraison et dans la retraite des connoissances plus pures et plus nobles que celles que donne l'étude. Enfin, quel homme fut jamais plus propre à sacrifier le corps et le sang de Jesus-Christ, que celui qui lui avoit fait un sacrifice de tous les momens de sa vie? Quelle bouche étoit plus capable de le consacrer, que celle qui ne s'étoit jamais ouverte que pour annoncer sa vérité, ou pour louer sa miséricorde!

Cependant cet homme si saint à qui Jésus-Christ, par la bouche de son vicaire, donnoit des marques d'une voca-

tion indubitable, se regarde comme indigne de cet excellent, mais redoutable ministère. Eh ! que peuvent penser ceux qui, étouffant tous les sentimens de la foi et de la piété chrétienne, usurpent le sacerdoce de Jésus-Christ sans qu'il les y appelle, et se chargent inconsidérément d'un fardeau qui les presse et qui les accable ! Que diront ceux qui se jettent dans l'église sans avoir expié leurs péchés passés par une pénitence sincère, et qui après avoir mené une vie profane dans le monde, vont encore au pied des autels mener une vie sacrilége ? Que diront ceux qui ne regardent la prêtrise que comme un passage aux dignités ecclésiastiques, et qui font servir d'instrument à leur ambition les mystères les plus saints de la religion, et le sacrifice de Jésus-Christ même ? Qu'ils admirent l'humilité de FRANÇOIS DE PAULE, et qu'ils gémissent de leur orgueil devant Dieu et devant les hommes !

Mais la vertu de ce Saint ne fut jamais plus admirable que lorsqu'elle se trouva comme hors de son centre, et que la providence de Dieu le tira de l'obscurité de sa vie cachée pour le faire paroître dans la plus éclatante partie du monde, je

veux dire dans les cours des princes. Quand je me le représente assis à côté du souverain pontife qui reçoit ses conseils comme des oracles ; quand je me figure le plus grand roi de la terre à ses pieds, implorant humblement son secours, et l'honorant comme l'arbitre de sa vie ou de sa mort ; quand je me représente non-seulement les peuples, mais encore les grands du monde accourant à l'envi pour avoir part à ses bénédictions et à ses prières : je dis en moi-même que cette tentation est délicate, et que c'est une grande et rare vertu qu'une humilité qui est honorée ! Il n'est pas difficile de se contenir dans les bornes d'une juste modération, et de se resserrer en soi-même quand on est réduit aux ténèbres d'une vie obscure. On résiste aisément à l'orgueil, quand il n'est pas soutenu par une grande réputation, ou fortifié par un grand mérite. On a quelque honte de se croire, quelque bonne opinion qu'on ait de soi, quand on est seul à s'estimer et à s'applaudir, et quand on n'a pour soi d'autre approbateur ni d'autre flatteur que soi-même. Mais lorsqu'on se voit honoré, et qu'on fait du bruit dans le monde, lorsqu'on s'attire la louange et l'admiration par des

talens, ou par des vertus extraordinaires, qu'il est dangereux qu'on ne soit de l'avis du public, qu'on ne vienne à se louer et à s'admirer un peu soi-même, malgré toute sa modération, et qu'on ne mêle quelque grain de son propre encens à celui qu'on reçoit des autres ! Notre Saint évita ce péril ; il se jugea par sa conscience, et non pas par sa réputation, et n'oublia pas ce qu'il étoit devant Dieu, quelque glorieux qu'il fût devant les hommes.

En effet, y eut-il jamais vie plus pleine de merveilles que la sienne ? On l'avoit vu marcher sur les eaux comme sur un marbre solide, et passer avec confiance sur son manteau, ce détroit qui sépare l'Italie de la Sicile, au milieu des Scylles et des Carybdes, lieux diffamés par tant de naufrages ? Il avoit paru élevé dans l'ardeur de sa prière, et séparé de la terre dans un corps terrestre et mortel à la vue des rois et des reines, témoins d'un si saint et si surprenant spectacle. On l'avoit vu tant de fois arracher des mains de la mort la proie qu'elle avoit déjà presque enlevée. Souffrez, messieurs, que j'appelle ici en passant ces hommes de difficile créance, qui, selon le langage

d'un Apôtre (1), « blasphèment tout ce « qu'ils ignorent, » et qui donnant à la puissance de Dieu les mêmes bornes que Dieu a données à leur connoissance, se plaisent à rejeter les miracles les mieux établis, ou par un faux honneur de ne vouloir être ni trompeurs ni trompés, ou par une résolution vague de ne croire que ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux.

J'avoue qu'il y a une simplicité superstitieuse qui croit tout, qui assure tout, qui se plaît à donner au mensonge la forme de la vérité, quand elle peut le couvrir de quelque prétexte de religion, et une crédulité populaire qui établit de faux miracles, comme la vaine subtilité des savans et la sagesse aveugle des libertins refusent d'en reconnoître de véritables. Mais je sais aussi que Dieu a ses serviteurs choisis à qui il communique plus abondamment sa sagesse et sa puissance; que le bras du Seigneur n'est pas accourci; qu'en tout temps il aura soin de son église, et que le besoin des miracles étant souvent le même, il n'est pas incroyable qu'il en fasse en ces derniers temps comme il en faisoit aux premiers siècles. Sa vérité

(1) Jud. Epist. 10.

qui a dit (1) : « Que ceux qui croiroient » en lui, feroient de plus grands prodi- « ges que lui, » dure encore, et tant qu'il y aura des saints dans l'église, on y verra des miracles qui surpasseront la portée des esprits foibles, et qui confirmeront dans les purs sentimens de la religion ceux qui auront le cœur soumis à l'évangile.

Mais le plus grand miracle qu'ait fait ce grand homme, c'est de n'avoir pas été ébloui de la gloire que ses miracles lui avoient acquise. Il s'anéantissoit lui-même, tandis que tout l'univers lui applaudissoit. Il avoit plus de soin de cacher ses bonnes œuvres, que nous n'en avons de cacher les mauvaises. On eût dit qu'il avoit honte de servir d'instrument indigne à la puissance de Dieu dans ses œuvres miraculeuses, tantôt les rejetant sur la vertu de quelques herbes qu'il cultivoit lui-même exprès, tantôt donnant des cierges bénits pour faire tomber l'honneur de ces grands événemens sur les bénédictions de l'église. Son humilité lui déroboit ainsi toutes les vertus et toutes les lumières dont il étoit rempli. La grace qui le faisoit paroître grand aux yeux des autres le cachoit à lui-même, et l'on

(1) Joan. 14.

a vu accomplir en sa personne le souhait des plus grands serviteurs de Dieu de ne point pécher, et de se regarder comme pécheurs, et d'être saints sans s'appercevoir qu'ils le fussent. Mais cette humilité fut la cause de son élévation et de sa gloire. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est la conduite ordinaire de Dieu à l'égard des saints de les élever à mesure qu'ils s'humilient. Comme il sait confondre l'orgueil des pécheurs, il sait honorer l'humilité des justes, soit pour donner plus de créance et d'autorité à la vertu, qui d'elle-même paroît infirme, et pour la rendre plus vénérable aux yeux des hommes, soit pour faire éclater sa Providence par ces moyens inconnus, mais infaillibles qu'il a de tirer, quand il veut, la lumière des ténèbres, et la gloire du fond des abaissemens; soit pour faire voir à ceux qui le suivent, à ceux mêmes qui s'éloignent de lui, qu'on ne perd rien en le servant, et qu'on retrouve dans le monde les biens et les avantages même qu'on y méprise et qu'on y sacrifie pour lui. Quoi qu'il en soit, l'écri-

ture sainte nous enseigne (1), tantôt « que la gloire est le partage de l'humble « de cœur, tantôt que l'humilité est un « préjugé certain et un présage infaillible de la gloire qui doit la suivre, tantôt (2) que l'élévation est une suite nécessaire, et la récompense naturelle de « celui qui s'est abaissé. » C'est ainsi que par le tempérament de son adorable sagesse Dieu entretient et gouverne ses élus (3). Il les humilie de peur qu'ils ne soient accablés du poids de la gloire qu'il leur destine; il les élève de peur qu'ils ne succombent sous la connoissance qu'il leur donne de leurs infirmités et de leurs misères. Il leur fait sentir par sa vérité qu'ils ne peuvent rien par eux-mêmes, et il leur fait éprouver par sa grace qu'ils peuvent tout en celui qui les soutient et les fortifie.

Or, messieurs, cet ordre d'équité et de justice, cette compensation de grandeur et d'abaissement ne parut jamais mieux que dans la vie de l'humble, du pauvre, et toutefois du grand et de l'illustre FRANÇOIS DE PAULE. Dieu le tira, pour ainsi

(1) Humilem spiritu suscipiet gloria. PROV. 24.
(2) Gloriam præcedit humilitas. PROV. 15.
(3) Qui se humiliat, exaltabitur. JOAN. 14.

dire, du néant de son humilité pour le revêtir de sa force et de sa sagesse, et pour en faire un de ces hommes singuliers dont il se plaît de donner de temps en temps comme un spectacle à son église, par les grandes vertus que sa grace produit en eux, et par les œuvres merveilleuses que sa puissance fait par leur ministère, afin d'exciter la ferveur des gens de bien par l'exemple vivant d'une piété extraordinaire, et de confirmer la foi des pécheurs par la vue des prodiges qui surpassent les forces de la nature; examinez donc avec moi les graces que Dieu fit par lui, et celles qu'il lui avoit faites. Voyez combien il est descendu en voyant où il est monté, et jugez de la profondeur de son humilité par le degré d'honneur où Dieu l'élève.

Je n'ai d'abord qu'à parcourir tout cet univers, et à vous découvrir tout d'un coup toute la face de la nature. On eût dit que Dieu l'en avoit fait le Seigneur et le maître. Est-il besoin de confirmer la vérité ? Faut-il instruire, secourir, ou édifier le prochain ? Tout cède à sa foi; sa charité n'a point de bornes. Les élémens pour leur obéir rompent leurs loix, et perdent leurs qualités les plus natu-

relles. Les astres arrêtent leurs cours, et détournent leurs malignes influences. Les vents étouffent leur souffle fatal et s'appaisent. La mer brise ses flots écumeux et se calme. La terre force les saisons, et devient fertile en tout temps. Des sources d'eau vive sortent des veines d'un rocher aride, à la parole de ce Moïse. Le feu divise ses flammes, et les amortit quand cet ange du Seigneur va descendre dans la fournaise. Le ciel s'ouvre ou se ferme, retient ou répand ses rosées à la prière de cet Élie. Les montagnes s'ébranlent, et ces masses sans soutien demeurent suspendues par la force de la foi de ce Thaumaturge. Les créatures les plus insensibles s'arrêtent ou se meuvent à la volonté d'un homme mortel, et toute la nature étonnée, attentive, obéissante, reconnoît en lui le pouvoir de son créateur, et révère sa sainteté et son innocence.

Ne croyez pas, messieurs, que je m'abandonne à ma propre imagination, que je prenne pour fondement de ce discours une tradition superstitieuse, et que je veuille rendre vos esprits attentifs par le magnifique récit de ces événemens admirables. Je parle sur des témoignages certains, sur la foi de l'église même, et

je veux mériter votre attention, plus par la vérité que par la grandeur de ce que je dis. Dieu est le maître de ses faveurs et de ses graces, et pourquoi ne croirons-nous pas qu'il ait fait servir une partie de ses créatures à la gloire de celui qui ne s'en servoit que pour se cacher, pour se confondre, et pour s'anéantir devant le créateur qui les a faites?

Ce seroit peu d'avoir eu cet empire sur les élémens, s'il ne l'avoit exercé sur les hommes mêmes, par cette grace des guérisons qui le rendoit l'objet de la vénération et de la tendresse des peuples. Il y a deux sortes de miracles, selon la remarque de S. Cyrille d'Alexandrie, ceux de la puissance et ceux de la charité. Les premiers n'étant faits que pour frapper, ou pour convaincre l'esprit de ceux qui les voient, ne produisent ordinairement que l'admiration et la crainte; les seconds étant faits pour le soulagement et pour le secours des misérables, touchent le cœur, et joignent à la surprise et à l'étonnement l'amour et la reconnoissance. Ceux-là effraient et rebutent, pour ainsi dire, ceux-ci consolent et attirent. Jésus-Christ montre son pouvoir par cette pêche miraculeuse que son évangile nous

représente. Le plus hardi de ses Apôtres s'écrie (1) : « Sortez, Seigneur, et ne de- « meurez plus avec un pécheur tel que « je suis. » Il chasse les démons, et tout un peuple alarmé de cette puissance qui pouvoit les protéger, mais qui pouvoit aussi les perdre, le prie de s'éloigner de la contrée (2). Il propose le plus grand de tous ses miracles, le sacrement de son corps et de son sang. Ses disciples en sont surpris et l'abandonnent. Mais guérit-il des lépreux, des aveugles, des paralytiques? « (3) Une grande multitude de peuple le « suit, voyant les miracles qu'il faisoit sur « les malades; » pour nous apprendre, ajoute ce Père, que la véritable gloire parmi les hommes consiste à être puissant et à être utiles, et qu'on ne peut manquer d'en être honoré, quand on les tient par l'intérêt et par l'estime, et quand on sait après s'être rendu considérable par sa vertu, se rendre encore agréable par ses bienfaits.

Tel fut ce saint homme dans le cours

(1) Luc. 5.
(2) Rogabant ut transiret a finibus eorum. Matth. 8.
(3) Sequebatur eum multitudo magna, quia videbant signa quæ faciebat, super his qui infirmabantur. Joan. 6.

de sa vie mortelle. On le vit dans son désert qui servoit comme de refuge public à tous les malheureux, réparer dans les uns les accidens de la fortune, dans les autres les défaillances de la nature. On le vit traverser toute la Sicile, laissant partout des traces d'une charité bienfaisante. Là, il ranime un enfant mourant, et le rend aux vœux d'une mère éplorée. Ici, il remet la vigueur dans des corps usés, et consumés par des fièvres invétérées. Là, il guérit des plaies où tout l'art s'étant épuisé n'avoit pu connoître autre chose, sinon qu'elles étoient incurables. Ici, il fait refermer des sépulcres ouverts, et redonne la vie à ceux qu'on y porte. Tout cède à l'efficace de sa parole. Mais il ne s'arrête pas à la santé du corps, il travaille au salut de l'ame. Il détruit dans les mêmes sujets, et les maladies qui les affligent, et les vices qui les corrompent. Par-tout où il porte sa charité, il inspire la pénitence, et guérit par ses instructions salutaires l'avarice, l'ambition, la colère, l'aveuglement, maladies aussi populaires, et aussi dangereuses que toutes les infirmités corporelles.

Que ne puis-je vous représenter ici cet homme simple et sans étude, avec la seule

autorité que lui donnoit sa vertu, et la seule éloquence que l'Esprit saint lui inspiroit, changeant par ses discours touchans et persuasifs les mœurs d'une province entière, que le déréglement des princes, et la licence des guerres passées avoient pervertie? Que ne puis-je vous le faire voir au milieu des plus célèbres docteurs, expliquant les mystères les plus profonds de la théologie, et montrant combien ces lumières et ces connoissances qu'on tire d'une humble et fervente oraison, sont supérieures à celles qu'on acquiert par le travail et par la force du génie? Que ne puis-je vous le représenter exposant à ses disciples les sentimens de son esprit et de son cœur sur les règles de son institut, et confirmant par son exemple ce que disoit autrefois un Père de l'église, qu'il n'appartient de parler dignement des maximes évangéliques qu'à ceux qui les aiment et qui les pratiquent? Mais ne nous arrêtons pas à ces talens quoique glorieux, qu'il avoit reçus pour l'instruction et pour le secours des peuples, passons à ces endroits éclatans de sa vie, où la Providence divine l'élevant au-dessus de toutes les grandeurs de la terre, sembla l'établir le protecteur, et,

si je l'ose dire, l'arbitre du salut des rois et des royaumes.

Rappelez en votre mémoire le danger que courut de son temps l'Italie de tomber entre les mains de l'impie Mahomet, et de ses troupes infidèles. Ce prince qui joignoit à une grande puissance une ambition démesurée, et qui par ses vices et par ses vertus s'étoit rendu la terreur de la terre, après avoir conquis l'empire des Grecs, se proposa de ravager celui des Romains, et crut que pour détruire la religion de Jésus-Christ, il falloit l'aller étouffer jusques dans sa source. Quelque grande que fût l'entreprise, elle lui parut infaillible, s'il pouvoit la rendre secrète. Ainsi couvrant son dessein de la foi des traités et des apparences de paix, menaçant ses voisins pour endormir les plus éloignés, il ne doutoit pas de la conquête de l'Italie, s'il pouvoit se saisir de quelque place dans la Sicile. Que les jugemens de Dieu sont adorables, et qu'il sait bien quand il veut, par de foibles moyens, confondre l'orgueil et la fausse prudence des hommes! FRANÇOIS, cet homme caché dans les bois et dans les rochers, sans aucune expérience dans les affaires, attentif à lui-même, et ne sachant ce qui se passe

autour de lui, pénètre le secret de ce barbare politique, et découvre dans son désert ce qu'on projette dans l'Asie. « (1) Je » vous rends graces, mon Père, de ce que » vous avez caché ces choses aux sages » et aux prudens, et que vous les avez ré» vélés aux petits, » disoit autrefois Jésus-Christ. Nous pouvons dire aujourd'hui le même en faveur de notre Saint enflammé du zèle de la religion et de l'amour de la patrie. Il interrompt le cours de sa contemplation, il exhorte les princes à la défense, les évêques à la prière, les peuples à la pénitence : il redouble lui-même ses austérités pour fléchir le courroux céleste. Mais soit que Dieu eût aveuglé ces princes et leurs conseils pour faire voir qu'il est le maître des événemens, soit qu'il voulût punir les péchés des peuples, et les ramener à lui en les laissant aller jusqu'au penchant de leur ruine, soit qu'il eût dessein de relever la gloire de son serviteur par le peu de créance même qu'on donneroit à ses paroles, il permit qu'on prît ses avis et ses prédictions pour des visions d'un hermite contemplatif, ou

(1) Confiteor tibi, Pater... quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis MATT. II.

pour des remontrances importunes d'un sujet bizarre, jusqu'à ce que l'événement eût justifié la vérité de la prophétie, et que l'invasion subite des Turcs, par la prise d'une des meilleures places de la Sicile, eût jeté dans tout le monde chrétien l'étonnement et l'épouvante.

Quelle fut alors la face de cette malheureuse province! Ceux qui devoient répandre leur sang pour les autels et pour la patrie, songeoient à la fuite, et non pas à la défense. Les prêtres se préparoient à être immolés à Jésus-Christ et à lui servir de victimes, peut-être en offrant son sacrifice. Les peuples désespérant d'échapper au glaive ou aux chaînes des infidèles, n'attendoient plus que la mort ou la servitude. On croyoit déjà voir les temples changés en mosquées, le croissant arboré où la croix de Jésus-Christ étoit adorée, et la capitale du christianisme devenir le siége de la grandeur et de la puissance des infidèles. Le pape imploroit vainement le secours des rois et des capitaines de l'Europe. Cependant le tyran, pour profiter de ses avantages, couvroit la mer de voiles et de vaisseaux, faisoit marcher ses vieilles troupes endurcies sous le fer, accoutumées au carnage; et se dis-

posoit à venir lui-même à leur tête éteindre l'église et l'empire tout ensemble, et ajouter au meurtre de tant de rois celui du souverain pontife de Jésus-Christ.

« Tu viendras jusques-là (1) » superbe et formidable puissance, « et là tu briseras » comme la mer « tes flots orgueilleux » contre un atôme et un grain de sable. Ce ne sera ni le nombre de nos soldats, ni la prudence de nos capitaines, ni les efforts ni les conseils des princes confédérés qui renverseront tes desseins, ce sera la prière d'un pauvre hermite. En effet, il se renferme huit jours entiers dans sa cellule pour prier en secret le Père céleste. Il en sort comme un autre Moïse pour annoncer à Israël la mort de Pharaon, et la délivrance de son peuple. Il ranime le courage des soldats que la crainte avoit dispersés dans le désespoir des affaires publiques, et donnant au général qui les commandoit des cierges bénits pour gage assuré de la défaite des ennemis, il obtient la plus belle et la plus importante victoire que les chrétiens aient jamais remportée sur les infidèles.

Qu'il est vrai ce que l'écriture nous en-

(1) Usque huc venies... et hic confringes tumentes fluctus tuos. Job. 38

seigne que la prière d'un homme de bien est puissante sur les miséricordes de Dieu! cependant on n'y fait point de réflexion. Combien de guerres glorieusement soutenues! combien de paix heureusement terminées, dont on attribue le succès ou à la force ou à la prudence de la chair, dont l'honneur est peut-être dû à l'oraison d'un solitaire qui levoit les yeux et les mains au ciel, tandis qu'Israël combattoit en pleine campagne! Combien de santés précieuses à l'univers, qu'on croit conservées par la vigueur du tempérament, ou rétablies par le secours de l'art ou de la nature, qui sont le fruit des vœux et des larmes d'un homme de bien qui prie en secret le Père céleste! Eh! messieurs, quand on voit le débordement des passions et des péchés qui règnent aujourd'hui dans le christianisme, tant de corruption dans les mœurs, tant de relâchemens dans la discipline, tant d'iniquité dans les jugemens, tant d'infidélités dans les mariages, tant de profanations dans les églises, tant d'hypocrisie dans l'usage des sacremens, qu'il est aisé de conclure, que parmi cette foule de pécheurs qui provoquent la colère du ciel, il y a quelques justes cachés qui la

retiennent ! On a peine à reconnoître le doigt de Dieu en ces rencontres, et l'on aime mieux attribuer ces prospérités publiques ou particulières à une impuissante sagesse dont les hommes se flattent, ou à je ne sais quelle fortune dont leur vanité se fait une idole, qu'au pouvoir que donne celui qui voit tout, et qui règle tout, à ceux qui l'aiment et qui le servent. Ainsi, François eut la gloire d'être le libérateur et l'ange visible de l'Italie.

Mais s'il eut le bonheur de protéger les états chrétiens, il eut le courage d'annoncer la vérité aux rois qui les gouvernoient. C'est ici, messieurs, que j'ai besoin de cette favorable attention dont vous m'honorez. Une des plus grandes merveilles, dit S. Bernard, que Dieu opère en ses saints, c'est de les rendre en même temps humbles et magnanimes ; humilité sans bassesse, magnanimité sans orgueil ; humilité noble, qui fait qu'ils se confient d'autant plus en la puissance de Dieu dans les choses qui sont difficiles, qu'ils présument moins de leurs propres forces ; magnanimité modeste qui leur inspire d'autant plus de crainte et de reconnoissance pour Dieu, qu'ils en

ont reçu plus de grace. De-là se forme en leur cœur ce juste tempérament de retenue et de courage; ils respectent les hommes, mais ils ne peuvent respecter leurs erreurs. Ils n'ont pas dessein d'offenser les grands du monde, mais ils craignent de blesser leur conscience, en leur dissimulant, ou en leur déguisant leurs péchés. Ils s'humilient toujours eux-mêmes, mais ils n'humilient jamais la justice; le crédit de la vérité est plus puissant sur eux que le crédit de la coutume, et résolus de se séparer du siècle par une sainte singularité, plutôt que de s'y conformer par une société criminelle, comme ils se soumettent eux-mêmes à la loi de Dieu, ils voudroient y ramener et y réduire tous les pécheurs qui s'en écartent, sans avoir égard ni à leur rang ni à leur naissance.

Ce fut dans cet esprit que FRANÇOIS DE PAULE entra dans les cours des rois pour y annoncer la vérité, que la flatterie de leurs sujets et leurs propres passions leur cachent ordinairement. N'osa-t-il pas remontrer au roi de Naples les misères des peuples qui gémissoient sous le poids des tributs excessifs qu'il leur imposoit? Ne lui dit-il pas avec un zèle discret, mais généreux, qu'il n'étoit riche

que du bien d'autrui, qu'il ne devoit pas se regarder comme le maître de ses trésors pour en disposer à sa volonté, mais comme le dispensateur pour les employer au salut public. Qu'il étoit établi ministre de Dieu pour rendre ses peuples heureux, non pas pour en faire des misérables, en consumant en luxe et en débauches les subsides tirés du travail et de la substance des pauvres. Ne fit-il pas distiller du sang d'une pièce de monnoie qu'il rompit en sa présence pour le convaincre par le miracle, s'il ne pouvoit le convertir par les remontrances, pour lui inspirer la compassion, par cette preuve sensible de la misère et de la calamité publique, et pour lui faire connoître sa violence et son inhumanité, en lui montrant sur cet insensible métal une image touchante de la plaie qu'il faisoit dans le cœur des peuples? Mais quelle fut sa fermeté, lorsqu'après avoir essayé d'apprendre à vivre à un roi de Naples, il vint enseigner à un roi de France à bien mourir.

Vous savez, messieurs, que c'est de Louis XI que je parle. Ce prince impénétrable dans ses desseins, implacable dans ses colères, toujours soupçonneux et tou-

jours suspect, accoutumé à tendre des piéges, et à craindre pour lui les piéges qu'il avoit tendus, odieux aux autres et à lui-même, traînoit dans une triste retraite les misérables restes d'une vie qu'il avoit passée à troubler les autres, et à s'inquiéter lui-même. Dieu qui punit souvent les pécheurs par leurs propres péchés, le livra à ses chagrins et à ses soupçons ; et faisant du sujet de ses passions la matière de ses supplices, permit qu'il fût déchiré par ses propres défiances; et qu'après s'être fait craindre de tout le monde, il craignît tout le monde aussi. Il avoit la mort sans cesse devant les yeux, non pas pour s'y préparer, mais pour s'en défendre. Quelque habile qu'il fût en l'art de feindre, il ne put dissimuler cette foiblesse. Plus touché du desir de conserver son autorité, que de l'appréhension de perdre son ame; entreprenant des pélerinages plutôt par timidité que par pénitence; cherchant à se soutenir dans ses frayeurs et à calmer sa conscience inquiète par des dévotions superstitieuses, et se faisant contre la mort comme un rempart d'images et de reliques de ces mêmes saints qui l'ont si sagement attendue, ou si généreusement endurée : il

cherchoit vainement tous les secours imaginables ; et ne pouvant rien se promettre ni de l'art ni de la nature, il se flattoit enfin de l'espérance d'une guérison miraculeuse.

« O mort (1) ! que ta mémoire a d'amer-« tume pour ceux qui vivent dans les « biens et dans les grandeurs de ce mon-« de ! » Ce fut alors que ce prince, après avoir invoqué tous les saints du ciel, eut recours à ceux de la terre, et que donnant tout pour son ame, ainsi que parle l'écriture, il envoya des ambassadeurs jusqu'au fond des montagnes de la Calabre, pour obliger FRANÇOIS à venir faire un miracle en sa faveur, et à lui prolonger sa vie. Un homme moins solide auroit cru qu'il falloit se hâter de recevoir un honneur qu'on rendoit à sa réputation et à sa vertu. Il auroit regardé la France comme un théâtre propre à faire éclater la gloire de Dieu, et par accident la sienne propre. Il auroit porté le roi à la justice et à la piété, mais il auroit tâché de gagner ses bonnes graces : il eût pris cette occasion de mettre en crédit son nouvel institut, et d'attirer la protection

(1) O mors ! quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis. ECCLES. 41.

et les libéralités du prince, en lui donnant au hasard des espérances d'une longue vie; et faisant les affaires de Dieu et de sa religion, il n'eût pas négligé les siennes propres.

Il y a certains intérêts délicats, et certaines ambitions spirituelles que les dévots ne savent que trop accommoder avec la vertu; leurs intentions ne sont pas toujours si pures qu'il n'y entre un peu de raison et de considérations humaines; et dans ce qu'il semble qu'ils font pour Dieu, ils ne laissent pas de donner quelque satisfaction à leur amour-propre. FRANÇOIS ne se meut par aucun de ces motifs. Ni les fatigues d'une longue pénitence, ni le desir d'avancer son ordre encore naissant, ni le plaisir de se voir recherché par le plus grand roi de la terre, ni la gloire d'aller annoncer aux grands du monde des vérités que le monde ne leur apprend pas, ni l'espérance d'avoir un grand royaume pour spectateur de sa vertu; rien ne l'éblouit, rien ne l'ébranle. Il ne marche pas sans mission; il faut que le souverain pontife le lui commande, et qu'il mette à couvert toutes ses vertus par l'obéissance.

Mais conservera-t-il dans l'occasion une

si sainte indifférence ? Quand il verra la première tête du monde s'abaisser devant lui, ne sera-t-il point attendri ? N'aura-t-il pas quelques égards ? N'apprendra-t-il pas dans la cour au moins un peu de complaisance ? Sera-t-il venu de si loin pour désoler un roi qui se confie en son pouvoir et en sa vertu ; et s'il ne peut le guérir par un miracle, ne tâchera-t-il pas de le consoler au moins de quelque espérance. Il se répand autour des trônes certaines terreurs qui empêchent de parler aux rois avec liberté. Le respect qu'imprime leur majesté ferme la bouche à ceux qui en approchent, et la délicatesse qu'ils témoignent en tant de rencontres est une barrière invincible qu'ils mettent entr'eux et la vérité. Comme ceux qui les environnent ne tiennent à eux ordinairement que par des intérêts de fortune, les uns craignent de les affliger, les autres cherchent à leur plaire ; les plus gens de bien même les plaignent souvent, et ne peuvent ou n'osent les assister. Qu'il est dangereux qu'ils ne s'apperçoivent pas qu'ils sont en péril, et qu'ils ne meurent comme ils ont vécu parmi la foule de leurs flatteurs, sans avoir pensé à leur salut, et sans avoir connu la vérité !

François, comme un ami fidèle, et comme un prophète désintéressé, lui annonce sa mort, et non pas sa guérison (1). Sans être étonné de cette majesté si fière; sans prendre ces détours dont on se sert communément pour rendre une triste nouvelle plus supportable; sans craindre le courroux d'un roi, de qui la dissimulation avoit rendu la flatterie des courtisans presque nécessaire, et que la passion qu'il avoit de vivre rendoit intraitable à quiconque l'osoit avertir de sa mort; François, dis-je, lui remontre non-seulement qu'il est mortel, mais encore qu'il est mourant, et qu'il est mourant sans ressource. Il lui imprime par ses exhortations et par ses paroles une crainte salutaire des jugemens de Dieu, et un desir efficace de son salut. Il lui fit entendre la vérité qu'il n'avoit guère entendue; plus puissant d'avoir appaisé les agitations de son ame, que s'il eût guéri la langueur et les infirmités de son corps, et plus heureux de l'avoir mis en état de recevoir la miséricorde de Dieu, que s'il l'avoit mis en état de conserver plus longtemps son autorité parmi les hommes.

Plût au ciel que dans cet aveuglement

(1) Quia morieris tu, et non vives. Is. 38.

déplorable où nous vivons aujourd'hui, chacun de nous eût son prophète qui l'avertît des nécessités de son ame ; qui dît à celui-ci : Restitue ce bien mal acquis, et répare tes injustices ; à celui-là : Descends de cette place que tu occupes indignement, et ne demeure pas dans un ministère où tu t'es ingéré sans vocation, et dont tu n'es pas capable : aux uns, retranchez de ce train qui ruine votre famille : aux autres, rompez ces liens qui vous attachent à l'iniquité. Mais ce Saint ne nous parle-t-il pas lui-même par sa vie et par ses exemples ? Son austérité ne condamne-t-elle pas nos sensualités et nos délicatesses ? Son humilité ne nous reproche-t-elle pas tacitement notre luxe et nos vanités ; sa simplicité et son enfance spirituelle ne détruit-elle pas nos raffinemens et nos subtilités pour nous dispenser de la loi de Dieu ? Sa persévérance ne fait-elle pas honte à nos inégalités et à nos inconstances ?

Laisserons-nous à ses enfans la succession entière de ses vertus ; et tandis qu'ils s'appliquent à tous leurs devoirs, et que fidèles dans leur vocation, exacts aux observances de leur discipline, assidus à l'oraison et à la prière, ils sont les per-

pétuels imitateurs de leur père, nous contenterons-nous d'en être les simples admirateurs? Imitons nous-mêmes ses vertus, pour obtenir comme lui les récompenses éternelles. Au nom du père, etc.

PANÉGYRIQUE

DE

SAINTE THERÈSE;

Prononcé dans l'Église des Carmélites du grand couvent à Paris, l'an 1679.

Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.

Plusieurs filles ont amassé des richesses, vous les avez toutes surpassées. Prov. chap. xxxj.

Ne craignez pas, messieurs, que je veuille me prévaloir de ces paroles de mon texte, pour relever mon sujet par des éloges excessifs, et que je vienne ici louer une vierge de Jésus-Christ aux dépens de toutes les autres. A Dieu ne plaise que je m'établisse le juge des vertus et du mérite des saints. Je laisse à Jésus-Christ, qui les a sanctifiés par sa grace, d'en connoître les proportions et les mesures, et je ne

veux qu'adorer le jugement qu'il en a fait.

La Sainte dont je dois vous entretenir aujourd'hui, n'a pas besoin que j'emploie pour elle ces comparaisons odieuses qu'une dévotion préoccupée, et un zèle inconsidéré, peuvent tirer quelquefois de la bouche même des prédicateurs. Je n'ai qu'à nommer SAINTE THÉRÈSE pour vous donner une grande idée de la vertu et de la perfection évangélique, soit que je la voie dans cette élévation d'oraisons et de connoissance où Dieu l'avoit appelée, soit que je la regarde à la tête d'un peuple nouveau que Dieu avoit commis à sa conduite, soit que je la considère dans ces excès d'amour et de charité dont son ame fut ordinairement transportée : il me semble que je la vois au-dessus des autres.

Elle a quitté les voies battues de la vertu pour aller à Dieu par des routes nouvelles et inconnues. Je ne veux pas me contenter de vous donner aujourd'hui quelque connoissance de ses actions ; je veux, si je puis, vous découvrir le fond de son esprit et de son ame, et vous montrer ce qu'elle a connu, ce qu'elle a desiré, ce qu'elle a promis.

DIVISION.

1°. Ces connoissances sublimes,
2°. Ces desirs héroïques,
3°. Ces promesses extraordinaires,
vous donneront sans doute de la vénération pour mon sujet. Fasse l'esprit de Dieu qui a produit ces grands mouvemens dans le cœur de SAINTE THÉRÈSE, que le récit de ses vertus produise en nous, non pas une admiration stérile, mais une sincère imitation de sa sainteté! Demandons-lui cette grace par l'intercession de Marie, en lui disant, AVE, MARIA.

PREMIÈRE PARTIE.

VOUS vous étonnerez, peut-être, messieurs, que je commence l'éloge de SAINTE THÉRÈSE, par l'excellence de son esprit, et par la grandeur de ses connoissances et de ses lumières. Il semble que la simplicité soit le partage des vierges chrétiennes; qu'elles ne doivent savoir que les volontés de Dieu pour les suivre; qu'il leur suffit, selon les règles de leur état, d'être humbles et d'être dociles, et que la grace, s'accommodant à la foiblesse

de la nature, a mis leur perfection à écouter, et non pas à enseigner ; à obéir, non pas à conduire. Toutefois il est vrai qu'il n'y a devant Dieu aucune différence de sexe ni de personnes, et que se servant des plus foibles instrumens pour confondre la force et l'orgueil des hommes, il élève quand il lui plaît les ames les plus simples, jusque dans le sein de la sagesse. L'évangile nous apprend qu'il y a des vierges prudentes qui savent obéir, et qui sont capables de commander, qui portent en leurs mains des lampes qui brûlent et qui éclairent, et qui vont au-devant de l'époux pour être les premières à le connoître, et pour le montrer à ceux qui le suivent.

Thérèse fut de ce nombre, messieurs; Dieu lui avoit donné un esprit vif, pénétrant, appliqué, porté naturellement à s'attacher aux grands objets, et à le faire par de grands principes (1). Un jugement solide qui ne se laissoit pas prévenir par des imaginations, ni éblouir par des apparences, qui alloit toujours à de bonnes fins, et par les moyens les plus justes et les plus nobles; un cœur fidèle, généreux, capable de beaucoup

(1) Cœlestis ejus Dominæ pabulo. Orat

aimer, et incapable d'aimer que ce qu'il falloit ; un courage que rien ne rebutoit lorsqu'il y alloit de l'intérêt de son salut, ou de la gloire de Jésus-Christ. Toutes ces qualités qui la rendoient propre à aimer la vérité et à la chercher et à la suivre, furent comme les fondemens de tant de lumières et de vertus qui ont édifié et éclairé toute l'église. Comme elle sut que la connoissance de Dieu étoit la perfection de la sagesse, elle commença à purifier tout ce que les sens ont de grossier et de terrestre pour jouir de la vérité sans dissipation. Elle prit son vol et s'éleva de temps en temps comme un jeune aiglon, pour essayer à regarder la lumière jusque dans sa source ; et par les communications qu'elle eut avec Dieu, elle se remplit de cette doctrine, que l'église appelle divine et céleste. Mais pour procéder avec ordre dans ce discours,

Il faut supposer qu'il y a deux moyens d'arriver à la connoissance de Dieu, l'étude et l'oraison. L'une se découvre par les raisonnemens de l'esprit, l'autre par les sentimens du cœur. Elles considèrent le même objet, et tendent à la même fin. Mais il y a cette différence : l'étude produit souvent la présomption, parce

qu'il y a dans l'esprit comme un levain d'orgueil qui s'enfle et se dilate par la science : l'oraison produit la charité, parce qu'il y a dans le cœur de celui qui prie, un fonds de bonne volonté qui dispose à embrasser et à sentir la vérité. Dans l'étude, c'est l'homme qui acquiert : dans l'oraison, c'est Dieu qui donne, et la libéralité de Dieu est infiniment au-dessus de toute l'industrie de l'homme. Par l'étude, on s'élève aux choses invisibles de Dieu par celles qui sont visibles, et à l'excellence du créateur, par celles des créatures. Par l'oraison on descend de la grandeur de Dieu au détachement et au mépris de toutes les choses créées.

Ce ne fut donc pas par la voie du raisonnement que THÉRÈSE parvint à ces connoissances sublimes, ce fut par la voie de la charité et de la prière. Comme elle crut tout savoir, quand elle sauroit Jésus-Christ crucifié, son amour fut son raisonnement, et son oraison son étude. Ce divin Sauveur par une grace singulière, voulut lui-même lui servir de livre. C'est-là qu'apprenant ce que Dieu avoit fait pour elle, et ce qu'elle devoit faire pour Dieu, elle s'instruisoit de sa religion et de ses devoirs. C'est-là que

contemplant le mystère de l'incarnation, elle s'animoit à s'anéantir avec lui, à naître avec lui, à mourir et à ressusciter avec lui. C'est-là qu'elle avoit appris à espérer en sa miséricorde, à craindre sa justice, à reconnoître ses bienfaits et à lui demander ses graces. Ce fut par ces communications fréquentes qu'elle perfectionna son esprit; car s'il est impossible que Dieu étant la souveraine charité, l'ame qui s'en approche ne s'enflamme et ne s'embrase, comment pourroit-il arriver qu'étant la souveraine vérité, ceux qui communiquent plus intimement avec lui, n'obtinssent à proportion une plus grande lumière, et une plus parfaite connoissance de ses vérités et de ses mystères?

C'est ce que THÉRÈSE éprouva avec tant d'abondance, qu'elle confesse qu'elle en fut, durant plusieurs jours, toute confuse et épouvantée. Il sembloit que les livres de l'éternité lui fussent ouverts. Elle eut une claire intelligence des grandeurs adorables du Verbe fait homme, des richesses inépuisables de sa sagesse, des trésors merveilleux de sa grace, de la différence de ses conduites, et de l'impression que fait son esprit sur des ames qui

lui sont soumises. Aussi la terre lui étoit devenue comme un lieu d'exil, sa conversation étoit dans le ciel. C'est-là que s'élevant au-dessus de toutes les choses sensibles, elle va chercher Dieu comme la source de toute perfection et de toute beauté, le considère comme l'origine de tout bien, l'embrasse comme le principe de vérité et de bonté, s'abîme dans la contemplation de son immensité et de sa majesté, tantôt par les ravissemens, les transports et les extases, où son corps demeuroit suspendu et immobile, tantôt par les réflexions par lesquelles l'esprit s'unissant à Dieu ne laissoit presque aucun usage à ses sens.

Dans cet état, je me la représente sous l'image de ce chariot mystique qui parut au prophète Ezéchiel. Un esprit puissant et subtil faisoit mouvoir cette machine volante. L'air s'entr'ouvroit par respect, par-tout où son agitation la poussoit, et les roues qui sembloient être faites pour la conduire ou pour l'appesantir, ne faisoient que s'élever avec elle, et suivre le mouvement de l'esprit. Le même arriva à SAINTE THÉRÈSE (1) dans ces

(1) Eunte spiritu et rotæ pariter elevabantur. EZECH. 1.

fréquentes élévations, dans ce vol impétueux de son corps ; les organes et les ressorts de ces roues merveilleuses où l'esprit fait ses opérations s'élevoient avec son ame, soit pour l'accompagner quand elle va goûter les douceurs célestes, soit pour aller au-devant d'elle lorsqu'elle redescend sur la terre chargée des trésors qu'elle rapporte de la contemplation pour vaquer aux offices de la charité.

Loin d'ici ces hommes incrédules qui prennent pour illusion tout ce qui n'est pas dans l'ordre commun de la grace, qui regardent comme impossible tout ce qui semble extraordinaire, et qui pour faire les esprits forts, et pour ne pas vouloir reconnoître en autrui ce qu'ils ne sentent pas en eux-mêmes, traitent tout d'imagination et d'erreur, et prennent sujet de blâmer la foiblesse des hommes, de ce qui devroit les obliger de louer et d'admirer la puissance de Dieu. Qu'ils sachent que la piété doit faire respecter toutes les marques que Dieu donne de son amour, et que la charité nous doit faire voir avec reconnoissance et avec estime toutes les graces que Dieu fait aux autres. Qu'ils sachent que pour éviter une légère crédulité, ils tombent dans une

incrédulité présomptueuse, et qu'ils se trompent de crainte d'être trompés. Qu'ils sachent enfin que la grace divine a plusieurs formes; que son esprit se communique, et comme il veut, et quand il veut; que sa puissance s'élève souvent au-dessus de nos proportions et de nos règles, et qu'il y a dans l'art de connoître Dieu et de l'aimer, comme dans tous les autres arts, certains secrets qui ne sont connus que de ceux qui les pratiquent et qui y excellent.

Pour ne pas m'arrêter pourtant à ces admirables effets de la grace qui sont si fort au-dessus de nous, il y a trois choses qui rendent une ame éclairée, le recueillement, l'humilité et la charité. La première empêche les ténèbres, la seconde attire les lumières, la troisième les produit. Ce fut par ces trois moyens que notre Sainte parvint à ces grandes connoissances.

D'où vient qu'on demeure dans l'obscurité, qu'on prie, et qu'on n'en devient ni plus intelligent ni plus éclairé dans les choses de Dieu? C'est qu'on se répand trop dans le monde. On y ramasse tous les jours une foule d'images qui s'impriment dans l'esprit, et s'y renouvellent à

tous momens. On donne toute liberté à ses sens et à ses pensées, et quelle apparence qu'on puisse les réduire et les ramener à Dieu quand on veut ! On laisse échapper son cœur après mille objets mondains ; et croit-on le trouver toutes les fois qu'on en a besoin dans l'oraison ? On oublie Dieu tout le long du jour : a-t-il promis qu'il viendroit se présenter lui-même à nous aux heures que nous lui aurions marquées ? On auroit tort de s'y attendre, comme si la grace pouvoit entrer dans une ame remplie de desirs séculiers, comme s'il étoit possible de joindre la vanité avec la vérité, les choses éternelles avec les temporelles, les biens du ciel avec ceux de la terre.

SAINTE THÉRÈSE prit bien d'autres précautions. Elle garda toutes les avenues de son cœur, selon le précepte du Sage : elle accompagna toutes ses actions d'une secrète vue de Dieu. Tous les objets qui frappoient son esprit lui étoient comme des occasions de prier et d'honorer Dieu. Elle regardoit attentivement sa loi, comme un artisan regarde son modèle pour le suivre, toujours occupée ou à le servir dans ses actions, ou à le consulter dans ses desseins, ou à le regar-

der dans ses intentions, ou à recourir à lui dans ses besoins, ou à l'admirer dans ses ouvrages, ou à l'aimer dans ses bienfaits. Faut-il s'étonner si, n'étant troublée d'aucune passion, elle recevoit les lumières du Saint-Esprit, et si, étant uniquement appliquée à connoître Dieu, Dieu s'appliquoit aussi à se faire connoître à elle?

Son humilité ne lui servit pas moins à s'avancer dans cette connoissance. Bien loin de croire que ce fût une récompense de sa vertu, elle croyoit que c'étoit une marque de sa foiblesse, comme si Dieu eût connu qu'elle avoit besoin de ces secours pour la retenir dans ses devoirs. Elle reconnoît que la perfection ne consiste pas dans ces connoissances extraordinaires, mais dans l'union de nos volontés à celle de Dieu. Elle n'étoit pas de ces ames prévenues, qui, par une vanité secrète, veulent se signaler dans la dévotion; qui prennent ce qui se passe dans leur imagination pour des vérités que Dieu leur révèle; car on aime à faire voir qu'on est favorisé de Dieu, et l'on se fait de la piété même un métier, où l'on veut réussir comme dans les autres. Que notre Sainte fut éloignée de cet orgueil! Elle ne

craignit rien tant que d'être le spectacle de son siècle. Ingénieuse à découvrir ses défauts et à cacher les faveurs extraordinaires dont Dieu l'honoroit, prête à supprimer devant les hommes toutes les lumières qu'elle tiroit de Dieu, elle brûle, au premier ordre d'un confesseur, l'explication qu'elle avoit faite des plus beaux et des plus difficiles endroits de l'écriture. Elle donne à ceux qui sont chargés du soin de sa conscience la liberté de publier ses péchés, et ne leur demande le secret que pour ses vertus. Elle eût voulu ne savoir écrire que pour publier ses défauts. Faut-il s'étonner si l'esprit de Dieu, qui aime à reposer sur les ames humbles, se plaît à lui communiquer ses lumières?

Mais ce fut principalement la charité qui fut la source de tant de sublimes connoissances. Elle savoit qu'il y a un œil intérieur du cœur qui est seul capable de supporter les lumières qui viennent d'enhaut; que pour connoître la grandeur de Dieu, selon l'Apôtre, il faut être fondé et enraciné dans la charité, et que, comme la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, son amour en est la perfection et la fin. Ce seroit ici le lieu de vous

faire juger par l'ardeur de sa charité, de l'excellence de ses lumières; mais je ne puis vous donner une plus grande idée de cette même charité, qu'en vous traçant ici la peinture de ses desirs.

SECONDE PARTIE.

SAINT Augustin nous enseigne que toute la vie d'un chrétien ne doit être qu'un long et pieux desir, parce que reconnoissant devant Dieu ses besoins et son impuissance, et ne voyant le souverain bien qu'en éloignement, il est nécessaire qu'il étende la capacité de son ame, afin que Dieu la puisse remplir; qu'il regarde avec affection le bien dont il ne peut encore jouir avec plénitude, et que faisant de cette vie présente comme un apprentissage pour la future, il soupire après ce bonheur éternel, et desire longtemps ce qu'il doit posséder toujours. Rien ne découvre tant, ajoute le même Père, le fond du cœur et de la conscience des hommes que leurs desirs, et il n'y a rien de si naturel que de juger de ce qu'ils aiment, par ce qu'ils souhaitent. Voyons donc quelle fut la perfection des desirs, et par conséquent de la charité de SAINTE THÉRÈSE.

Ici, messieurs, je remonte aux plus tendres années de sa vie, et aux premiers mouvemens de son enfance. La raison et la charité mûrirent tout d'un coup en elle. Elle eut de la ferveur dès qu'elle eut de la connoissance : l'essai qu'elle fit de sa liberté naissante, fut un sacrifice volontaire d'elle-même; les premiers exemples qu'elle suivit, furent ceux des parfaits; les premiers pas qu'elle fit dans les voies de Dieu, la conduisirent à la croix de Jésus-Christ qui en est le terme; et pour dire tout en un mot, son premier desir fut le desir d'être martyre. Quelques docteurs ont cru, et il est juste de le croire, que dans cet instant où la lumière de la raison commence à poindre dans notre esprit, et où les puissances de notre ame se développent, nous sommes obligés indispensablement de tourner notre cœur vers Dieu, d'adorer cet être souverain qui est l'unique fin de toutes nos actions, et l'unique objet de tout notre amour; de lui consacrer les prémices de notre esprit, et de ranimer la foi de notre baptême. C'est-là ce qu'ils appellent la véritable entrée de l'homme chrétien dans la vie, et comme la naissance de l'homme parfait.

THÉRÈSE s'acquitta de ce devoir, et commença même plus noblement. Le premier acte qu'elle fit, fut un acte héroïque de religion. Elle s'ennuya de vivre dès qu'elle sut qu'on pouvoit mourir pour Jésus-Christ, et commença d'être chrétienne par la consommation de la charité. Touchée de la gloire et du courage des martyrs, dont elle lisoit les histoires, elle entreprit de les imiter pour obtenir leur récompense; et sans consulter ni la foiblesse de son âge, ni la difficulté des chemins, ni la grandeur de l'entreprise, elle sort de la maison paternelle à peine âgée de sept ans, pour aller courageusement dans un pays étranger, et dans un royaume infidèle chercher le glaive fatal qui devoit l'immoler à Jésus-Christ.

L'Ange qui veille au salut du Carmel et à la gloire même de toute l'église, arrêta cette innocente victime. Le ciel accepta ses intentions, et ne voulut pas son sacrifice : il la destinoit à d'autres combats, et lui préparoit d'autres couronnes. Quoique Dieu lui rendît cette vie et ce sang qu'elle lui offroit, elle n'en devoit pas moins être martyre. Les persécutions, les souffrances, l'amour même pour Jésus-Christ devoient un jour faire ce que

les tyrans n'avoient pas fait; et l'expérience lui fit connoître qu'elle étoit du nombre de ceux qui, par des mortifications continuelles, et par un martyre moins sanglant, mais aussi plus long, se sanctifient par le débris de leur propre chair, et meurent mille fois pour une. Ramenée dans la maison de son père, elle déplora son malheur, et ne trouvant de consolation qu'à se renfermer dans des hermitages qu'elle bâtissoit de ses propres mains pour prier plus tranquillement, et pour fuir les yeux des hommes, elle s'accoutumoit à cette vie d'oraison et de retraite, où par un instinct secret elle se sentoit appelée; montrant dès cette tendre jeunesse, par ce qu'elle faisoit pour Dieu, ce que Dieu opéroit en elle, et faisant voir que tout âge est parfait devant lui, quand il daigne le fortifier par sa vertu, et le prévenir de ses graces.

Mais hélas! qu'il est difficile qu'une ame sans expérience échappe à tant de périls et à tant de piéges que lui tend le monde, et que les plus généreuses résolutions ne soient interrompues par quelque foiblesse! Avouons-le, messieurs, et ne dissimulons pas une faute que THÉRÈSE a si fort exagérée. Quelque desir

mondain s'éleva dans son cœur, et y ralentit l'ardeur de sa première charité. L'exemple d'une mère vertueuse à la vérité, mais trop attachée à la lecture des romans, la fréquentation d'une parente entêtée des vanités et des folies du siècle, et je ne sais quelles fumées qui s'élèvent des bouillons du sang et de la chaleur de la jeunesse, tout cela conspira à obscurcir un peu sa raison, et à refroidir sa piété. Certains desirs vagues de plaire, de voir, d'être vue; certaines complaisances que le monde pardonne aisément aux jeunes personnes quand elles ont de quoi soutenir leur vanité; certaines propretés affectées, sans autre dessein que celui de satisfaire son amour-propre; certaines lectures engageantes qui amusent le cœur par un enchaînement de passions agréablement exprimées, et qui nourrissent dans l'esprit une vaine et frivole curiosité, ce furent des fautes sur lesquelles on ne s'examine pas même aujourd'hui, et que SAINTE THÉRÈSE a pourtant pleurées très-amèrement durant le cours de sa vie, quoiqu'elle reconnût qu'elle n'avoit perdu dans cet état dangereux ni la crainte de Dieu ni sa grace.

Qu'eût-elle fait si elle eût passé sa jeu-

nesse à examiner des modes et des ajustemens, et à se faire une étude des vanités et des extravagances du siècle ? Qu'eût-elle fait si elle n'eût cessé de courir après les spectacles et les divertissemens du monde, recueillant les passions d'autrui, et se livrant aux siennes propres ? Qu'eût-elle fait si elle eût attendu pour quitter le monde, que le monde l'eût quittée, et si elle n'eût plus eu à donner à Dieu qu'un cœur usé, et des restes d'une vie scandaleuse ? Qu'eût-elle fait, si elle eût abusé de l'esprit et de la beauté que Dieu lui avoit donnés à séduire des ames, que Dieu a créées pour sa gloire ? Il ne lui en falloit pas tant pour l'engager à une pénitence longue et laborieuse.

Mais ce nuage fut bientôt dissipé. Dieu qui la conduisoit, lui fit connoître que le monde est une mer orageuse, où parmi les ténèbres et les tempêtes, les fragiles vaisseaux se servent comme d'écueils les uns aux autres pour se briser ensemble, et pour périr d'un commun naufrage ; que c'est une région malheureuse, où la corruption est si générale, qu'être corrompu et corrompre les autres, comme disoit cet ancien, c'est la fonction mutuelle des hommes : que le naturel le plus heureux

est souvent perverti par l'impression que fait un mauvais exemple, comme le champ le plus fertile est souvent ravagé par une grêle fortuite. Convaincue de ces vérités, et étonnée de ces dangers, elle ralluma son premier desir, et n'ayant pu donner sa vie pour Dieu, au moins résolut-elle de lui donner sa liberté, en s'attachant à lui dans une profession sainte et religieuse.

Ce fut alors que se voyant honorée de la qualité d'épouse de Jésus-Christ, et se trouvant dans la voie d'une perfection qu'elle avoit tant desirée, elle donna toute l'étendue qu'elle put à sa charité. Tous ses soins, toutes ses pensées, toute sa gloire, toutes ses prières étoient d'être à Dieu et de lui plaire. Tantôt se renfermant en elle-même après quelque grace qu'elle a reçue, elle ramasse toutes les forces de son ame pour rendre quelque grand hommage à son bienfaiteur. Tantôt à la vue d'une image de Jésus-Christ crucifié, attendrie de pitié, touchée de douleur, animée de reconnoissance, embrasée d'amour, et réunissant tous ces mouvemens au desir qu'elle a de lui plaire, qui est comme le centre de son cœur, elle fond en larmes, et s'anéantit devant

son sauveur. Tantôt lui demandant son assistance, afin qu'elle pût le contenter dans toute sa conduite, sentant couler dans son ame un détachement secret de toutes les choses créées, et une sensible confiance que ses vœux seroient exaucés, elle sort comme d'elle-même, et la foiblesse de son corps peut à peine supporter la joie de son ame. Sa fidélité fut toujours inébranlable, les consolations n'amollirent pas sa vertu, les tribulations n'ébranlèrent pas son courage, et dans les temps différens, elle fut toujours également soumise et fervente.

Pour entendre jusqu'où elle porta ce desir de plaire à Dieu, et quel fut le fonds de sa dévotion; remarquez avec moi qu'il y a deux sortes de ferveur; une ferveur de sentiment, et une ferveur de résolution : la première, c'est lorsqu'une ame attirée par des graces sensibles, « (1) et pré-« venue de ces bénédictions de douceur, » dont il est parlé dans l'écriture, court dans les voies de Dieu à l'odeur de ses parfums comme l'épouse des cantiques. La loi lui devient non-seulement facile, mais encore agréable : les difficultés qui accompagnent la vertu s'applanissent

(1) In benedictionibus dulcedinis. Ps. 20. CANT. 1

comme d'elles-mêmes, et le joug du Seigneur lui est doux, parce que le Seigneur le soutient lui-même. Heureux à qui Dieu daigne ainsi dilater le cœur, et donner le goût de sa vérité et de sa justice! Mais il est dangereux qu'on ne se plaise trop à ces prospérités spirituelles; que la fidélité qu'on a ne soit un peu intéressée; qu'on aime le don de Dieu autant que Dieu même, et que le plaisir qu'on trouve à faire le bien ne soit une partie de la récompense qu'on aura de l'avoir fait.

Il y a au contraire une ferveur de résolution entièrement spirituelle, qui fait qu'on s'approche de Dieu encore qu'il semble qu'on s'en éloigne. On sent toute la pesanteur de la croix, et l'on ne laisse pas de la porter avec patience. On trouve à tous momens des obstacles, mais il y a dans le fond du cœur un courage sans présomption, et une force secrète qui les surmonte. On n'a pas la tendresse de la dévotion, mais on en a la fermeté. État plus rude, mais plus parfait pour des ames fidèles, parce qu'elles sont plus conformes à Jésus-Christ crucifié; qu'elles rentrent par-là dans une connoissance plus profonde de leur néant et de leur misère, et que l'amour n'est jamais plus grand

que lorsqu'étant privé de tout aliment il se nourrit en quelque façon de lui-même, et subsiste au fond du cœur parmi ces froideurs et ces obscurités qui l'environnent.

THÉRÈSE a su se maintenir dans ces deux états de ferveur. Quels progrès ne fit-elle pas, lorsque Dieu lui fit goûter ces douceurs et ces délices surnaturelles qui sont les effets de sa bonté et de son amour. Nul travail ne pouvoit suffire à son zèle, nulle douleur ne pouvoit épuiser sa patience. Son obéissance étoit à l'épreuve des plus austères commandemens. Les exercices les plus vils de la religion lui paroissoient trop honorables. Les graces extraordinaires qu'elle recevoit ne faisoient qu'augmenter son humilité. Elle ne craignoit pas d'être malheureuse, mais d'être ingrate. Les peines que Dieu lui envoyoit lui étoient douces, parce qu'elle satisfaisoit à sa justice, et les faveurs qu'elle en recevoit lui étoient une espèce de supplice, parce qu'elle appréhendoit d'abuser de ses miséricordes dont elle s'estimoit indigne. Aussi ne pria-t-elle jamais que Dieu la favorisât, mais qu'il la souffrît; et lui étant un jour échappé dans une grande aridité de demander au ciel

une goutte de rosée et un peu de consolation, elle se reprocha cette foiblesse comme peu conforme à l'humilité et à la constance chrétienne.

Elle ne fut pas moins circonspecte et moins fervente dans la tribulation. Jamais ame n'a passé par de si longues et si sensibles épreuves. Pourrai-je vous représenter cet état sans vous étonner? Elle ne sent plus cet instinct violent qui l'entraîne avec joie dans les voies des commandemens. Elle ne sent plus Jésus-Christ qui habite en elle : une nuit obscure enveloppe son esprit; ces graces lumineuses et touchantes qui l'éclairoient ne sont plus que des graces sombres et sans attrait, qui la laissent dans l'abattement et dans la langueur. Veut-elle s'approcher de Dieu? il semble que certains liens imperceptibles la retiennent : entrevoit-elle son Sauveur? un nuage importun le lui dérobe : rappelle-t-elle en son esprit le souvenir des graces sensibles qu'elle a reçues? la triste et confuse image qu'elle en trace lui paroît un songe, et la mémoire d'un bonheur passé ne fait qu'augmenter le déplaisir de l'avoir perdu : s'adresse-t-elle à ses directeurs? elle trouve des demi-spirituels, des demi-sa-

vans qui lui reprochent la stérilité de son ame.

Dans cette cruelle incertitude si elle plaît à Dieu, Vous ai-je perdu, disoit-elle, mon Dieu, ne vous retrouverai-je plus ? Vous sentis-je autrefois sans vous posséder ? Vous possédé-je aujourd'hui sans vous sentir ? D'où vient cette suspension de secours et de protection ? Est-ce vous qui vous cachez à moi ? est-ce moi qui m'éloigne de vous ? Aimer Dieu, être incertain si on lui plaît ; ames élevées que Dieu conduit par des voies de crainte et de défiance de vous-mêmes, pour vous préserver de l'orgueil, et pour vous purifier de tout amour-propre, vous entendez ce que je dis. Je me contente de dire à ceux qui font la plus grande partie de mon auditoire, que c'est la plus rude pénitence des saints.

Mais ne croyez pas que la ferveur de notre Sainte en fût moindre. L'appréhension qu'elle avoit de déplaire à Dieu ne faisoit que redoubler dans son cœur le desir qu'elle avoit de lui plaire. La grace étoit obscure en elle, mais elle n'y étoit pas oisive. Elle étoit privée de cette présence intime que Dieu fait sentir à l'ame lorsqu'il se communique à elle avec plus

d'abondance. Mais cette privation produisoit en elle une soif ardente qui la faisoit soupirer après la présence de ce bien dont elle conservoit encore une idée assez vive pour exciter ses desirs. Avec quelle avidité recevoit-elle de temps en temps quelques rayons échappés, qui, comme des éclairs, lui faisoient appercevoir que Jésus-Christ ne l'avoit pas abandonnée ? Avec quelle reconnoissance ouvroit-elle son cœur pour recevoir cette rosée du ciel qui ne tomboit que goutte à goutte ? Avec quelle circonspection s'éloignoit-elle des créatures, se tenant à Dieu dans la simplicité de la foi, et possédant son ame en paix au milieu même des orages ? Avec quelle confusion reconnut-elle qu'elle n'étoit par elle-même que ténèbres et impuissance, et que son sort étant dans les mains de Dieu, elle tenoit de lui tout ce qu'elle pouvoit avoir et de justice et de lumières !

Ce desir de plaire à Dieu fit naître en elle un pressant desir du salut des ames. Rien ne marque tant l'amour qu'on a pour Jésus-Christ que le zèle qu'on a de ramener les pécheurs à lui. Ce zèle produit deux effets : il nous intéresse d'un côté à l'honneur et à la gloire du rédemp-

teur, et nous fait ressentir tout ce qui s'oppose au succès et à la plénitude de la rédemption ; de l'autre il nous inspire une tendresse généreuse pour les pécheurs, et nous fait souhaiter leur conversion ; et mêlant ainsi le desir de la gloire de Dieu et celui du salut des hommes, il nous fait accomplir, comme remarque S. Augustin, les deux préceptes tout ensemble, et renferme toute la perfection de la loi.

Or, messieurs, il est difficile d'avoir le cœur plus touché de cette sainte passion, que l'eut toujours SAINTE THÉRÈSE. De-là venoient ces gémissemens et ces larmes au simple récit des ravages que causoit l'hérésie naissante dans la France et dans l'Allemagne ; ces prières qu'elle faisoit tous les jours à Dieu, qu'il fortifiât le courage des prédicateurs, et qu'il formât des ministres et des ouvriers évangéliques ; cette tendre dévotion qu'elle avoit pour tous les saints qui ont étendu l'empire de Jésus-Christ par leur doctrine, par leurs travaux, ou par leurs exemples ; ces exhortations efficaces qu'elle fit à ceux qui, dans une oisive retraite, négligeoient les talens qu'ils avoient reçus pour leurs frères, et cette douleur

qu'elle ressentoit de se trouver resserrée par les bienséances de son sexe, et par les règles de sa profession, elle qui eût voulu porter par tout l'univers les vérités de l'évangile. Combien de fois considérant les désordres du siècle : « Hélas ! Sei-« gneur, » s'écria-t-elle, « le monde et le « démon vous enlèvent tous les jours tant « d'ames, et moi ne pourrai-je jamais « vous en gagner une ! » Combien de fois, lorsqu'on lui demandoit ses prières pour des prospérités temporelles, répondit-elle avec indignation : « Tant que l'église « aura de si pressantes nécessités, il est « bien temps de faire à Dieu des prières « inutiles et basses ! »

Mais le desir de souffrir pour Dieu fut comme sa passion dominante. Elle savoit que la croix est le sceau de l'alliance que les vierges ont avec Jésus-Christ. Leurs corps lui appartiennent par la chasteté qu'elles lui vouent ; mais ce n'est proprement que par les souffrances qu'il s'en met en possession. C'est-là la consommation du sacrifice. Quarante années de maladies si aiguës et si générales qu'il n'y eut partie de son corps qui ne rendît à Dieu un tribut particulier de patience ; vingt-deux années d'aridité et de séche-

resse ; les jeûnes, les mortifications, et tant d'austérités excessives, remplirent à peine l'avidité de ce desir. Ingénieuse à trouver des proportions entre les peines dont Dieu l'affligeoit, et les fautes pour lesquelles elle se croyoit châtiée ; rapportant ses souffrances présentes à sa vie passée ; regardant avec horreur les moindres défauts dont elle étoit plus touchée que de ses maux mêmes, elle adora la main de Dieu qui la frappoit comme si elle l'eût couronnée. Le pardon qu'elle obtenoit lui étoit comme un nouveau lien qui l'attachoit à la croix. Après avoir souffert par justice, elle vouloit encore souffrir par reconnoissance. Elle ne se contentoit pas d'avoir appaisé la colère de Dieu, elle vouloit mériter sa miséricorde. Quand elle n'eût pas eu besoin de satisfaire à Jésus-Christ, elle eût voulu lui ressembler et souffrir par charité, quand elle n'auroit pas dû le faire par obligation. C'est dans cette vue qu'elle se redisoit si souvent à elle-même : « Ou souffrir, « ou mourir, » pour dire qu'il n'y avoit que la mort qui pût interrompre le cours de sa mortification et de ses souffrances. Telle fut l'ardeur de ses desirs. Il me reste

à vous faire voir quelle fut la grandeur de ses promesses.

TROISIÈME PARTIE.

Il semble d'abord, messieurs, qu'il n'est pas de la grandeur et de la majesté de Dieu de promettre à l'homme, parce qu'étant infiniment puissant, et par conséquent infiniment libre, il rétreciroit son pouvoir, et se donneroit des loix à lui-même. Il semble aussi qu'il ne soit pas de la sagesse de l'homme de promettre à Dieu, parce que lui devant tout, et ne pouvant rien sans lui, il est ou inutile de s'engager à lui rendre ce qu'on ne peut lui refuser, ou téméraire de lui promettre ce qu'on ne peut exécuter sans son secours. Cependant l'écriture sainte nous enseigne qu'il n'appartient proprement qu'à Dieu de promettre, parce qu'il n'appartient qu'à lui de donner; que comme il nous détourne du mal par les menaces de ses châtimens, il veut nous exciter au bien par le desir de ses récompenses, et qu'il est enfin de sa grandeur de montrer que comme il est juste dans ses jugemens et saint dans ses œuvres, il est aussi fidèle dans ses promesses. La même écriture nous enseigne qu'il est

bon à l'homme de s'engager et de se dévouer à Dieu ; que le plus grand hommage que la créature puisse lui rendre, c'est de lui consacrer sa liberté, et de se lier à son service, en s'imposant une heureuse nécessité de lui obéir et de lui plaire, et qu'on est d'autant plus parfait, qu'on aime plus la perfection, et qu'on s'oblige davantage à la chercher et à la suivre.

C'est sur ce principe que SAINTE THÉRÈSE voulut s'unir étroitement à Dieu par les vœux et par les promesses qu'elle lui fit. Jamais vierge chrétienne ne s'est donné tant d'engagemens à la piété, et ne s'en est si fidèlement acquittée. Commencerai-je par ces vœux qui sont des règles de perfection, que s'imposent ceux qui veulent suivre les conseils évangéliques ? Y eut-il jamais un plus grand détachement que le sien de tout ce qui regarde les biens du monde ? La pauvreté ne lui parut point entière si elle n'étoit extrême. La providence de Dieu lui sembloit toujours trop prompte à la secourir. La charité des fidèles lui étoit à charge, et souvent elle crut avoir beaucoup de superflu, parce qu'il ne lui manquoit rien du nécessaire. Avec quel courage

établit-elle une partie de ses maisons sur le seul fonds de la Providence, soigneuse d'y entretenir la discipline sans se mettre en peine d'y assurer du revenu, craignant moins la nécessité que l'abondance, et s'élevant au-dessus des prévoyances inquiètes de l'avenir, qui font qu'on se jette dans la distraction, et dans la dépendance du monde, et que bien souvent on est abandonné de Dieu, parce qu'on cherche trop les secours et les assistances des hommes!

Avec quelle sévérité défendit-elle qu'il y eût rien dans les bâtimens de son ordre, qui ressentît la vanité, souhaitant par un zèle semblable à celui de son père Élie, que le feu du ciel qui doit un jour consumer ce vaste univers tombât par avance sur ces édifices orgueilleux pour les ruiner jusqu'aux fondemens, et ne laissât dans les appartenances du Carmel aucune trace d'une grandeur et d'une magnificence séculière! Combien de fois a-t-elle refusé les biens de ces personnes vaines et indiscrètes qui appauvrissent leur maison pour enrichir des monastères, et qui donnant à des étrangers ce qui appartient à leur famille, sous prétexte d'exercer la charité, renversent tou-

tes les règles de la justice ! Avec quelle confiance, et avec quelle joie recevoit-elle des filles pauvres, lorsqu'elle remarquoit en elles un desir sincère de servir Dieu ; cherchant l'édification, non pas l'utilité ; examinant la vertu, non pas les biens de celles qui se présentoient ! Aussi condamna-t-elle toujours ces religieuses intéressées, qui, se défiant de la bonté de Dieu, font une espèce de trafic de la religion, refusant les pauvres, exigeant trop des riches, comme s'il étoit permis de faire perdre aux unes leur vocation, et de la faire acheter aux autres.

Son obéissance ne fut pas moins exacte que sa pauvreté. C'est le défaut de la plupart des hommes, et plus encore de ceux qui se piquent d'être spirituels, d'abonder en leur sens, et de trop s'arrêter à leurs propres lumières. On veut être dévot selon son humeur ; on veut marcher dans les voies qu'on s'est faites soi-même. Tel qui se plaît à l'oraison, se contente de lever ses mains oisives au ciel, et regarde comme une distraction toutes les œuvres d'une charité qui lui paroît tumultueuse. Tel qui s'est destiné à l'action, regarde l'oraison comme un amusement d'esprit, et une oisiveté pieuse de gens qui ne sa-

vent être bons que pour eux-mêmes. Ainsi chacun demeure satisfait de soi ; et dans le dessein où il est de faire le bien, se réserve au moins la liberté de choisir le bien qu'il veut faire. THÉRÈSE au contraire réduisit toute sa perfection au seul point de l'obéissance. Elle chercha dans sa dévotion, non pas ce qui la contentoit, mais ce qui lui étoit imposé.

Elle se conduisit, non pas par les chemins qui lui plaisoient davantage, mais par ceux que Dieu lui avoit tracés, et que ses supérieurs lui faisoient connoître. Est-elle appelée à la contemplation ? elle prend l'essor, et va se perdre heureusement dans l'abîme des grandeurs et des perfections de Dieu. Est-elle rappelée de ces élévations ? elle descend jusqu'aux moindres offices d'une piété commune. Faut-il augmenter ses mortifications ? elle redouble son courage. Faut-il les modérer ? elle sacrifie son amour-propre. Veut-on qu'elle agisse ? elle se prépare au travail. Veut-on qu'elle souffre ? elle se détermine à la patience. Toujours prête à tout ce qu'on lui ordonne, tranquille dans ses occupations, occupée dans sa retraite, humble dans les grandes choses, grande dans les petites, et joignant sur-tout à

la pureté de ses intentions le mérite de l'obéissance.

Que dirai-je de cette pureté qu'elle conserva avec tant de soin et tant de précaution ? Depuis qu'elle se fut promise à Jésus-Christ, elle ne chercha plus qu'à lui plaire. Les moindres attachemens aux créatures lui parurent des infidélités punissables. Elle examina jusqu'aux plus secrets mouvemens de son cœur, et y étouffa jusqu'aux affections qui pouvoient paroître les plus innocentes. Tantôt elle déclare qu'elle n'aime ni le monde ni ce qui est dans le monde ; que Dieu seul est tout son bonheur et toute sa joie, et que tout le reste lui est une croix. Tantôt elle fait voir par les règles d'une sainte amitié qu'elle prescrit, combien elle est éloignée d'en avoir, que dans la vue de son salut et de Dieu même. C'est ainsi qu'elle observe les promesses qu'elle fit, lorsque Jésus-Christ la choisit pour lui, et qu'elle choisit Jésus-Christ pour elle. C'est-là l'état des plus saintes ames. Mais ce n'est pas assez pour THÉRÈSE que ces engagemens communs, la charité lui inspire le plus hardi et le plus noble dessein qu'on ait jamais imaginé pour la perfection évangélique.

Elle s'engagea par une promesse solennelle de faire toujours ce qu'elle croiroit être de plus parfait et de plus agréable à Dieu. Elle savoit ce que Jésus-Christ nous enseigne : qu'il ne suffit pas d'avoir une justice commune, qu'il faut en avoir une qui soit abondante. Elle savoit que S. Paul nous exhorte à nous porter avec une sainte émulation aux dons qui sont les plus sublimes. Ce fut dans cet esprit qu'elle s'obligea d'entreprendre non-seulement ce que la loi commande, mais encore tout ce que la charité suggère. Pénétrée de la grandeur et de la pureté de Dieu, elle cherche dans le culte qu'elle lui rend, tout ce qui peut contribuer le plus à sa gloire. Des conseils elle se fait des commandemens. Ces pratiques évangéliques, qui sont si fort au-dessus de nous, deviennent ses devoirs et ses exercices ordinaires. Elle tire des vertus chrétiennes tout ce qu'elles ont de plus noble et de plus parfait. Elle porte la charité jusqu'à l'union intime avec son époux ; l'humilité jusqu'à l'anéantissement d'elle-même, la pauvreté jusqu'à l'entier dépouillement des biens, et du desir de les posséder ; la chasteté jusqu'au crucifiement continuel de sa chair ; l'obéissance

jusqu'au renoncement à ses volontés et à ses lumières.

Que ne puis-je vous la représenter ici telle qu'elle étoit ? grande par ses actions, plus grande par ses motifs ; réglant son courage, non pas sur des possibilités humaines, mais sur la confiance en la protection divine ; s'animant par des difficultés, espérant même contre toute espérance ; discernant le bien d'avec le bien, et la vertu d'avec la vertu, pour s'arrêter toujours à la plus parfaite ; et cherchant à se distinguer dans le service de Dieu, par les grands mouvemens de son cœur, et par les actes d'une charité sans mesure et sans bornes. Ce n'étoit pas assez pour elle d'aspirer à la protection, elle y voulut engager les autres en leur communiquant son zèle ; et c'est dans ce dessein qu'elle s'appliqua à établir la réforme de son ordre, et à réparer les brèches que le temps y avoit faites.

Telle est la condition déplorable des hommes, même les plus saints, qu'ils perdent presque toujours de leur première pureté à mesure qu'ils s'éloignent de leur source. Soit l'instabilité naturelle de l'esprit humain qui est toujours dans le mouvement, et qui ne peut se soute-

nir long-temps, sans un grand travail, dans le même état de vertu, soit le poids de la nature, qui par des relâchemens imperceptibles porte sans cesse au déréglement, soit un jugement visible de Dieu, qui punit les négligences et les infidélités des particuliers, par l'affoiblissement de la discipline commune, soit l'envie des démons qui aiment à troubler le repos de ces maisons de retraite et de silence, qui sont comme des asyles publics, où se sauvent des ames choisies pour marcher dans la voie étroite, et pour se séparer de la contagion et du commerce du monde. Quoi qu'il en soit, le temps emporte jusqu'à la force et à la ferveur de la piété; et la charité venant à se refroidir dans les établissemens les plus saints, il s'y fait un mélange du monde et de la religion, de la cupidité et de la charité, des affections séculières et des obligations chrétiennes. Graces soient rendues à Jésus-Christ qui suscite de temps en temps certaines ames généreuses qui renouvellent la ferveur des anciens instituts, et qui les ramènent au point de leur première vocation, en rallumant le feu divin que l'esprit du siècle y avoit presque éteint.

Voilà ce qu'entreprit SAINTE THÉRÈSE : ouvrage plein de difficultés qui paroissoient insurmontables. Ceux qui devoient l'assister lui résistent. Les puissances temporelles et spirituelles s'unissent contr'elle. Toute l'Espagne se soulève. Des mémoires sanglans la déchirent de toutes parts. On la regarde comme une femme inquiète et dissimulée, qui veut se faire un nom par une entreprise hardie, et abuser le public par des apparences de piété. Les politiques s'imaginent qu'elle couvre d'autres desseins dont il faut arrêter le cours, et lui font un crime d'état de ce projet de religion. Les sages eroient lui faire grace de juger qu'elle est séduite par l'esprit d'erreur, et que sans dessein de tromper autrui, elle se trompe sans doute elle-même. Les plus pieux déclament contr'elle. Les chaires et les assemblées retentissent de ces murmures.

La piété s'arme contre la piété, et le zèle contre l'innocence. Que fera cette grande ame ? Rien ne la rebute ; elle souffre, elle espère, elle adore les jugemens de Dieu, elle consulte ses volontés, elle attend les effets de ses promesses ; heureuse si, par ses soins, par ses travaux, et par sa mort même elle peut relever les

ruines du Carmel, cette montagne autrefois si sainte ; si elle peut être cette pierre de fondement sur laquelle doit porter tout le faix de ce nouvel édifice! Heureuse de pouvoir former des épouses fidèles à Jésus-Christ, en qui le monde soit crucifié, et qui soient crucifiées au monde; qui marchent à grands pas dans les voies de Dieu, et ne comptant pour rien tout le chemin qu'elles ont fait, ne pensent qu'à celui qui leur reste à faire; qui suivent par-tout l'agneau, soit qu'il les mène sur le Thabor, soit qu'il les conduise sur le Calvaire, qui se disposent à l'oraison par la mortification, et qui soutiennent leur mortification par l'oraison ; toujours appliquées à se perfectionner dans leur vocation ; régulières par réflexion, non par coutume ; aussi ferventes à la fin, que si elles ne faisoient que commencer ; aussi fermes au commencement, que si elles avoient long-temps continué ; qui ne négligent pas les petites choses, et qui embrassent les grandes avec courage, et qui faisant tout ce qu'elles peuvent, s'imaginent toujours qu'elles n'ont rien fait!

Puisse cette ferveur de THÉRÈSE passer jusqu'à sa dernière postérité! Que le Car-

mel qu'elle a cultivé soit toujours verd et toujours fleuri, malgré les hivers et les refroidissemens de la charité dans ces derniers siècles ! Que ses intercessions puissantes, et ses exemples encore vivans, entretiennent ce qu'elle a établi par ses soins et par ses travaux ! Que la gloire et les richesses qu'elle a amassées dans sa maison n'en sortent jamais, et que sa justice demeure jusqu'à la fin des siècles, afin que Dieu soit glorifié dans l'éternité, où vous conduise LE PÈRE, LE FILS, etc.

PANÉGYRIQUE

DE SAINT LOUIS;

Prononcé dans l'Église de Saint-Louis dans l'île Notre-Dame à Paris, le 25 août 1681.

Sicut divisiones aquarum, ita cor regis in manu Domini: quocumque voluerit inclinabit illud.

Le cœur des rois est dans les mains du Seigneur comme une eau courante, il le fait tourner du côté qu'il veut. Prov. chap. xxj.

Lorsque le cœur des rois est dans leurs mains, et que Dieu, par un secret jugement de sa providence ou de sa justice, les abandonne à eux-mêmes, hélas! enivrés de leur propre grandeur, ils oublient celui qui les a faits grands. Ils n'ont d'autre loi ni d'autre règle de leurs volontés que leur volonté même. Tout ce qui flatte leurs desirs leur paroît permis; l'orgueil de la vie, les pompes du monde, les plaisirs des sens occupent toutes leurs pensées, et il est difficile qu'ils ne tombent

dans les déréglemens ordinaires et inévitables à une condition éclatante, mais dangereuse, où les passions sont continuellement excitées par les objets, et entretenues par les occasions, et où le penchant au péché est fortifié par la facilité de le commettre, et par l'impunité quand on l'a commis.

Lorsque le cœur des rois est dans les mains des hommes, hélas! tout conspire, ce semble, à les pervertir. La flatterie les corrompt, la politique les trompe, le mauvais conseil les préoccupe, le mauvais exemple les entraîne, la diversité des affaires les dissipe. On surprend leur crédulité par des apparences de bonne-foi : on réveille leur ambition par des intérêts supposés : on nourrit leurs défauts par des complaisances affectées : on prend des tours ingénieux pour donner du relief à certains commencemens de vertu qui n'ont rien de grand ni de solide : on a des voiles toujours prêts pour jeter sur la vérité, de peur qu'elle ne leur plaise trop, ou qu'elle ne leur déplaise. Enfin, tout ce qu'ils voient, tout ce qu'ils entendent, c'est autant d'amusemens qu'on donne à leur vanité, ou de piéges qu'on tend à leur innocence.

Mais lorsque le cœur des rois est dans les mains de Dieu, et que, par sa miséricorde, il les tourne à sa religion et à sa justice, en leur donnant des inclinations bonnes et bienfaisantes, il s'en sert comme d'un noble et glorieux instrument, pour faire admirer sa puissance, pour faire craindre ses jugemens, pour faire observer sa sainte loi, pour répandre ses miséricordes, pour représenter sa sainteté, et pour régner par eux sur l'esprit et sur le cœur des autres hommes. Tel fut le grand S. Louis, dont l'église célèbre aujourd'hui la mémoire. Dieu le prévint de ces bénédictions de douceur, par lesquelles il se hâte, pour ainsi dire, d'entrer en possession de ses élus. Il lui donna un de ces naturels heureux qui sont faits pour la vertu, et qui semblent être la vertu même. Il permit qu'une sainte éducation fît fructifier dès son enfance ces premières semences de piété qu'il avoit versées dans son ame, et soit qu'il régnât dans une glorieuse paix, soit qu'il entreprît de grandes guerres, soit qu'il souffrît de grandes tribulations, Dieu le sanctifia dans sa gloire, Dieu le soutint dans ses travaux, Dieu le couronna dans sa patience.

Si je n'avois, messieurs, qu'à vous parler de la grandeur d'un roi, je me servirois des règles de cet art ambitieux, qui apprend aux hommes à louer des hommes : mais dans l'engagement où je suis de vous parler des grandeurs d'un Saint, je ne dois tirer ce que je dis que du sein de la vérité, et des lumières de l'esprit divin, que j'invoque par l'intercession de la Vierge. AVE, MARIA.

C'est toujours l'ouvrage de la main de Dieu, et un effet de sa puissance que la sanctification des hommes, de quelque état qu'ils puissent être. Il faut arrêter le cours de leurs inclinations naturelles, réprimer leurs mouvemens contraires à la loi et à la discipline, leur inspirer de nouveaux desirs et de nouvelles affections, et faire en eux des changemens et des révolutions qu'il n'appartient qu'à sa grace de faire; mais quand il veut s'assurer du cœur des rois et des grands du monde, et former en eux une sainteté sincère et constante, « (1) c'est l'ouvrage de sa main « droite. » Il faut qu'il agisse de toute la force de sa grace, qu'il surmonte cette fatale opposition qu'il y a entre la grandeur et la piété, qu'il retienne tout le

(1) Hæc mutatio dexteræ excelsi. PSAL. 76, 11.

poids de la cupidité, qui d'elle-même tombe sur eux, et que renversant tous les obstacles qu'y met le monde, il les arrache à eux-mêmes, et leur fasse changer, au moins intérieurement, de condition et de nature.

Mais il y a trois défauts qui sont ordinaires à leur état, un amour-propre qui les attache à leur gloire, à leur intérêt, à leur plaisir, et leur rend tout le reste indifférent. Une imagination d'indépendance, qui leur persuade que tout ce qui leur plaît leur est permis. Un esprit du monde auquel ils tiennent par tant d'endroits, qui les jette dans l'irréligion, ou pour le moins dans la tiédeur. Or, messieurs, je prétends vous montrer que Dieu, par sa grace, a sauvé S. Louis de ces trois sortes de corruption en lui donnant,

DIVISION.

1°. Un cœur tendre pour son peuple.

2°. Un cœur modéré pour lui-même.

3°. Un cœur soumis et fervent pour Dieu. Voilà les trois réflexions qui feront le partage de ce discours, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Si l'écriture sainte nous enseigne que toute ame doit être soumise aux puissances, elle nous enseigne aussi que toute puissance doit veiller sur les ames qui lui sont soumises. La providence de Dieu a établi cet ordre et ces devoirs réciproques dans la société des hommes. S'il y a donc des rois dans le monde, ce n'est pas pour donner aux peuples le vain spectacle d'une grandeur et d'une magnificence mondaine; ce n'est pas pour recevoir comme des idoles l'encens et les vœux de leurs sujets dans une oisiveté superbe; ce n'est pas pour entretenir leur orgueil ou leurs inquiétudes par l'ambition de tout avoir, ou par la licence de tout faire. A Dieu ne plaise qu'un roi sage, qu'un roi chrétien se propose des fins si peu raisonnables et si peu chrétiennes. La royauté, selon S. Paul (1), n'est pas seulement une dignité qui élève un homme au-dessus des autres, c'est aussi un ministère de religion envers Dieu, de justice envers les peuples, de charité en-

(1) Dei enim minister est in bonum: vindex in iram ei qui male agit. Rom. 13, 4.

vers les misérables, « de sévérité envers « les méchans, de tendresse envers les « bons ». Voilà les principes sur lesquels S. Louis a fondé la gloire et la sainteté de son règne.

Il sentit le poids de sa couronne, dès le moment qu'il la porta ; il reconnut la difficulté du travail, et il demanda, comme Salomon, la sagesse pour travailler avec lui (1). Les premières vérités qu'il apprit, furent ce qu'il devoit à Dieu comme homme, ce qu'il devoit à son peuple comme roi. Les premières pensées qu'il eut, furent de rendre son royaume heureux, et de se rendre saint lui-même. Les premières actions qu'il fit, furent des actions de clémence et de justice, et il commença de régner en sacrifiant son repos, et en exposant sa propre vie pour mettre fin aux guerres civiles.

Vous tracerai-je ici la triste image d'une minorité et d'une régence traversée ? Vous représenterai-je cette fatale division, que la jalousie et le desir de commander excitèrent dans les premières années de son règne ? On vit des princes armés sous le

(1) Mitte illam de cœlis sanctis tuis, et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret. Sap. 9, 11.

prétexte ordinaire du bien public, l'Anglois répandu jusques dans le sein de la France, l'autorité du roi violée, les bons sujets opprimés, et ce royaume si florissant, prêt à devenir la proie des ennemis étrangers et domestiques. Quelle désolation, messieurs! Louis, sans consulter la chair et le sang, sans s'excuser sur sa jeunesse, sans craindre les incommodités des saisons, ni les dangers de la guerre, sort en campagne, implore le secours du Dieu des armées, va chercher et combattre ses ennemis; je me trompe, va soulager ses sujets, et leur rendre la paix après le gain d'une bataille.

C'est-là qu'assisté du secours du ciel et plus touché de la justice de sa cause que de ses propres intérêts, portant la terreur dans les terres et dans les troupes étrangères, il fit voir que la véritable piété n'est pas contraire à la véritable valeur, et que les plus difficiles victoires ne sont que les coups d'essai de ceux que Dieu même instruit pour la guerre. C'est-là qu'on le vit suppléer par sa vertu à l'inégalité du nombre, soutenir lui seul le poids de l'armée, défendre le pont de Taillebourg avec une fermeté plus merveilleuse que celle que l'ancienne Rome

a tant vantée, et faire des actions qu'on pourroit accuser de témérité, si l'esprit de Dieu n'élevoit quelquefois au-dessus des règles d'une vertu et d'une prudence commune ces grandes ames qu'il destine à combattre l'orgueil et la rebellion des hommes.

Ce ne fut ni l'envie de vaincre ni le desir de se venger qui allumèrent ce jeune courage; ce fut le desir de la paix et de la sûreté publique. Aussi la fin de la rebellion fut le repentir, et non pas la ruine des rebelles. Il n'abattit pas ces têtes orgueilleuses, il se contenta de les avoir humiliées : il leur donna son amitié dès qu'il les eut remis dans l'ordre, et l'on eût dit que Dieu lui avoit préparé ces guerres, et qu'il lui avoit mis les armes en main pour lui donner la gloire de vaincre et le plaisir de pardonner. Jamais amnistie ne fut signée de meilleure foi. Après leur avoir sauvé la vie, il ne la leur rendit pas ennuyeuse par des froideurs et des défiances éternelles. Il les regarda comme des amis acquis, non pas comme des ennemis réconciliés, et les employant dans ses expéditions saintes, il ne leur demanda pour satisfaction d'avoir été contre leur patrie que d'aller

combattre avec lui pour la foi et pour la religion.

Où trouve-t-on aujourd'hui de ces cœurs sincères et magnanimes ? On ne fut jamais si pointilleux ni si délicat : on s'offense de tout, et l'on ne veut jamais être offensé impunément. Il n'y a presque plus de réconciliations qui ne soient feintes et simulées. On ôte l'appareil du dehors, mais la plaie demeure au-dedans : on croit être en sûreté, pourvu qu'on sauve les apparences. « (1) Aimez vos en« nemis, faites du bien à ceux qui vous « haïssent. »C'est un conseil de perfection, et non pas un précepte de nécessité, vous dira-t-on. Chacun se croit le malheureux et l'offensé : la haine se resserre, mais elle ne se perd point ; lors même qu'on proteste qu'on ne veut point de mal à son frère, on lui en fait, on lui en procure, et on l'accablera même si l'on peut, en lui disant toujours que chrétiennement on lui pardonne.

Ce n'est pas ainsi que pardonna S. Louis, quelque grand qu'il fût, et quelque grande que fût l'injure. Ne croyez pas pourtant que sa clémence eût rien de bas ; il

(1) Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos. Matth. 5, 44. Luc. 6, 27.

sut retenir les grands dans leur devoir, mais ce fut par sa bonté, plutôt que par sa puissance, par la vénération qu'ils eurent pour sa vertu, plutôt que par la crainte de ses armes; et s'il eut assez de douceur pour remettre l'injure qu'ils lui avoient faite, il ne manqua jamais de force et d'autorité pour empêcher qu'ils n'en fissent à ses sujets.

Après que Dieu eut donné de si heureux succès à cette première guerre, S. Louis s'appliqua tout entier à régler ses états. Une des plus essentielles et des plus nobles fonctions des souverains, c'est de rendre la justice aux peuples. Le roi prophète ne demandoit rien à Dieu avec plus d'instance que son jugement (1). Salomon ne lui demandoit qu'une docilité de cœur, et un juste discernement pour connoître le bien et le mal, et pour juger son peuple sur cette connoissance (2); et S. Louis en fit une des principales occupations de son règne. Il écoutoit, il examinoit lui-même par son équité les différends de son peuple. L'entrée du Lou-

(1) Deus judicium tuum regi da. Psal. 71, 1.

(2) Dabis servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit, et discernere inter bonum et malum. 3. Reg. 3, 9.

vre étoit libre à tous ceux qui recouroient à sa protection. On ne voyoit pas autour de lui des rangs affreux de gardes en haie pour effrayer les timides, ou pour rebuter les importuns : il ne falloit pas gagner par présens, ou fléchir par prières des huissiers intéressés ou inexorables. Il n'y avoit point de barrière entre le roi et les sujets que le moindre ne pût franchir. On n'attendoit pas quel seroit son sort auprès de ces portes superbes qu'on entr'ouvre de temps en temps pour exclure, non pas pour recevoir ceux qui se présentent. On n'avoit besoin d'autre recommandation ni d'autre crédit que celui de la justice, et c'étoit un titre suffisant pour être introduit auprès du prince, que d'avoir besoin de sa protection.

Que j'aime à me le représenter ce bon roi, comme l'histoire le représente dans le bois de Vincennes, sous ces arbres que le temps a respectés, s'arrêtant au milieu de ses divertissemens innocens pour écouter les plaintes, et pour recevoir les requêtes de ses sujets! Grands et petits, riches et pauvres, tout pénétroit jusqu'à lui indifféremment dans le temps le plus agréable de sa promenade. Il n'y avoit point de différence entre ses heures de loisir et

ses heures d'occupation. Son tribunal le suivoit par-tout où il alloit. Sous un dais de feuillage et sur un trône de gazon, comme sous le lambris doré de son palais, et sur son lit de justice ; sans brigue, sans faveur, sans acception de qualité ni de fortune, il rendoit sans délai ses jugemens et ses oracles avec autorité, avec équité, avec tendresse, roi, juge et père tout ensemble.

Quel magistrat aujourd'hui veut interrompre ses divertissemens, quand il s'agiroit, je ne dis pas du repos, mais de l'honneur, et peut-être même de la vie d'un misérable ? Les temps des plaisirs absorbent ceux des devoirs. La magistrature n'est que trop souvent un titre d'oisiveté qu'on n'achète que par honneur, et qu'on n'exerce que par bienséance. Ceux mêmes qui paroissent les plus sages veulent bien être un peu occupés de leur charge, mais ils ne veulent pas en être incommodés. C'est ne savoir pas vivre et leur faire injure, que de leur demander justice quand ils ont résolu de se divertir. Leurs cabinets sont impénétrables ; ils ont leurs temps eux-mêmes, où ils se rendent inaccessibles, et où le seul nom d'affaire les scandalise. Leurs

amusemens sont comme la partie sacrée de leur vie à laquelle on n'ose toucher, et ils aiment mieux lasser la patience d'un malheureux, et mettre au hasard une bonne cause que de retrancher quelques momens de leur sommeil, de rompre une partie de jeu, ou une conversation inutile, pour ne rien dire de plus criminel.

S. Louis ne fuyoit pas ainsi le travail, et quelque fatigué qu'il fût de la multiplicité de ses devoirs, c'étoit pour lui se délasser que de pouvoir être utile au peuple. Mais quoiqu'il se crût redevable à tous, et qu'il dît souvent avec l'Apôtre : « (1) Je suis débiteur à tout le mon-« de, » il pensa qu'il étoit encore plus obligé d'avoir soin des pauvres. Quoiqu'il eût établi des juges d'une probité reconnue et d'une réputation irréprochable, (2) il se réserva le jugement des affaires des pauvres comme sa fonction favorite. Il savoit que la justice n'est pas toujours si bien voilée qu'elle n'entrevoie les personnes qui la recherchent; que celui qui est sans crédit se trouve aisément sans secours, et qu'un pauvre qui solli-

(1) Omnibus debitor sum. Rom. 1, 15.
(2) Judicare populum tuum in justitia, et pauperes tuos in judicio. Psalm. 71, 2.

cite est presque toujours importun. L'expérience ne le fait que trop voir, quelque bonnes que soient leurs raisons, on s'ennuie de les entendre. Si l'on ne les rejette pas avec dureté, du moins on leur parle avec hauteur et avec empire, et quand même on leur rend justice, on la leur rend ordinairement de mauvaise grace. Louis voulut empêcher cette corruption, ou prévenir ce danger, en se chargeant lui-même de cette partie de la justice, et leur donna deux fois la semaine de longues et faciles audiences, où tempérant l'éclat de la royauté par un air de bonté et de simplicité chrétienne, il leur ôtoit la crainte qu'imprime la majesté, et la timidité que la pauvreté donne d'elle-même.

C'est-là que comme un père commun il soutenoit le foible contre le puissant, et punissoit l'injustice, de quelque autorité qu'elle fût soutenue. C'est-là qu'il dissipoit par la lumière de son esprit ce que la malice ou la calomnie avoit tâché d'embrouiller. C'est-là « (1) qu'étant assis « sur le trône de son jugement, il dissi« poit d'un de ses regards les nuages qui

(1) Rex qui sedet in solio judicii dissipat omne malum intuitu suo. Prov. 20, 8.

« s'élevoient dans cette région inférieure « de son royaume. » C'est-là enfin qu'il prononçoit des arrêts de miséricorde, et qu'entrant en jugement entre soi-même et son peuple, il se relâchoit de ses droits, et renonçoit à ses propres intérêts, et qu'il donnoit ces grands exemples d'équité et de désintéressement que ses successeurs font gloire de suivre.

Ce fut pour satisfaire à cette tendresse paternelle qu'il conserva la paix avec ses voisins, et qu'il l'entretint parmi ses sujets. Il avoit appris ces grandes maximes que les rois doivent aimer la paix par inclination, et faire la guerre par nécessité: que leur véritable grandeur ne consiste pas à mettre des armées sur pied, et que la tranquillité publique entretenue vaut mieux que ces victoires qui coûtent d'ordinaire tant de sang et tant de larmes. Ce fut dans ce même esprit qu'il se contenta du revenu de son domaine royal, et de quelques tributs presque volontaires. Il ne mit point en parti les biens et la fortune des pauvres. Pour être bon courtisan, il ne fallut pas étudier les moyens de remplir l'épargne du prince. Il ne crut pas que pour avoir des sujets obéissans, il fallût les rendre misérables.

Quoiqu'il n'y ait jamais eu de roi plus noble et plus magnifique, ne sut-il pas régler ses dépenses, en sorte qu'elles firent honneur à sa dignité, et ne furent à charge à personne? Lorsqu'il marchoit dans ses provinces, ne laissoit-il pas derrière lui des hommes justes et fidèles pour examiner, et pour réparer largement les dommages, que la marche tumultueuse d'une grande et nombreuse cour cause quelquefois au public et aux particuliers? Ainsi il marquoit son chemin par les traces de sa bonté et de sa justice, et traversoit son pays, non pas comme un torrent qui le ravage, mais comme un fleuve lent et paisible qui porte par-tout la richesse et l'abondance. Prêt à partir pour la guerre sainte, ne fit-il pas publier qu'il étoit près de satisfaire avant son départ ceux qui croiroient avoir sujet de se plaindre de sa justice? Et que recommanda-t-il plus soigneusement à ses successeurs que l'amour et la pitié pour les peuples?

Mais voyons le fond de ce cœur pieux et compatissant dans une triste conjoncture de son règne. Dieu pour punir les péchés de son peuple, ou pour exercer la charité du roi, permit que la peste et la

famine tout ensemble désolèrent ce grand royaume. Cette double calamité se répandit par-tout. La terre ne produisoit point de fruits; l'air n'avoit que de malignes influences; la vie manquoit aux uns, la mort surprenoit les autres : les élémens sembloient être conjurés contre les hommes qui se voyoient réduits à la triste nécessité de périr, ou par la colère du ciel, ou par la stérilité de la terre. Ce fut alors que ce saint roi déploya toute sa charité : il répandit d'une main prodigue ces trésors qu'il amassoit avec tant de retenue; il se regarda comme un père de famille chargé de la vie et du salut de ses enfans. Il envoya aux uns les secours nécessaires pour vivre, aux autres les consolations pour bien mourir. Il fut malade avec les malades; il fit, malgré les saisons, naître par ses soins l'abondance; non-seulement il se chargea du soulagement de la misère publique, il voulut même prendre sur soi la pénitence; il pleura en secret; il s'offrit à Dieu; il s'affligea. Combien de fois, courbé sous la haire et sous le cilice, offrit-il à Dieu le sacrifice qui lui est le plus agréable, d'un cœur contrit et humilié? Combien de fois extenué de jeûnes et d'abstinences dans les pro-

cessions publiques, donna-t-il à Dieu et aux hommes le spectacle si grand et si rare d'un roi innocent et pénitent tout ensemble ? Combien de fois se regardant lui-même comme le sujet de la vengeance divine, tout juste et tout saint qu'il étoit, dit-il, comme un prince pécheur dans une rencontre pareille : « (1) C'est « moi qui suis le coupable ; tournez sur « moi, Seigneur, votre colère. » Voilà, messieurs, le cœur tendre que Dieu lui avoit donné pour son peuple. Voyons maintenant ce cœur modéré et sans passions. C'est la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Lorsque les passions se trouvent jointes avec un pouvoir absolu, qu'il est difficile de les régler et de les vaincre ! et que l'écriture sainte, dans les paroles de mon texte, a raison de les comparer à certaines eaux ramassées qui coulent avec rapidité ! Les desirs des particuliers sont des ruisseaux qui vont sans bruit, qu'on arrête facilement, et qui ne nuisent tout

(1) Ego qui peccavi.... vertatur, obsecro, manus in me. 1. Paralip. 21.

au plus qu'à quelques plantes ou à quelques fleurs, qui naissent trop près de leur rivage. Mais les desirs des souverains sont des torrens qu'aucune digue n'arrête, qui grossissent toujours dans leur cours, et qui ravagent toute une campagne. Telle est la condition des grands du monde, soit parce qu'agissant pour de grands intérêts, ils en sont frappés plus vivement, soit parce que ne trouvant aucune résistance dans l'accomplissement de leurs volontés, ils s'y appliquent avec plus de force, soit parce qu'ils y sont poussés ordinairement par les conseils pernicieux de ceux qui les environnent. Vous seul, mon Dieu, quand ils ont mis leurs cœurs en vos mains, pouvez les gouverner, et leur donner la pente et le mouvement que votre Providence a résolu de leur donner.

C'est, messieurs, la grace qu'il fit à S. Louis. Comme il l'avoit choisi pour en faire un roi selon son cœur, « il lui « ôta, » selon l'expression de l'écriture (1), « cet esprit de prince » qui porte à dominer avec orgueil, et à s'agrandir sans règle et sans mesure. Il mit sur toutes ses passions le sceau de sa modération

(1) Qui aufert spiritum principum. Psal. 75.

et de sa sagesse, et lui donna des inclinations contraires à tous les vices de son état. Il abaissa sa grandeur royale sous l'humilité chrétienne. Il changea la mollesse de la cour en une vie austère et pénitente. Il soumit au pouvoir de la charité et de la justice le pouvoir souverain de tout faire. Examinons la conduite de ce Saint dans tous ces états.

Quand je parle ici de l'humilité de S. Louis, ne vous figurez pas, messieurs, une humilité naturelle qui vient de manque d'esprit et de courage, qui ne se sent pas, ou qui se néglige. Il fut humble par modération, non pas par foiblesse. Cette vertu ne fut pas en lui un effet de son tempérament, ce fut un effet de la grace de Jésus-Christ; et s'il eut dans le cœur la simplicité d'un chrétien, il eut, quand il le falloit, toute la majesté et toute la hauteur d'un roi. Quel prince a jamais soutenu ses droits avec plus de fermeté? Quelle main, fût-elle sacrée, osa toucher à sa couronne? Avec quel juste, mais noble discernement, sut-il séparer les intérêts de la religion d'avec ceux de la politique; obéir aux ordres des souverains pontifes, sans entrer dans leurs préventions; et sans perdre le respect de fils,

défendre les droits de souverain ? Avec quelle résolution arrêta-t-il l'humeur inquiète d'un empereur qui l'avoit menacé de lui faire la guerre ? Avec quelle fierté parut-il dans sa prison après sa défaite, lorsqu'il s'agit de l'honneur de la religion, ou de la dignité de sa personne ? La crainte des supplices et d'une mort prochaine ne put le faire consentir à payer de rançon pour lui, ou à donner d'autre garant de sa parole que sa parole. Un rayon de majesté et de vertu que Dieu fit luire sur son visage, arrêtoit la fureur de ces barbares ; le vaincu parloit en vainqueur, et les Sarrazins, étonnés de la surprise de leur sultan, et de la grandeur d'ame de leur prisonnier, doutèrent quelque temps lequel des deux étoit leur maître.

Cependant, messieurs, il eut le secret de s'ôter à lui-même une partie de sa grandeur, et de rendre la royauté petite à ses yeux, et il peut dire avec le roi prophète (1) « qu'il n'a pas marché dans « les voies de la grandeur. » On le vit baisser sa tête sacrée aux pieds des pauvres qui lui représentoient Jésus-Christ, em-

(1) Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me. Psal. 130.

ployer ses mains charitables pour les servir dans leurs besoins, porter lui-même les corps morts de ses soldats, et courber ses épaules royales sous ces fardeaux de charité et de miséricorde chrétienne. Orgueil du monde, délicatesse du monde, tremblez et condamnez-vous.

Je ne parlerai pas ici de la modestie de sa conversation et de la simplicité de ses habits, qui furent comme des loix efficaces contre le luxe et la hardiesse des courtisans. Je ne vous dirai pas qu'il ne permît point au pécheur de répandre ses parfums sur sa tête, et qu'il aima mieux être repris par la vérité que corrompu par les louanges. Son histoire nous fournit de plus grands exemples. Les princes se font honneur des titres ambitieux, et des noms qu'ils prennent de leurs états ou de leurs victoires: vous savez jusqu'où le caprice des hommes a souvent poussé cette extravagante vanité. S. Louis renonça à toutes ses qualités mondaines, et ne voulut point d'autre titre que celui de Louis de Poissy, qui avoit été le lieu de son baptême. Il ne compta que sur les avantages de sa naissance spirituelle. Il tira sa gloire du royaume céleste où il aspiroit, et non pas du royaume qu'il possé-

doit sur la terre. Sa fortune fut d'être enfant de l'église, et non pas d'être roi de France, et foulant aux pieds les grandeurs humaines dont il connoissoit le néant, il oublia ce qu'il étoit par sa dignité, et ne songea qu'à ce qu'il devoit être par son baptême.

Mais pour bien connoître son humilité, voyons-le dans ces temps heureux d'une prospérité touchante et inespérée, où le cœur se dilate, et s'occupe ordinairement de son bonheur. Repassez en votre mémoire le noble dessein qu'il conçut d'aller combattre les infidèles, et de porter la croix et les mystères de Jésus-Christ dans les lieux de leur origine. Sa piété le presse, l'espérance du succès l'anime, il part avec ardeur, il s'embarque avec confiance. Les vents semblent être d'accord avec son zèle. La mer baisse ses flots, et porte avec respect ces vaisseaux chargés de tant de noblesse chrétienne. La flotte arrive devant Damiette; à la vue de cette ville superbe et de vingt mille barbares qui la défendent, le courage des Croisés s'excite. Louis à leur tête brûlant d'une sainte impatience s'avance l'épée d'une main, le bouclier de l'autre, et sautant de son vaisseau, va prendre terre

au travers des vagues, et d'une grêle de traits qui tombent sur lui de tout le rivage. L'ennemi s'étonne, le chrétien gagne du terrein, les croix se plantent sur les murailles, tout cède, et dans un jour il se rend maître d'une place, et s'ouvre le chemin à toutes les autres.

Quel pensez-vous que fut le lendemain l'appareil de son triomphe? Va-t-il sur un char pompeux recueillir les louanges et les acclamations d'une armée que l'exemple de sa valeur a rendue victorieuse? Entasse-t-il les dépouilles des ennemis pour en dresser des trophées à sa propre gloire? Éclate-t-il d'or et de diamans, et joint-il à ses propres richesses celles du tyran qu'il vient de vaincre? Apprenez, messieurs, une espèce de nouveau triomphe. Il entre en posture de pénitent, et non pas avec la fierté d'un vainqueur. Il suit pieds nuds l'étendard de la sainte croix, et fait porter pour toute représentation de sa victoire l'image de Jésus-Christ souffrant et humilié. Les cantiques qu'on chante ne sont pas à l'honneur de celui qui a vaincu, mais de celui qui a fait vaincre. Il veut que la religion recueille les fruits d'une guerre qu'il n'a entreprise que pour elle. Pour lui, il se

confond, il s'humilie, et il ne contribue à son triomphe, que par le sacrifice qu'il y fait de sa grandeur et de sa gloire.

S'il a surmonté l'orgueil, il n'a pas moins surmonté la volupté, et on l'a vu au milieu de sa cour vivre avec l'austérité et la mortification d'un anachorète. La cour est une terre fertile en amusemens frivoles, en amours profanes, en mauvais desirs. C'est la partie la plus décriée de ce monde que l'évangile a tant de fois condamnée, où les passions s'excitent, s'entretiennent, se communiquent, et conspirent toutes contre l'innocence. C'est une région de ténèbres, où la vérité est étouffée par le mensonge, et la raison obscurcie par la vanité, et où la lumière de la foi disparoît comme l'étoile qui guidoit les mages s'éclipsa sur la cour d'Hérode. Mais Jésus-Christ nous apprend lui-même que « (1) c'est le séjour du luxe « et de la mollesse, » et S. Louis en fit un séjour de rigueur et de pénitence pour lui-même.

Vous dirai-je que malgré tous les piéges qu'on tendit à sa pureté, il conserva l'innocence de son baptême; qu'il avoit

(1) Ecce qui mollibus vestiuntur in domibus regum sunt. Matth. 11.

fait, comme Job, un pacte avec ses yeux de ne les arrêter jamais sur un visage qui pouvoit séduire son ame, et qu'une rigide et sévère vertu le rendit toujours insensible aux charmes des voluptés défendues ? Vous dirai-je qu'il châtia son corps pour le réduire en servitude, qu'il le serra d'un cilice presque continuel, et qu'il arrosa souvent de son sang sa pourpre royale ? Manqua-t-il à aucune de ces loix que l'église prescrit indifféremment à tous ses enfans, et dont les grands du monde par le relâchement d'autrui, ou par leur propre délicatesse, se dispensent tous les jours impunément ? Quel jeûne n'a-t-il point observé avec une exactitude même scrupuleuse ? Quel carême n'a-t-il pas continué aux dépens même de sa santé toute précieuse et tout importante qu'elle étoit au monde ?

Il ne s'est pas excusé sur la bienséance de sa condition, ni sur l'honnêteté de ses mœurs. Il n'a pas cru qu'il pût se dispenser de la loi, ou que la grandeur fût un titre suffisant contre les règles communes de l'évangile. Il n'a pas renvoyé la pénitence ou aux pécheurs qui la méritent dans le monde, ou aux gens de bien qui la pratiquent volontairement

dans les cloîtres. Son humilité lui a fait pleurer ses péchés, son courage lui a fait entreprendre l'ouvrage de son salut. Il n'étoit ni religieux ni coupable, il étoit innocent et il étoit roi, cependant il pratiqua toutes les austérités que pratiquent les religieux, et il s'imposa toutes les peines qu'on a coutume d'imposer aux pénitens.

Mais il y a dans le cœur même des rois les plus pieux certain amour secret pour leur grandeur qui les porte à la soutenir et à l'étendre, sinon avec injustice, du moins avec inquiétude. Ils ne sèmeront pas la discorde entre leurs voisins, mais ils auront un peu de maligne joie de l'y voir naître. Ils ne se serviront pas de leurs avantages pour usurper; mais ils feront valoir toutes les raisons qu'ils auront d'acquérir. Ils ne rompront pas les loix, mais ils les ploieront à leurs intérêts; et pour peu qu'ils croient qu'ils ne choquent pas la justice, ils ne feront pas grand scrupule de blesser un peu la charité. S. Louis ne se laissa pas emporter à cette tentation délicate; il se rendit de bonne-foi l'arbitre de tous les différends de ses voisins, et leur ôta par une amitié désintéressée tous les sujets et tous les pré-

textes de rompre la paix. Les sages du monde lui représentèrent souvent, mais en vain, que l'habileté n'étoit pas de les unir, mais de les diviser, et de profiter de leurs divisions ; qu'il falloit les laisser user contr'eux-mêmes des forces qu'ils pouvoient tourner contre lui, et que s'il étoit honnête de les empêcher de se détruire, il étoit avantageux de les laisser affoiblir. Il rejeta cette politique, il sacrifia tous ses intérêts à sa charité ; et comme il étoit l'amour et les délices de son peuple, il se rendit l'admiration des étrangers.

Mais quelle fut sa modération, lorsque Rome irritée contre l'empire, lui proposa de le mettre sur le trône de l'empereur par un droit qui ne lui parut pas légitime ? Avec quelle sage fierté répondit-il qu'il n'appartenoit qu'à Dieu de disposer des sceptres et des couronnes : que la perfection d'un roi consiste à bien gouverner ses états, et non pas à s'emparer de ceux des autres : et que comme la puissance temporelle ne devoit pas toucher à l'autel, la spirituelle ne devoit pas toucher au trône. Ainsi il regarda toujours l'empereur comme son frère, il soumit son ambition à sa justice, et il fit voir sa

grandeur d'ame en refusant une couronne, quelque brillante qu'elle fût, quelque sacrée que fût la main qui la lui offroit. D'où venoit cette conduite si noble, si pure, si désintéressée, sinon d'un cœur fervent et zélé pour Dieu? C'est ma troisième partie, où je prétends en peu de mots renfermer de grandes choses, si vous continuez à m'honorer encore quelques momens de votre attention.

TROISIÈME PARTIE.

Quoique la piété convienne à toute condition et à toute sorte de personnes, parce que toute condition tend à Dieu, et que toute personne est à Dieu, on peut dire toutefois que lorsqu'elle se rencontre dans l'ame des souverains, elle a de grands avantages. Elle est plus noble, parce qu'elle a le moyen de rendre au Seigneur de plus grands hommages et un culte plus magnifique: elle est plus utile, parce qu'ayant un plus grand nombre de spectateurs, elle répand plus loin ses bons exemples: elle est plus sûre, parce que l'hypocrisie n'a point de lieu où il n'y a ni peine à craindre ni récompense à espérer: mais aussi elle est plus nécessaire,

parce qu'ils doivent être dans une plus grande dépendance de Dieu, et qu'ils sont plus chargés de l'édification des peuples.

N'attendez pas que je vous fasse ici un fidèle récit de ses dévotions ordinaires, de ses heures passées dans la lecture et dans la prière, qui sont comme les deux canaux, par lesquels Dieu répand sa lumière dans nos cœurs; de cette attention à la parole de Dieu, et aux entretiens spirituels qu'il avoit presque tous les jours avec les plus saints et les plus savans hommes de son siècle; de ces retraites intérieures qui lui rendoient Dieu présent dans la foule même de ses courtisans, et dans l'accablement des affaires; de ces mortifications volontaires, dont il s'étoit fait des engagemens indispensables. Je laisse à votre imagination cette crainte et cette horreur du péché, que les paroles efficaces d'une vertueuse reine avoient gravées dans son ame dès son enfance: cette foi vive et bienheureuse, qui n'eut besoin d'autre secours que d'elle-même, et qui se contenta de croire Jésus-Christ, lorsqu'il pouvoit le voir dans l'eucharistie; ces aumônes dont la mémoire passe de race en race jusqu'à la fin des siècles,

Je ne m'arrête pas à tout ce qu'il a de commun avec le reste des chrétiens.

Il y a une dévotion de prince, dit S. Augustin, différente de celles des particuliers, non pas quant au motif et à la fin, mais dans les vues et dans l'exécution; par laquelle ils emploient leur puissance à la gloire de la religion, et font des actions de piété qu'il n'y a que les rois seuls qui puissent faire. Arrêter l'impiété, vaincre les ennemis de Dieu, consacrer à la charité de grandes richesses, se roidir par vertu contre les grandes adversités. Voilà le zèle, voilà les vertus de notre Saint.

A peine eut-il le sceptre en main qu'il ruina la secte opiniâtre des hérétiques Albigeois, qui, tant de fois battus, sembloient se relever sous les armes du comte Raimond, et qui du fond d'une province éloignée menaçoient d'établir leur erreur dans toute la France. Il leur envoya des prédicateurs: il leva contr'eux des armées: il tâcha de les ramener comme errans, il les dompta comme rebelles: il leur proposa la vérité, et il leur fit sentir sa puissance. On vit en peu de temps la multitude dispersée, et leur chef orgueilleux conduit, tantôt au pied du trône, tantôt

au pied des autels, faire abjuration de son hérésie, et subir toute la rigueur de la pénitence demi-volontaire et demi-forcée, à la face de l'église et de ses ministres.

Après avoir foudroyé l'hérésie, il réprima par la sévérité de ses édits, l'impiété, le libertinage et le blasphême. La plupart des princes jusqu'alors avoient pensé qu'ils ne portoient l'épée que pour défendre leurs intérêts, ou pour venger leurs propres injures. Ils laissoient à Dieu le soin de la majesté de son nom, et la poursuite de ses offenses. Ils se contentoient d'avoir horreur de l'impiété, sans se mettre en peine de la punir. S. Louis porta son zèle plus loin. Non-seulement il sentit dans son cœur l'outrage fait au nom de son maître, il employa même le fer et le feu pour le réparer. Il condamna à un supplice rigoureux et à un silence éternel toutes les langues sacriléges. C'est sur ce seul sujet qu'il fut inflexible et impitoyable, et lui qui pardonna la rebellion au fameux comte de la Marche, lui qui renvoya même avec présens ces assassins venus pour l'égorger sur son trône de la part de ce formidable tyran qui en vouloit à toutes les têtes couronnées,

qui se disoit et qui étoit l'assassinateur de tous les princes de la terre : lui, dis-je, si facile à signer des graces et à modérer ses ressentimens, ne consulta que sa justice, et se rendit inexorable aux larmes et au repentir d'un blasphémateur.

Permettez, messieurs, que je déplore ici notre indifférence et notre lâcheté. Nous n'avons qu'une teinture et une surface de religion ; l'injure que l'on fait à Dieu ne nous touche pas. On n'ose contredire à l'impiété de peur de passer pour critique ou pour hypocrite. Le zèle est une vertu qu'on n'estime plus : on s'en moque comme d'un usage qui convenoit à la grossièreté de nos pères, et qui ne convient plus à la politesse de ce temps. On se scandalise des moindres défauts des gens de bien, parce qu'on veut trouver à redire à la vertu, et l'on pardonne tout aux méchans, parce qu'on ne s'intéresse ni en leur conversion ni en l'honneur de Dieu qu'ils offensent. Combien de railleries fait-on tous les jours devant nous sur la religion ? nous ne les trouvons pas mauvaises, peu s'en faut que nous ne les trouvions plaisantes. Combien donne-t-on aux choses saintes et à l'écriture

de mauvais tours, que nous condamnons quelquefois, parce qu'ils ne sont pas assez ingénieux, et non pas parce qu'ils sont contraires à la piété? On méprise devant nous le nom du Seigneur, et nous demeurons froids et insensibles. Prêtres de l'Éternel, ministres du Dieu d'Israël, vous déchiriez vos vêtemens en ces rencontres, et vous marquiez au moins votre douleur; et nous, prêtres de Jésus-Christ, ministres de sa nouvelle alliance, nous la dissimulons par un silence criminel, et par une indigne timidité.

S. Louis nous doit animer par sa ferveur et par son zèle. Tout ce qui peut rendre la religion plus pure, plus majestueuse, plus vénérable, fut l'objet de ses soins, de ses libéralités, de sa patience. Ne bannit-il pas de ses états les spectacles et les comédies, et tous ces arts que le monde a inventés pour perdre les hommes en les divertissant, pour entretenir leur oisiveté, et, par le récit de feintes passions, leur en inspirer de véritables? Ne favorisa-t-il pas ces ordres naissans, que la Providence divine avoit suscités pour le secours et pour l'édification de son église? Ne les combla-t-il pas de ses bienfaits? Ne s'en servit-il pas pour éta-

blir la foi chez les infidèles, ou la piété parmi ses peuples ? Avec quel soin et quelle dépense rechercha-t-il les instrumens de la passion du Fils de Dieu, enrichissant la France des dépouilles du Calvaire, et de tous les trésors sacrés de la Palestine.

Où n'a-t-il pas laissé des marques éclatantes de sa piété magnifique et royale ? Il y avoit dans ses mains, et plus encore dans son cœur un fonds inépuisable de charité qui suffisoit à tout, et qui venoit à bout de tout. Falloit-il fonder des églises et des monastères pour ces ames saintes, qui par leurs bénédictions réparent les malédictions des impies, et l'indévotion des pécheurs ? Falloit-il bâtir des retraites pour les veuves, les orphelins et les aveugles ? Falloit-il établir des hôpitaux pour recevoir les pélerins, et pour secourir les malades ? Il sut pourvoir à tous les besoins, et soulager toutes les misères, et fit lui seul ce que plusieurs rois ensemble n'ont jamais pu faire. Ce fut-là l'emploi qu'il fit de ses finances ; il n'augmenta pas pour cela les charges publiques ; il ne fit pas d'injustice pour avoir de quoi fournir à sa charité ; il nourrit des pauvres et des misérables,

mais il n'en fit point; ses profusions ne coûtèrent rien à son peuple; et ce qu'il donna pour ses aumônes, étoit ce qu'il retranchoit de ses plaisirs. Loin d'ici ces faux charitables, qui, prenant à toutes mains, et donnant de temps en temps quelque partie de ce qu'ils ont pris, croient effacer leurs péchés par leurs péchés mêmes, et faire un sacrifice à Dieu des larcins qu'ils ont faits aux hommes. Loin d'ici ces riches du monde, qui, par des fondations qui n'ont d'autre fonds que leurs rapines, veulent imposer à la postérité, et faire croire qu'une orgueilleuse avarice est une libéralité pieuse.

Mais pourquoi perdé-je S. Louis de vue? Je me hâte de vous le représenter dans le véritable état de sa gloire, non pas dans ces temps heureux où il portoit dans tout l'Orient l'honneur de la nation et la fortune de ses armes, non pas dans ces deux grandes batailles, où perçant comme un prodige de valeur les rangs des troupes infidèles, il obligea ses ennemis à souhaiter d'avoir un tel maître; mais dans l'épreuve de la mauvaise fortune, dans la constance et la soumission aux ordres de Dieu, qu'il témoigna dans l'affliction de sa défaite, de sa pri-

son, de ses maladies. Qui n'eût dit que le ciel seconderoit les bonnes intentions de ce prince ; que le succès de cette guerre seroit aussi heureux que le dessein en étoit juste, et que Dieu combattroit pour lui comme il alloit combattre pour Dieu ? N'eût-il pas droit de se promettre que dans l'extrémité des affaires la croix lui apparoîtroit comme à Constantin ; les vents s'élèveroient comme en faveur de Théodose, et qu'il auroit les mêmes secours, puisqu'il défendoit la même cause ? Mais Dieu qui lui destinoit d'autres couronnes, et qui demandoit de lui d'autres victoires, permit qu'il fût défait, et qu'il tombât lui-même sous la puissance de ceux qu'il avoit tant de fois vaincus. Sages du monde, qui ne connoissez d'autres félicités que celles qui sont l'ouvrage de la fortune, arrêtez vos raisonnemens et vos pensées ; laissez-nous juger par la foi d'un si funeste événement.

Quelle fut alors sa constance, messieurs ; la prospérité ne l'avoit point enflé, l'adversité ne l'abattit point. Dans la déroute de son armée, dans la défaillance de ses forces, dans les premières horreurs de sa prison, il paie à Dieu le tribut de sa prière accoutumée, soutenu par sa

grace, et comme environné de sa protection, il conserve sa dignité même dans ses fers, et règne sur les débris et sur les ruines de sa fortune. Les barbares qui le gardent sont comme désarmés à son aspect. Les amiraux d'Égypte, encore sanglans du meurtre de leur général, entrent dans sa tente, et leur férocité se change en respect. Quelle fut la disposition intérieure de son ame ? Il adore la providence de Dieu par laquelle il a combattu, et par laquelle il souffre. Il s'estime heureux d'être humilié sous la main puissante du Seigneur. Il aime sa captivité, puisque c'est lui qui l'ordonne. Il est content de n'être pas libre, puisqu'il devient son prisonnier, et l'on peut dire de lui « (1) que la sagesse étoit descendue « dans son cachot, et ne l'avoit pas aban« donné dans ses chaînes. »

S'il remonte sur le trône, ce n'est pas pour s'y reposer de ses travaux passés, mais pour y reprendre de nouvelles forces, pour lever de nouvelles armées, pour passer en Afrique. Lorsqu'il se représente tant de chrétiens qui gémissent sous l'oppression des infidèles, qui souf-

(1) Descenditque cum illo in foveam, et in vinculis non dereliquit eum. Sap. 10.

frent sans espérance, et qui ne voient de remède à leurs maux que dans la charité d'un libérateur que Dieu leur suscitoit des extrémités de la terre, il croit entendre du fond de ces barbares climats les cris de tant de misérables. L'impatient desir de rendre à Jésus-Christ les ames que la dureté de ces tyrans avoit dessein de lui arracher, l'anime et le pousse. Il porte l'étendard de la croix sur les murailles de Tunis, et rien n'arrête son ardeur que la volonté de celui qui la lui inspire.

Je me le représente dans cette seconde disgrace, au milieu de son armée, frappé d'une maladie contagieuse, étendu dans un pays ennemi, et dans une terre étrangère. Triste et funeste spectacle! Où est cette grandeur de la France? où est cette florissante noblesse? où est ce roi qui commandoit à tant de légions? Messieurs, il règne dans le ciel, il règne encore dans le cœur des bons François qui imitent ses grands exemples.

Il ne nous appartient pas, je l'avoue, de former de ces nobles et vastes desseins, qui ne conviennent qu'à la grandeur et à la puissance royale; mais nous ne pouvons nous dispenser d'imiter ces vertus

chrétiennes. Des pécheurs tels que nous sommes, refuseroient-ils de faire pénitence comme la fit un homme juste ? Des sujets auroient-ils honte de s'abaisser jusqu'où un roi s'est humilié ? Des chrétiens feroient-ils difficulté d'apprendre d'un prince chrétien le zèle qu'ils doivent avoir pour la religion et pour la foi de Jésus-Christ ? S'il a suivi les loix d'une modestie évangélique, pourquoi ne réformerons-nous pas notre luxe ? S'il a fondé des hôpitaux, pourquoi ne nourrirons-nous pas quelques pauvres ? S'il a porté sur son corps la mortification de Jésus-Christ, pourquoi ne souffrirons-nous pas les peines dont Dieu nous afflige ? Conformons-nous à ce saint Roi, afin que pratiquant les mêmes vertus, nous arrivions à la même immortalité bienheureuse, que je vous souhaite. AU NOM DU PÈRE, etc.

EXAMEN

DES ORAISONS FUNEBRES,

PAR THOMAS.

On a souvent comparé Bossuet et Fléchier. Je ne sais s'ils furent rivaux dans leur siècle ; mais aujourd'hui ils ne le sont pas. Fléchier possède bien plus l'art et le mécanisme de l'éloquence qu'il n'en a le génie. Il ne s'abandonne jamais ; il n'a aucun de ces mouvemens qui annoncent que l'Orateur s'oublie, et prend parti dans ce qu'il raconte. Son défaut est de toujours écrire, et de ne jamais parler. Je le vois qui arrange méthodiquement une phrase, et en arrondit les sons. Il marche ensuite à une autre ; il y applique le compas, et de-là à une troisième. On remarque, et l'on sent tous les repos de son imagination : au lieu que les discours de son rival, et peut-être tous les grands ouvrages d'éloquence, sont ou paroissent du moins comme ces statues de bronze que l'artifice a fondues d'un seul jet.

Après avoir vu les défauts de cet Orateur, rendons justice à ses beautés. Son style, qui n'est jamais impétueux et chaud, est du moins toujours élégant ; au défaut de la force, il a la correction et la grace. S'il lui manque de ces expressions originales, et dont quelquefois une seule représente une masse d'idées, il a ce coloris toujours égal, qui donne de

la valeur aux petites choses, et qui ne dépare point les grandes; il n'étonne presque jamais l'imagination, mais il la fixe : il emprunte quelquefois de la poésie, comme Bossuet ; mais il en emprunte plus d'images, et Bossuet plus de mouvemens. Ses idées ont rarement de la hauteur, mais elles sont toujours justes, et quelquefois ont cette finesse qui réveille l'esprit, et l'exerce sans le fatiguer. Il paroît avoir une connoissance profonde des hommes ; par-tout il les juge en philosophe, et les peint en orateur. Enfin il a le mérite de la double harmonie, soit de celle qui, par le mélange et l'heureux enchaînement des mots, n'est destinée qu'à flatter et à séduire l'oreille ; soit de celle qui saisit l'analogie des nombres avec le caractère des idées, et qui, par la douceur ou la force, la lenteur ou la rapidité des sons, peint à l'oreille en même temps que l'image peint à l'esprit. En général, l'éloquence de Fléchier paroît être formée de l'harmonie et de l'art d'Isocrate, de la tournure ingénieuse de Pline, de la brillante imagination d'un poète, et d'une certaine lenteur imposante qui ne messied peut-être pas à la gravité de la chaire, et qui étoit assortie à l'organe de l'Orateur.

Il n'y a aucun de ses discours qui n'ait de riches détails. Les Oraisons funèbres de madame de Montausier, de la duchesse d'Aiguillon et de la dauphine de Bavière, ne pouvant offrir des événemens, offrent une foule d'idées morales qui en sortent, et qui les embellissent.

L'Oraison funèbre de Marie-Thérèse est du même genre, et offre les mêmes beautés. L'éloge d'une

reine qui, par caractère, autant que par les circonstances, éloignée des grands intérêts et des affaires, n'a pu avoir qu'une grandeur modeste et des vertus presque obscures sur le trône, peut être difficilement piquant. Il faut admirer l'Orateur, qui, à force d'art, d'esprit, de peinture de mœurs, et de philosophie, tantôt délicate et tantôt profonde, vient à bout de suppléer à ce que son sujet lui refuse; et il ne faudroit pas condamner ceux qui ont eu moins de succès.

L'Oraison funèbre du premier président de Lamoignon, présente d'un bout à l'autre le tableau d'un magistrat et d'un sage. Ce tableau, dont les couleurs ne sont peut-être pas assez vives, a surtout le mérite de la vérité. On sait que le président de Lamoignon fut aussi célèbre par ses connoissances que par ses vertus : ce fut sa seule brigue pour parvenir aux places Sous Louis XIV, il soutint l'honneur de la magistrature, comme les Turenne et les Condé soutinrent l'honneur des armes. Il fut lié avec les plus grands hommes de son siècle, ce qui prouve qu'il n'étoit pas au-dessous d'eux; car l'ignorance et la médiocrité, toujours insolentes ou timides, se hâtent de repousser les talens qu'elles redoutent, et qui les humilient. L'amitié de Racine et de Bourdaloue, et les beaux vers de Despréaux, ne contribueront pas moins à sa gloire que cet éloge funèbre, et apprendront à la postérité que l'Orateur a parlé comme son siècle.

Je passe rapidement sur tous les discours, pour venir à celui qui a, et qui mérite en effet le plus de

réputation ; c'est l'éloge funèbre de Turenne, de cet homme si célèbre, si regretté par nos aïeux, et dont nous ne prononçons pas encore le nom sans respect ; qui, dans le siècle le plus fécond en grands hommes, n'eut point de supérieur, et ne compta qu'un rival ; qui fut aussi simple qu'il étoit grand, aussi estimé pour sa probité que pour ses victoires ; à qui on pardonna ses fautes, parce qu'il n'eut jamais ni l'affectation de ses vertus, ni celle de ses talens ; qui, en servant Louis XIV et la France, eut souvent à combattre le ministre de Louis XIV, et fut haï de Louvois comme admiré de l'Europe ; le seul homme depuis Henri IV, dont la mort ait été regardée comme une calamité publique par le peuple ; le seul depuis Duguesclin, dont la cendre ait été jugée digne d'être mêlée à la cendre des rois, et dont le mausolée attire plus nos regards que celui de beaucoup de souverains dont il est entouré, parce qne la renommée suit les vertus et non les rangs, et que l'idée de la gloire est toujours supérieure à celle de la puissance. Ici Fléchier, comme on l'a dit souvent, paroît au-dessus de lui-même ; il semble que la douleur publique ait donné plus de mouvement et d'activité à son ame ; son style s'échauffe, son imagination s'élève, ses images prennent une teinte de grandeur ; par-tout son caractère devient imposant. Cependant entre cette Oraison funèbre et celle du grand Condé, il y a la même différence qu'entre les deux héros. L'une a l'empreinte de la fierté, et semble l'ouvrage d'un instinct sublime ; l'autre dans son élévation même, paroît le fruit d'un art perfectionné

par l'expérience et par l'étude. Ainsi, par un hasard singulier, ces deux grands hommes ont trouvé dans leurs panégyristes un genre d'éloquence analogue à leur caractère.

L'Oraison funèbre de Turenne n'en est pas moins un des monumens de l'éloquence françoise ; l'exorde sera éternellement cité pour son harmonie, pour son caractère majestueux et sombre, et pour l'espèce de douleur auguste qui y règne. Les deux premières parties peignent avec noblesse les talens d'un général et les vertus d'un sage ; mais à mesure que l'Orateur avance vers la fin, il semble acquérir de nouvelles forces. Il peint avec rapidité les derniers succès de ce grand homme ; il fait voir l'Allemagne troublée, l'ennemi confus, l'aigle prenant déjà l'essor, et prête à s'envoler dans les montagnes, l'artillerie tonnant de toutes parts pour favoriser la retraite, la France et l'Europe dans l'attente d'un grand mouvement. Tout-à-coup l'Orateur s'arrête, il s'adresse au Dieu qui dispose également et des vainqueurs et des victoires, et se plaît à immoler à sa grandeur de grandes victimes. Alors il fait voir ce grand homme étendu sur ses trophées ; il présente l'image de ce corps pâle et sanglant, auprès duquel, dit-il, fume encore la foudre qui l'a frappé, et montre dans l'éloignement les tristes images de la religion et de la patrie éplorée. « Turenne meurt, tout se confond, la for-« tune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloi-« gne, le courage des troupes est abattu par la dou-« leur et ranimé par la vengeance ; tout le camp de-« meure immobile ; les blessés pensent à la perte

« qu'ils ont faite, et non aux blessures qu'ils ont re-
« çues ; les pères mourans envoient leurs fils pleurer
« sur leur général mort, etc. »

Cependant, malgré l'éloquence générale et les beautés de cette Oraison funèbre, peut-être n'y trouve-t-on point encore assez le grand homme que l'on cherche ; peut-être que les figures et l'appareil même de l'éloquence le cachent un peu, au lieu de le montrer ; car il en est quelquefois de ces sortes de discours comme des cérémonies d'éclat, où un grand homme est éclipsé par la pompe même dont on l'environne. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que quelques lignes que madame de Sévigné a jetées au hasard dans ses lettres, sans soin, sans apprêt, et avec l'abandon d'une ame sensible, font encore plus aimer M. de Turenne, et donnent une plus grande idée de sa perte. Il y a des mots qui disent plus que vingt pages, et des faits qui sont au-dessus de l'art de tous les Orateurs ; par exemple, le mot de S. Hilaire à son fils : « Ce n'est pas
« moi qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme ; »
et ce trait du fermier de Champagne qui vint demander la résiliation de son bail, parce que, Turenne mort, il croyoit qu'on ne pouvoit plus ni semer, ni moissonner en sûreté ; et cette réponse, si grande et si simple, à un homme qui lui demandoit comment il avoit perdu la bataille de Rhétel, « par ma faute ; »
et cette lettre qu'il écrivit au sortir d'une victoire.
« Les ennemis sont venus nous attaquer, nous les
« avons battus ; Dieu en soit loué. J'ai eu un peu de
« peine ; je vous souhaite le bon soir ; je vais me met-

« tre dans mon lit ; » et cette humanité envers un soldat qu'il trouve au pied d'un arbre, accablé de fatigue, à qui il donne son cheval, et qu'il suit lui-même à pied. Il faut en convenir, on a regret que la dignité de l'Oraison funèbre et sa marche soutenue, ou du moins le ton sur lequel le préjugé et l'habitude l'ont montée, ne permettent point d'employer ces traits d'une simplicité touchante, et qui mettroient souvent le héros à la place de l'Orateur.

Quinze ans après l'Oraison funèbre de Turenne, Fléchier traita un autre sujet, aussi beau peut-être, quoique d'un genre différent ; c'étoit l'éloge du fameux duc de Montausier. S'il faut à l'Orateur, comme au peintre, des physionomies à caractère, on peut dire qu'il n'y en eut jamais une plus marquée que celle-là. On connoît cette vertu rigide au milieu d'une cour ; cette ame inflexible, incapable et de déguisement et de foiblesse ; cette probité qui se révoltoit contre la fortune, quand la fortune devoit coûter quelque chose au devoir ; cet attachement à la vérité, et tous ces principes de conduite si fermes, que les ames d'une honnêteté courageuse appellent tout simplement vertu, et que les ames foibles ou viles, ce qui est trop souvent la même chose, sont convenues d'appeler misanthropie, pour n'avoir point à rougir (1). Pour tracer un pareil caractère,

(1) On sait ce qu'il dit au grand Dauphin, après avoir achevé son éducation. « Monseigneur, si vous êtes honnête « homme, vous m'aimerez; si vous ne l'êtes pas, vous me haï- « rez, et je m'en consolerai. » Plusieurs personnes ont lu cette fameuse lettre qu'il écrivit au même prince, et qu'on

il falloit avoir une grande vigueur de pinceau, et Fléchier ne l'avoit pas. Son éloquence étoit plus dans son imagination que dans son ame, et par ses mœurs même il étoit trop loin de cette mâle austérité pour la saisir et pour la peindre ; ce n'étoit point à Atticus à faire l'éloge de Caton.

Cette Oraison funèbre offre cependant des morceaux qui ne sont pas indignes du sujet. Fléchier avoit été l'ami du duc de Montausier : « Ne craignez « pas, dit-il, que l'amitié ou la reconnoissance me « prévienne ; vous savez que la flatterie jusqu'à pré- « sent n'a pas régné dans mes discours. Oserois-je « dans celui-ci, où la franchise et la candeur sont le « sujet de nos éloges, employer la fiction et le men- « songe ? Ce tombeau s'ouvriroit ; ces ossemens se « ranimeroient pour me dire : Pourquoi viens-tu « mentir pour moi, qui ne mentis pour personne ?... « Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et ne « viens pas troubler ma paix par la flatterie que j'ai « haïe. »

Je pourrois encore citer d'autres endroits qui ont une beauté réelle ; mais le discours en général est au-dessous de son sujet : on y trouve plus d'esprit que de force et de mouvement : on s'attendoit du

ne sauroit trop citer. « Monseigneur, je ne vous fais pas « compliment sur la prise de Philisbourg, vous aviez une « bonne armée, des bombes, du canon et Vauban. Je ne vous « en fais point aussi sur ce que vous êtes brave ; c'est une « vertu héréditaire dans votre maison. Mais je me réjouis « avec vous de ce que vous êtes libéral ; généreux, humain, « faisant valoir les services d'autrui, et oubliant les vôtres. « C'est sur quoi je vous fais mon compliment. »

moins à trouver quelques idées vraiment éloquentes sur l'éducation d'un dauphin ; sur la nécessité de former une ame d'où peut naître nn jour le bonheur et la gloire d'une nation ; sur l'art d'y faire germer les passions utiles, d'y étouffer les passions dangereuses, de lui inspirer de la sensibilité sans foiblesse, de la justice sans dureté, de l'élévation sans orgueil, de tirer parti de l'orgueil même quand il est né, et d'en faire un instrument de grandenr ; sur l'art de créer nne morale à un jeune prince, et de lui apprendre à rougir ; sur l'art de graver dans son cœur ces trois mots · Dieu, l'univers et la postérité, pour que ces mots lui servent de frein quand il aura le malheur de pouvoir tout ; sur l'art de faire disparoître l'intervalle qui est entre les hommes ; de lui montrer à côté de l'inégalité de pouvoir, l'humiliante égalité d'imperfectiou et de foiblesse ; de l'instruire par ses erreurs, par ses besoins, par ses douleurs mêmes ; de lui faire sentir la main de la nature qui le rabaisse et le tire vers les autres hommes, tandis que l'orgueil fait effort pour le relever et l'agrandir ; sur l'art de le rendre compatissant au milieu de tont ce qui étouffe la pitié, de transporter dans son ame des maux que ses sens n'éprouveront point, de suppléer au malheur qu'il aura de ne jamais sentir l'infortune ; de l'accoutumer à lier toujours ensemble l'idée du faste qui se moutre, avec l'idée de la misère et de la honte qui sont au-delà, et qui se cachent ; enfin, sur l'art plus difficile encore de fortifier toutes ces leçons contre le spectacle habituel de la grandeur, contre les hommages et

des serviteurs et des courtisans, c'est-à-dire, contre la bassesse muette et la bassesse plus dangereuse encore qui flatte. Il est étonnant que Fléchier ait passé si légèrement sur un pareil sujet. Et quand on pense que l'homme qu'il avoit à peindre, donnant ces leçons, étoit le duc de Montausier, quel parti l'Orateur pouvoit encore tirer d'un gouverneur qui respectoit bien plus la vérité qu'un prince; qui, pour être utile, auroit eu le courage de braver la haine, et se seroit indigné même de se souvenir que celui qui étoit aujourd'hui son élève, pouvoit être le lendemain son maître?

FIN.

627163

TABLE.

ORAISON funèbre de Michel Le Tellier.. p. 5
— De Marie-Anne-Christine de Bavière..... 40
— De M. de Montausier..... 78
PANÉGYRIQUE de S. François de Paule..... 129
— De sainte Thérèse..... 171
— De S. Louis..... 212
Examen des Oraisons funèbres, par Thomas.. 253

FIN DE LA TABLE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.